

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DE L'IMMIGRATION

DIRECTION DE LA DEFENSE

**ARMEE LUXEMBOURGEOISE**



# Rapport d'activité 2004

Février 2004

# INDEX

	Pages
<b>Section 1. Personnel</b>	<b>1</b>
1. Les effectifs de l'Armée	2
2. Nominations et recrutements	5
3. Les soldats volontaires	6
4. Conclusions concernant les engagements de renforcement	9
5. Prestations de l'Armée	9
6. Le service social	12
<b>Section 2. Formation – Education – Instruction</b>	<b>13</b>
A. Formation	14
B. Instruction	19
C. Education	25
<b>Section 3. Opération - Sécurité militaire</b>	<b>31</b>
A. Opérations	32
1. Participation luxembourgeoise à la mission KFOR au Kosovo	32
2. Participation luxembourgeoise à la mission ALTHEA de l'UE en Bosnie-Herzégovine	34
3. Participation luxembourgeoise à la Force Internationale de Sécurité et d'Assistance (ISAF) en Afghanistan	35
4. Participation luxembourgeoise à une mission d'instruction sur la destruction de munition en BOSNIE et HERZEGOVINE	38
5. Participation luxembourgeoise à la formation de la 1 <sup>ère</sup> Brigade intégrée et unifiée en République Démocratique du Congo	38
6. Participation luxembourgeoise à l'opération CMAC au Cambodge	39
7. Conclusions	39
B. Sécurité militaire	41
1. Sécurité des installations militaires	41
2. Mesures en matière de contre terrorisme	41
C. Bureau d'ordre auxiliaire de l'Armée (BOA) et salle des opérations	42
1. Mission principale	42
2. Transmissions et communications sécurisées	42

<b>Section 4.</b>	<b>Relations internationales</b>	<b>44</b>
	1. OTAN	45
	2. Union européenne (UE)	48
	3. Corps européen	53
	4. BENELUX	55
	5. FINABEL	55
	6. Relevé des visites étrangères auprès du Chef d'Etat-Major de l'Armée	55
	7. Relevé des déplacements du Chef d'Etat-Major de l'Armée à l'étranger	56
	8. Entrevues bilatérales	56
<b>Section 5.</b>	<b>Logistique</b>	<b>57</b>
	1. Objectifs à atteindre	58
	2. Logistique nationale	59
	3. Transports	61
	4. Cuisine	61
	5. Maintenance	62
	6. Recollement et dépôt de munitions	64
	7. HNS	66
	8. Missions de soutien et d'appui	66
	9. Logistique internationale	70
	10. Conclusions	71
<b>Section 6.</b>	<b>Budget et Finances</b>	<b>74</b>
	1. Objectif à atteindre	75
	2. Acquisitions majeures	75
	3. Evolution des crédits de l'armée entre 2000 et 2004	76
	4. Evolution des crédits pour le Personnel de l'armée entre 2000 et 2004	77
	5. Evolution des crédits pour le fonctionnement de l'armée entre 2000 et 2004	78
	6. Evolution des crédits d'acquisition de l'armée entre 2000 et 2004	79
	7. Conclusions	80
<b>Section 7.</b>	<b>Informatique</b>	<b>81</b>
	1. Personnel	82
	2. Missions exécutées	82
	3. Formation	85
	4. Réunions	85
<b>Section 8.</b>	<b>Groupe inspections, vérification &amp; observations. (GIVO)</b>	<b>86</b>
	1. Introduction	87
	2. Composition et organisation du GIVO	87
	3. Missions exécutées	87
	4. Cours de formation	91
	5. Réunions	91
	6. Conclusions et prévisions	92

<b>Section 9. Musique militaire</b>	<b>93</b>
1. Différentes formations musicales possibles de la Musique militaire	94
2. Nombre et genres de prestations exécutées	94
<b>Section 10. Service médical</b>	<b>95</b>
1. Service médical	96
2. Soins médicaux	97
3. Soins dentaires	97
4. Service psychologue	97
5. Conclusions	99
<b>Section 11. Conclusions générales</b>	<b>101</b>

**SECTION 1.**

**PERSONNEL.**

<b>SECTION 1.      PERSONNEL.</b>
-----------------------------------

**1. Les effectifs de l'Armée en 2004.**

## a. Effectif théorique.

Suite à la loi du 02 août 1997 portant réorganisation de l'Armée complétant la loi modifiée du 23 juillet 1952 portant sur l'organisation militaire, les effectifs théoriques des diverses catégories de personnel sont les suivants:

	<b>Cadre</b>	<b>Hors cadre</b>	<b>Volontaires</b>	<b>Musique militaire</b>
Officiers	40	12 <sup>(1)</sup>	13	1
Sous-officiers	135	12 <sup>(1)</sup>	43	60
Caporaux	90 <sup>(3)</sup>	12	-	-
Soldats	-	-	430 <sup>(3)</sup>	-
Personnel civil	117 <sup>(2)</sup>	-	-	1

**Remarques :**

- (1) Sont à ajouter au nombre des officiers et sous-officiers placés hors cadre, un nombre non-limité d'officiers et de sous-officiers en service extraordinaire auprès de la Maison grand-ducale. Actuellement il s'agit de trois officiers et d'un sous-officier.
- (2) Sont à ajouter au nombre du personnel civil :
- un nombre indéterminé d'instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée, y compris le Chargé de Direction de l'Ecole de l'Armée ;
  - les techniciennes de surface occupées à tâche partielle au nombre de cinq.
- (3) Sont à **déduire** du nombre de 430, le nombre de caporaux de carrière effectivement nommés. Sont à **ajouter** au nombre de 430 (340), les soldats volontaires placés "Hors Contingent" dont le nombre est variable. Ainsi sont placés "**Hors Contingent**" :
- (a) les aspirants-officiers;
  - (b) les soldats volontaires fréquentant à temps complet l'Ecole de l'Armée;
  - (c) les soldats volontaires de la section de sports d'élite;
  - (d) les soldats volontaires ayant réussi l'examen d'admission à la candidature auprès des administrations de l'Etat et y compris les candidats sous-officiers musiciens dès leur incorporation;
  - (e) les soldats volontaires participant à une opération pour le maintien de la paix (OMP) ;
  - (f) les soldats volontaires détachés en dehors de l'Armée (OTAN, Centre de Communications du Gouvernement, Maison Grand-Ducale, Ministère des Affaires étrangères, Direction de la Défense, Haut Commissariat à la Protection nationale).

## b. Effectif réel.

En date du **31 décembre 2004** les effectifs réels étaient les suivants :

## (1) Officiers.

- 39 officiers du cadre.  
→ 1 vacance.
- 12 officiers "Hors Cadre" (dont 1 en congé sans traitement).  
→ 0 vacance.
- 3 officiers "Hors Cadre" au Palais Grand-Ducal.
- 1 infirmier gradué.
- 8 officiers commissionnés dont :  
3 auditeurs militaires, 2 médecins, 1 psychologue, 1 pharmacienne et 1 aumônier (du culte catholique).
- 0 officier volontaire.  
→ 13 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

## (2) Sous-officiers.

- 117 sous-officiers du cadre.  
(dont 2 en congé sans traitement et 1 en congé pour raisons de santé longue durée).  
→ 18 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.
- 12 sous-officiers "Hors Cadre" (dont 1 en CST).  
→ 0 vacance.
- 1 sous-officier "Hors Cadre" au Palais Grand-Ducal.
- 2 sous-officiers infirmier diplômés.
- 0 sous-officier volontaire.  
→ 43 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

## (3) Musique Militaire.

- 1 officier.
- 53 sous-officiers.  
→ 7 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

## (4) Caporaux.

- 32 caporaux du cadre.  
→ 58 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.
- 0 Caporaux hors cadre.  
→ 12 vacances.

## (5) Soldats volontaires.

Avec 581 soldats volontaires, dont 38 soldats féminins (6,20 %), le nombre total des soldats volontaires a augmenté de 35 unités par rapport à 2003. L'effectif réel des soldats volontaires du contingent a augmenté de 28 unités. Celui des soldats volontaires "hors contingent" a augmenté de 7 unités.

Compte tenu des libérations et recrutements au courant de l'année, le nombre total le plus bas a été de 532 unités (06 Fev 04) et le nombre total le plus élevé a été de 624 unités (05 Oct 04).

## (6) Personnel civil.

- (a) Au 31 décembre 2004, 115 personnes civiles (dont 1 fonctionnaire détaché à temps complet depuis le 01.08.1995 auprès du Service de l'Energie de l'Etat, 1 fonctionnaire en congé sans traitement, 2 employés en congé sans indemnité et 2 employés en congé pour raisons de santé longue durée) ont été employées à l'Armée.

La répartition par catégorie de personnel est la suivante:

- 1 ingénieur diplômé.
- 3 ingénieurs techniciens.
- 57 artisans-fonctionnaires.
- 18 employés dont le secrétaire de la Musique Militaire.
- 36 ouvriers sous contrat collectif (dont 14 gardiens).

- (b) Le Corps des instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée comprend 7 unités, dont le directeur.

- (c) L'Armée comptait 5 personnes civiles engagées sous le statut de travailleur handicapé.

- (d) Dans le cadre de la « Présidence luxembourgeoise de l'Union Européenne 2005 » et de la « Présidence luxembourgeoise du Corps Européen », 4 employés sous contrat à durée déterminée ont été engagés par le MAE au profit de l'Armée en 2003.

## (7) Personnel de la WSA.

Depuis le mois d'octobre 1994, du personnel de la WSA est détaché à l'Armée. Parmi les trente personnes initialement employées à l'Armée, il ne reste plus qu'un employé de bureau en 2004. Les départs sont dus entre autres à des mises à la retraite, des réintégrations à la WSA et des démissions.

c. Tableau comparatif des effectifs théoriques et disponibles au 31 décembre 2004 :

	Personnel "de carrière"		Personnel "volontaire"		Personnel "Hors cadre" ou "Hors contingent"	
	Effectif théorique	Effectif disponible	Effectif théorique	Effectif disponible	Effectif théorique	Effectif disponible
<b>Armée</b>						
Officiers	40	39	13	0	12 + 3 (1)	12 + 3 (1)
MedA et InfGradué	2	1	-	-	-	-
Soffr	135	114	43	0	12 + 3 (1)	12 + 1 (1)
InfDipl	3	2	-	-	-	-
Caporaux	90	32	-	-	12	0
Personnel Civil	118	108	-	-	-	-
Soldats volontaires	-	-	398 (2)	381	Variable (3)	200
<b>Musique Militaire</b>						
Officier	1	1	-	-	-	-
Sous-Officiers	60	53	-	-	-	-
Personnel Civil	1	1	-	-	-	-

**Remarques :**

Pour établir l'effectif **disponible**, sont déduits de l'effectif théorique les vacances de poste et les personnels en congé sans traitement, détachés, en congé parental plein temps ou en congé pour raisons de santé pendant la majeure partie de l'année 2004.

- (1) Personnel hors cadre détaché à la Cour grand-ducale.
- (2) 430 moins les caporaux de carrière effectivement nommés (32).
- (3) Sont à **ajouter** au nombre des volontaires du contingent, les volontaires placés "Hors Contingent" dont le nombre est variable.

## d. Conclusion intermédiaire.

En 2004, l'effectif réel de l'Armée a augmenté de 42 unités par rapport à 2003.

Cette hausse est principalement due à l'incorporation du mois d'octobre (91 volontaires-stagiaires à la 144<sup>e</sup> session).

Les effectifs réels des catégories sous-officier, caporal, officier et sous-officier/volontaire et du personnel civil, restent cependant toujours déficitaires par rapport aux effectifs légaux.

**2. Nominations et recrutements en 2004.**

## a. Officiers.

- (1) 3 nominations sont intervenues en 2004.
- (2) 10 candidats officiers de carrière sont encore en formation.

La répartition par année de formation et par école de formation est la suivante:

	ERM BRUXELLES	EMIA – ESM St CYR/COËTQUIDAN	TOTAL
1 <sup>re</sup> année	-	3	3
2 <sup>e</sup> année	1	-	1
3 <sup>e</sup> année	2	-	2
4 <sup>e</sup> année	-	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>10</b>

ERM : Ecole Royale Militaire.

EMIA : Ecole Militaire Interarmes.

ESM : Ecole Spéciale Militaire.

- (3) Aucun officier volontaire n'a été recruté.

## b. Sous-officiers.

- (1) 2 nominations sont intervenues en 2004.
- (2) 3 candidats ont terminé leur formation et pourront être nommés en 2005.
- (3) 9 candidats sont en formation.
- (4) 1 infirmier diplômé a été admis au stage.
- (5) 2 nominations sont intervenues dans le cadre des sous-officiers de carrière de la Musique Militaire.
- (6) 6 candidats-musiciens sont en formation.
- (7) Aucun sous-officier volontaire n'a été recruté.

## c. Caporaux.

- (1) 3 nominations sont intervenues en 2004.
- (2) 3 candidats, qui sont en formation, pourront être nommés en 2005.

## d. Personnel civil.

- (1) Artisans-fonctionnaires : 2 nominations définitives.
- (2) Employés : 1 engagement.
- (3) Ouvriers : 1 engagement.
- (4) Instituteurs spéciaux : pas de changement.
- (5) Ingénieurs diplômés : 1 ingénieur diplômé a été engagé définitivement.
- (6) Ingénieurs techniciens : 2 ingénieurs technicien ont été engagés définitivement.

**Remarque :**

Suite à la décision du Gouvernement en Conseil du 07 novembre 1986 portant extension de l'expérience pilote de la mise au travail de chômeurs indemnisés, 15 chômeurs sont employés au Centre Militaire.

**3. Les soldats volontaires.**

L'engagement des soldats volontaires porte sur 18 mois, y compris la période de stage (au maximum 9 mois). Au terme de ce premier engagement, le soldat volontaire peut solliciter des rengagements successifs pour la durée d'une année jusqu'à concurrence de 15 années de service volontaire.

## a. Sélections.

En 2004 eurent lieu 22 sélections et 3 épreuves d'ajournement de sélection. 507 candidats se sont présentés aux épreuves de sélection. Ce nombre constitue une augmentation de 37 unités par rapport à 2003. 244 candidats ont été refusés soit 48,12 % (contre 42,16 % en 2003).

Motifs du refus/échec:

- insuffisance aux tests de connaissances : 52,88 %
- raisons médicales : 7,78 %
- condition physique insuffisante : 6,96 %
- cumul de plusieurs des motifs susmentionnés : 32,38 %

Date d'incorporation - Session	09 Fev session 142	02 Jun session 143	04 Oct session 144	Total
Convoqués	199	138	301	638
Présents lors des épreuves de sélection	165	109	233	507
Admis lors des épreuves	88	55	102	245
Candidats d'une sélection antérieure	9	18	15	42
Réadmissions	6	7	0	13
Refus / Echecs	74	67	103	244
<b>Incorporés effectivement :</b>	<b>74</b>	<b>50</b>	<b>91</b>	<b>215</b>

Remarque importante :

Suite au règlement grand-ducal du 20 mars 2003, modifiant le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1967 déterminant le statut des volontaires, les premiers citoyens de nationalité étrangère (d'un des Etats membres de l'Union européenne et résidant au Luxembourg depuis au moins 36 mois) ont été incorporés en 2004, à savoir : 52 volontaires stagiaires soit 24,18 % du total des candidats. La répartition par nationalité est la suivante :

- 29 Portugais.
- 13 Italiens.
- 4 Néerlandais.
- 4 Belges.
- 2 Français.

## b. Incorporations.

En trois incorporations 215 volontaires stagiaires, sur 507 candidats présents lors des épreuves de sélection, soit 42,40 %, ont été admis au stage.

Parmi les 215 stagiaires, on comptait 14 stagiaires féminins (6,5 %).

Au moment de leur incorporation :

- 44 stagiaires étaient âgés de moins de 18 ans.
- 171 stagiaires avaient dépassé l'âge de 18 ans.

Eu égard au fait que le nombre de soldats volontaires incorporés en 2004 restait au même niveau élevé (215) par rapport à 2003 (220) on peut déduire que les mesures prises en vue d'améliorer le recrutement continuent à porter leurs fruits. Toutefois faut-il à tout prix continuer dans la même voie, à savoir :

- rendre le service militaire plus attrayant,
- mener une campagne d'information sur l'Armée et les perspectives qu'elle offre,
- rechercher par le biais du Service Social d'autres débouchés intéressants et adaptés aux capacités des postulants.

A constater que depuis le lancement de la campagne publicitaire, la moyenne des recrutements des 4 dernières années (2001 à 2004) s'élevait à 213 unités, tandis que la moyenne des années 1997 à 2000 s'élevait seulement à 167 unités.

## c. Niveau d'études.

Sur les 215 volontaires stagiaires incorporés :

- (1) 47 avaient réussi une 11<sup>e</sup> théorique ou étaient détenteur d'un certificat de 5 années d'études équivalentes.  
96 avaient réussi 3 années d'études secondaires ou secondaires techniques.  
30 étaient détenteur d'un CATP respectivement d'un CAP.
- (2) 24 stagiaires avaient réussi 2 années d'études secondaires ou secondaires techniques.
- (3) Le restant, soit 18 volontaires stagiaires, n'ont pas présenté un certificat d'études ou ne disposent actuellement pas d'un certificat d'équivalence d'études, de sorte qu'ils ne peuvent être rangés dans l'une des catégories d'études ci-dessus.

## d. Les soldats volontaires placés "hors contingent".

Au 31.12.2004, 200 soldats volontaires étaient placés "hors contingent" (augmentation de 7 unités par rapport à 2003) :

- 10 aspirants officiers.
- 0 candidat officier volontaire.
- 12 candidats sous-officiers de carrière de l'Armée.
- 0 candidat sous-officier volontaire.
- 3 candidats caporal de carrière de l'Armée.
- 6 candidats sous-officiers de la Musique Militaire.
- 18 candidats pour la carrière inférieure des Douanes et Accises.
- 0 candidat préposé des Eaux et Forêts.
- 15 candidats pour la carrière inférieure de la Police Grand-Ducale.
- 0 candidat sous-officier des Établissements Pénitentiaires.
- 13 candidats pour la carrière inférieure des P & T (facteur).
- 58 soldats volontaires fréquentant l'Ecole de l'Armée.
- 10 soldats volontaires de la Section de Sports d'Elite.
- 29 soldats volontaires participant à une mission OMP (KFOR/ISAF).
- 26 volontaires détachés auprès d'autres administrations ou services de l'Etat.

## e. Les départs.

Pendant l'année 2004, 198 soldats volontaires ou volontaires stagiaires ont été libérés de leurs obligations militaires dont:

- (1) 40 ont été engagés par les administrations où les soldats volontaires bénéficient d'un droit d'exclusivité :
  - 3 officiers de carrière.
  - 2 sous-officiers de carrière.
  - 2 sous-officiers de carrière la Musique Militaire.
  - 3 caporaux de carrière.
  - 0 gardien de l'Armée.
  - 13 brigadiers de Police.
  - 3 facteurs des P & T.
  - 3 préposés des Douanes et Accises.
  - 11 sous-officiers des Établissements pénitentiaires.
  - 0 préposé des Eaux et Forêts.
- (2) 31 ont été engagés par les administrations, services et établissements publics où les soldats volontaires bénéficient d'un droit de priorité (communes, CFL, Ponts&Chaussées, etc). Parmi ces 31 volontaires, 1 a été engagé à l'Armée comme ouvrier de l'Etat moyennant un contrat à durée indéterminée et 6 ont été admis à l'Ecole de la Police Grand-Ducale pour accéder à la carrière de l'inspecteur de police.
- (3) 127 soldats volontaires ou volontaires stagiaires ont quitté l'Armée sans avoir trouvé un débouché dans la vie professionnelle, à savoir :
  - 91 libérations durant la période de stage.
  - 14 libérations pendant l'engagement (avant 18 mois).
  - 16 libérations pendant la période de rengagement (18 mois ou plus).
  - 1 libération pour fin d'engagement ou de rengagement.
  - 5 révocations de contrat.

#### 4. Conclusion concernant les engagements de renforcement.

Bien que l'effectif des officiers ait atteint le seuil autorisé par la loi, il reste à constater que ceux des sous-officiers et caporaux affichent toujours des vacances en nombre considérable. Ces vacances se font d'autant plus ressentir vu que les missions internationales et nationales incombant à l'Armée ne font qu'accroître en nombre.

Il est impératif qu'à court terme les effectifs légalement prévus soient atteints moyennant des autorisations d'engagement de renforcement afin de pallier mieux à ce manque cruel en personnel.

La planification « long-terme », suite à l'analyse des missions et structures de l'Armée, impose une révision de la loi du 02 août 1997 et entraîne ainsi une augmentation importante des effectifs nécessaires pour être en mesure de garantir l'exécution adéquate des missions de l'Armée. Cet objectif ne peut être atteint que si la programmation des engagements de renforcement est respectée.

#### 5. Prestations de l'Armée.

##### a. Cérémonies avec honneurs militaires.

11 février	Promesse solennelle de la 141 <sup>e</sup> session des volontaires à SCHIEREN.
29 février	Journée Nationale de la Résistance.
01 mars	Visite officielle à Luxembourg de M. Jaap DE HOOP SCHEFFER, Secrétaire Général de l'OTAN.
07-09 mars	Visite protocolaire du Général TOGOO, Chef de la Défense de la MONGOLIE.
09-10 mars	Visite officielle à LUXEMBOURG de S.E. Monsieur Siméon de SAXE-COBOURG GOTHA, Premier Ministre de la République de BULGARIE.
11 mars	Visite officielle à LUXEMBOURG de S.E. Monsieur Matti VANHAANEN, Premier Ministre de FINLANDE.
29-31 mars	Visite d'Etat de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en ROUMANIE.
02 avril	Remise de la médaille commémorative (BE) aux membres de la mission ISAF LU-I à MARCHE-EN-FAMENNE (BE).
02 et 15 avril	Participation d'un détachement aux cérémonies d'adhésion de nouveaux membres à l'OTAN au SHAPE.
16 avril	Commémoration de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc, par l'Amicale des Anciens Gardistes.
24 avril	Fête de la Légion.
28 avril	Réunion commune des Gouvernements du Royaume de Belgique et du Grand-Duché de LUXEMBOURG.
07 mai	Cérémonie commémorant le 54 <sup>e</sup> anniversaire de la création du Bataillon des Volontaires de la Guerre de Corée et remise de la médaille commémorative (BE) aux membres du contingent KFOR XII/14 à TIELEN.
08 mai	Journée de l'Armistice.
12 mai	Remise de la médaille commémorative (BE) aux membres de la mission ISAF LU-II à BOURG LEOPOLD (BE).
26 mai	Promesse solennelle de la 132 <sup>e</sup> session des volontaires à VIANDEN.
29 mai	US Memorial Day au cimetière de HAMM.
06 juin	Journée du Souvenir UPAFIL à RUMELANGE.
03 juin	Visite de travail au Grand-Duché de M. le Dr Peter STRUCK, Ministre de la Défense de la République Fédérale d'Allemagne.
05-06 juin	Cérémonies commémoratives à DEAUVILLE et à ARROMANCHES à l'occasion du 60 <sup>e</sup> anniversaire du débarquement en NORMANDIE.
06 juin	Journée du Souvenir à RUMELANGE de l'Union Nationale des Passeurs, Filiéristes et Résistants luxembourgeois (UPAFIL).
12 juin	Inauguration du sentier souvenir près du « 1944-1945 Liberation Memorial ».
18 juin	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Fête Nationale à DIEKIRCH.

22 juin	Relève solennelle de la garde du Palais Grand-Ducal et retraite aux flambeaux.
23 juin	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Fête Nationale à LUXEMBOURG.
05 juillet	Visite de S.A.R. le Grand-Duc au Centre Militaire.
06 juillet	Relève solennelle de la garde du Palais Grand-Ducal.
11 juillet	« Remembrance Day » à ETTELBRUCK.
13 juillet	Fête Nationale française – participation d'un détachement à la célébration au Corps Européen à STRASBOURG.
18 juillet	Fête Nationale belge – participation d'un détachement au défilé militaire à ARLON.
21 juillet	Fête Nationale belge – participation d'un détachement au défilé à BRUXELLES.
09 août	Cérémonie à l'occasion du changement de commandement au site WSA BETTEMBOURG/DUDELANGE.
13 août	Participation de l'Armée à l'inauguration d'un monument commémoratif entre WEISWAMPACH et OUREN.
09 septembre	Cérémonie commémorative à l'occasion du 60 <sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Ville de PETANGE.
10 septembre	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Commémoration du 60 <sup>e</sup> anniversaire de la libération du Grand-Duché de LUXEMBOURG.
16 septembre	Relève solennelle de la garde du Palais Grand-Ducal.
17 septembre	Remise de la médaille commémorative (BE) aux membres de la mission KFOR XIII/15 à MARCHE-EN-FAMENNE (BE).
19 septembre	Cérémonie commémorative à RUSSANGE (FR).
20 septembre	Visite d'entrée en fonction de Monsieur Luc FRIEDEN, Ministre de la Défense.
24 et 27 septembre	Participation d'un détachement aux cérémonies de remise de commandement du D-SACEUR et du COFS (Chief of Staff) au SHAPE (BE).
27 septembre	Promesse solennelle de la 143 <sup>e</sup> session des volontaires à BETZDORF.
29 septembre	Remise de la médaille commémorative (BE) aux membres de la mission ISAF LU-III à SAIVE (BE).
27-30 septembre	Visite d'Etat à LUXEMBOURG de Son Excellence Monsieur le Président de la République Portugaise et de Madame Jorge SAMPAIO.
01 octobre	Participation de l'Armée à la Journée de l'Infanterie et des Fastes à l'Ecole d'Infanterie au Quartier Général BASTIN à STOCKEM (BE).
08 octobre	Visite au Centre Militaire de Monsieur Luc FRIEDEN, Ministre de la Défense et de Monsieur Claude WISELER, Ministre des Travaux Publics.
10 octobre	Journée de la « Commémoration Nationale » à LUXEMBOURG et à DIEKIRCH.
12 octobre	Cérémonie à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire 2004-2005 par le Chef d'Etat.
23 octobre	Journée commémorative en souvenir des volontaires luxembourgeois et soldats de l'ONU tombés au champ d'honneur en COREE.
29 octobre	Dépôt de fleurs du Chef d'Etat-Major de l'Armée, du Directeur Général et de l'Inspecteur Général de la Police Grand-Ducale au Monument de la Force Publique à l'occasion du Jour des Morts.
09 novembre	Fête de Corps au Centre Militaire – « St. Martin ».
14 novembre	Cérémonie commémorative au cimetière militaire allemand à SANDWEILER à l'occasion du « Volkstrauertag ».
24 novembre	Cérémonie commémorative en honneur des vétérans américains à WEILER-PUTSCHEID.
24-25 novembre	Visite du roi Abdallah II de JORDANIE.
04 décembre	Journée commémorative de la déportation des membres de l'Ancienne Compagnie des Volontaires à WEIMAR, lors de l'occupation nazie.
15-16 décembre	Cérémonies à l'occasion du 60 <sup>e</sup> anniversaire de la bataille des Ardennes.
17 décembre	Veillée de Noël au Centre Militaire.

## b. Cérémonies religieuses et funéraires.

07 mai	Pèlerinage militaire à l'occasion de l'Octave Notre-Dame.
16 mai	Octave Notre-Dame – cérémonies de clôture à LUXEMBOURG et à DIEKIRCH.
13 au 18 mai	46 <sup>e</sup> Pèlerinage Militaire International à LOURDES.

## c. Relations publiques.

28 janvier	Concert de bienfaisance organisé par l'Armée, le Luxembourg City Tourist Office et l'asbl « D'Frënn vun der Militärmusek ».
08 au 13 mars	Stand Info au TOPAZE Shopping Center.
02mars	Stand Info au « Lycée de Garçons » à LUXEMBOURG.
03 mars	Stand Info au « Lycée Technique Michel Lucius » à LUXEMBOURG.
04 mars	Stand Info au Lycée Technique Esch/Alzette, annexe SCHIFFFLANGE.
05 mars	Stand Info au Lycée Technique à ESCH/ALZETTE.
15 mars	Stand Info au « Lycée Technique de BONNEVOIE » à LUXEMBOURG.
16 mars	Stand Info au « Lycée Technique Joseph Bech » à GREVENMACHER.
17 mars	Stand Info au « Lycée Technique du Nord » à WILTZ.
18 mars	Stand Info au « Lycée Technique du Centre » à LUXEMBOURG.
19 mars	Stand Info au « Lycée Technique Mathias Adam » à PETANGE.
05 au 09 avril	Stage d'orientation professionnelle pour élèves de l'enseignement secondaire.
27 et 29 avril	Journées d'information pour les élèves des écoles post primaires au Centre Militaire.
15 au 17 mai	Séjour culturel à LUXEMBOURG d'un groupe de spécialistes en histoire militaire de l'Université PARIS-SORBONNE.
08 au 16 mai	Stand Info à la « Foire de Printemps ».
28 juin au 04 juillet	Stand Info au « CITY CONCORDE » à BERTRANGE.
10 juillet	Stand Info à la « Maison de la Culture » à PETANGE.
18 au 23 octobre	Stand Info au « CACTUS CENTER » à BASCHARAGE.
03 au 05 novembre	Stage d'orientation professionnelle pour élèves de l'enseignement secondaire.
09 au 10 novembre	Stand Info à la « Foire de l'Etudiant ».
15 novembre	Stand Info au « Lycée Classique d' ECHTERNACH ».
16 novembre	Stand Info au « Lycée Michel Rodange » à LUXEMBOURG.
18 novembre	Stand Info au « Lycée Classique de DIEKIRCH ».
19 novembre	Stand Info au « Lycée de Garçons » à ESCH/ALZETTE.

Les journées post-primaires au Centre Militaire ont permis à environ 640 élèves de se renseigner sur l'Armée, les perspectives et débouchés qu'elle offre.

Ces journées d'information, organisées depuis 1992, sont toujours très appréciées par les candidats potentiels au service militaire.

Les stands d'information dans les centres commerciaux permettent non seulement de toucher les jeunes mais également et surtout les parents. Au total, l'Armée a organisé 19 stands Info.

La participation à la Foire de l'information scolaire et universitaire (Foire de l'Etudiant) permet de présenter plus particulièrement la carrière de l'officier.

Un « Adventure Camp » a été organisé au Centre militaire du 26 au 30 juillet, accueillant une vingtaine de jeunes intéressés à la vie militaire, des communes de STEINSEL et BETZDORF.

Dans le cadre de sa formation scolaire, 3 élèves ont effectué un stage d'environ un mois à l'Armée.

## 6. Le Service Social.

Le Service Social, réactivé depuis le 01 février 2000, a continué à promouvoir la reconversion et la réinsertion socio-professionnelle du militaire et à offrir également à tout membre militaire et civil de l'Armée l'accompagnement personnel et le soutien social nécessaires. Le tableau ci-dessous reprend les principales activités de ce service.

Bilan des activités 2004	Nombre séances
Réunions du Conseil Social.	4
Réunions entre membres du Conseil Social.	3
Consultations de membres de l'Armée au Bureau Social.	743
Participation à des réunions organisées par l'Armée.	2
Participation à des séances d'information organisées par l'Ecole de l'Armée.	4
Entrevues avec le Commandant du Centre militaire.	2
Entrevue avec les cadres officiers et/ou sous-officiers de l'Armée.	1
Entrevue avec des administrations de la Fonction publique, administrations communales, institutions.	1
Séances d'information sur les différentes carrières et des emplois (Fonction publique, communes, secteur privé).	6
Séances d'informations pour les administrations et institutions de la Fonction publique, des communes, le secteur semi-publique ou le secteur privé.	4
Journées (visites) d'information - Relations publiques.	3
Orientation professionnelle dans le cadre de l'instruction de base.	9
Service social au peloton instruction de base.	28
Incorporations (Permanences Bureau Social).	3
Séances d'information sur le Service Social et Orientation professionnelle dans les unités.	7
Participation à des stages, séminaires, conférences, cycles de formation.	1
Visites d'information auprès d'administrations de la Fonction publique, communales, d'institutions ou des firmes du secteur public.	2
Participation à des cérémonies, manifestations par des membres du Conseil Social.	4

### Mesures en cours et projetées.

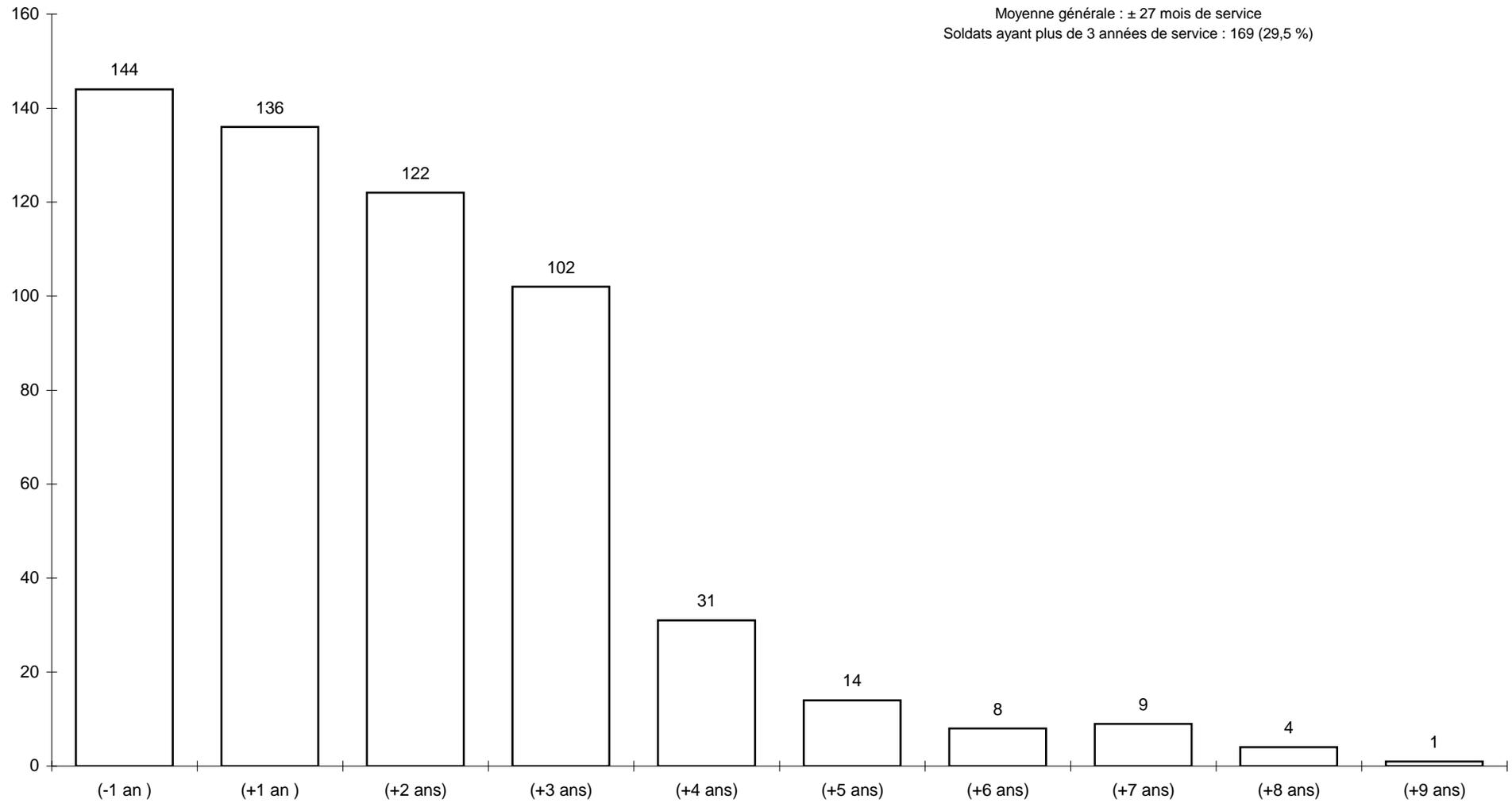
Le Service Social se propose de continuer les démarches auprès des autorités compétentes en vue d'obtenir un droit de priorité pour les soldats volontaires pour **la carrière de l'ouvrier de l'Etat** auprès des différentes administrations de l'Etat.

Au vu des nombreuses entrevues et consultations du Service Social et afin de pouvoir garantir le fonctionnement permanent, le renforcement de ce service par l'engagement d'un(e) assistant(e) social(e) et d'un(e) employé(e) au Bureau Social est recommandé par le Conseil Social.

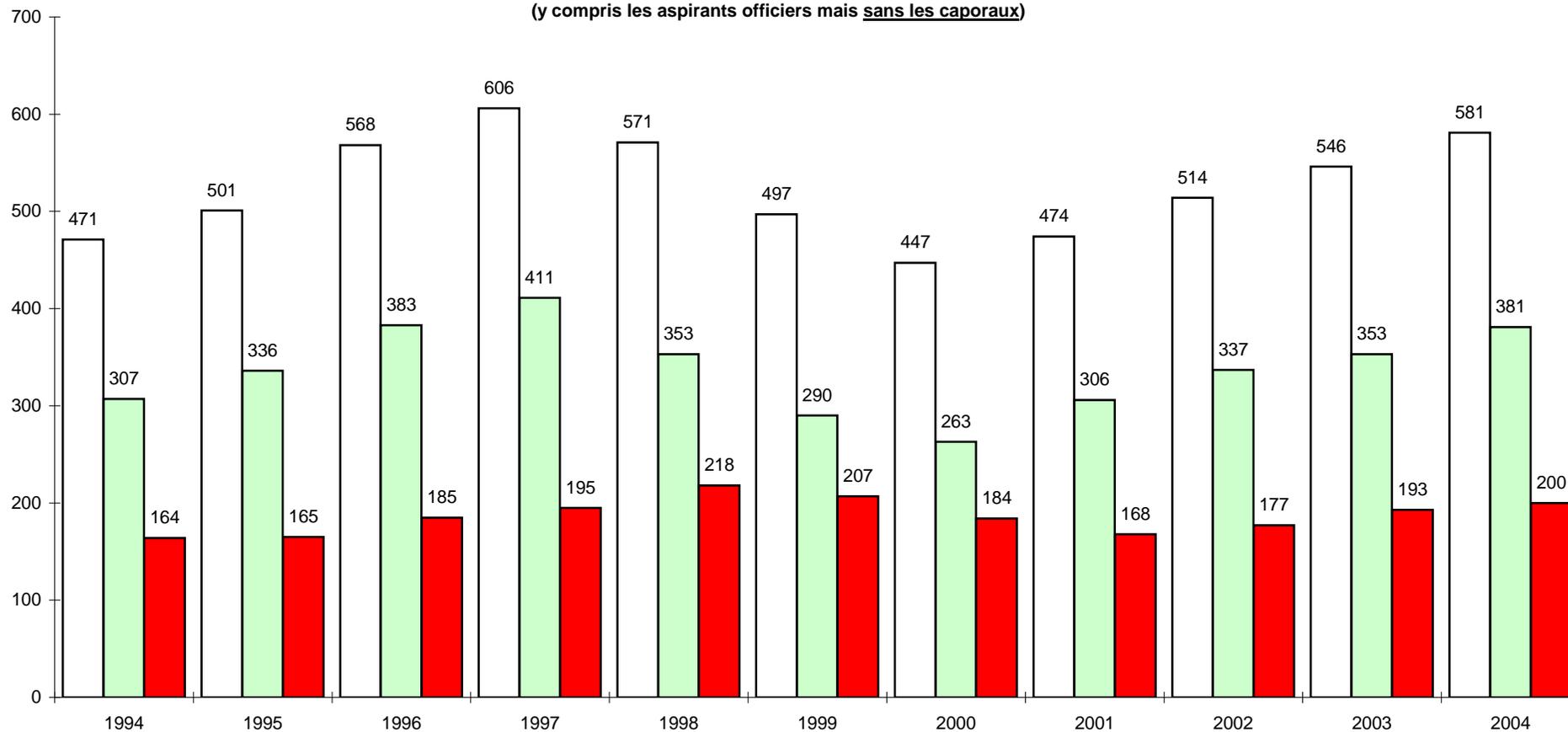
# Nombre de soldats volontaires par années de service au 31.12.2004

(sans les 10 aspirants officiers)

Moyenne générale : ± 27 mois de service  
Soldats ayant plus de 3 années de service : 169 (29,5 %)



### Effectifs des soldats volontaires (y compris les aspirants officiers mais sans les caporaux)



□ TOTAL SdtVol    ■ Contingent    ■ Hors contingent

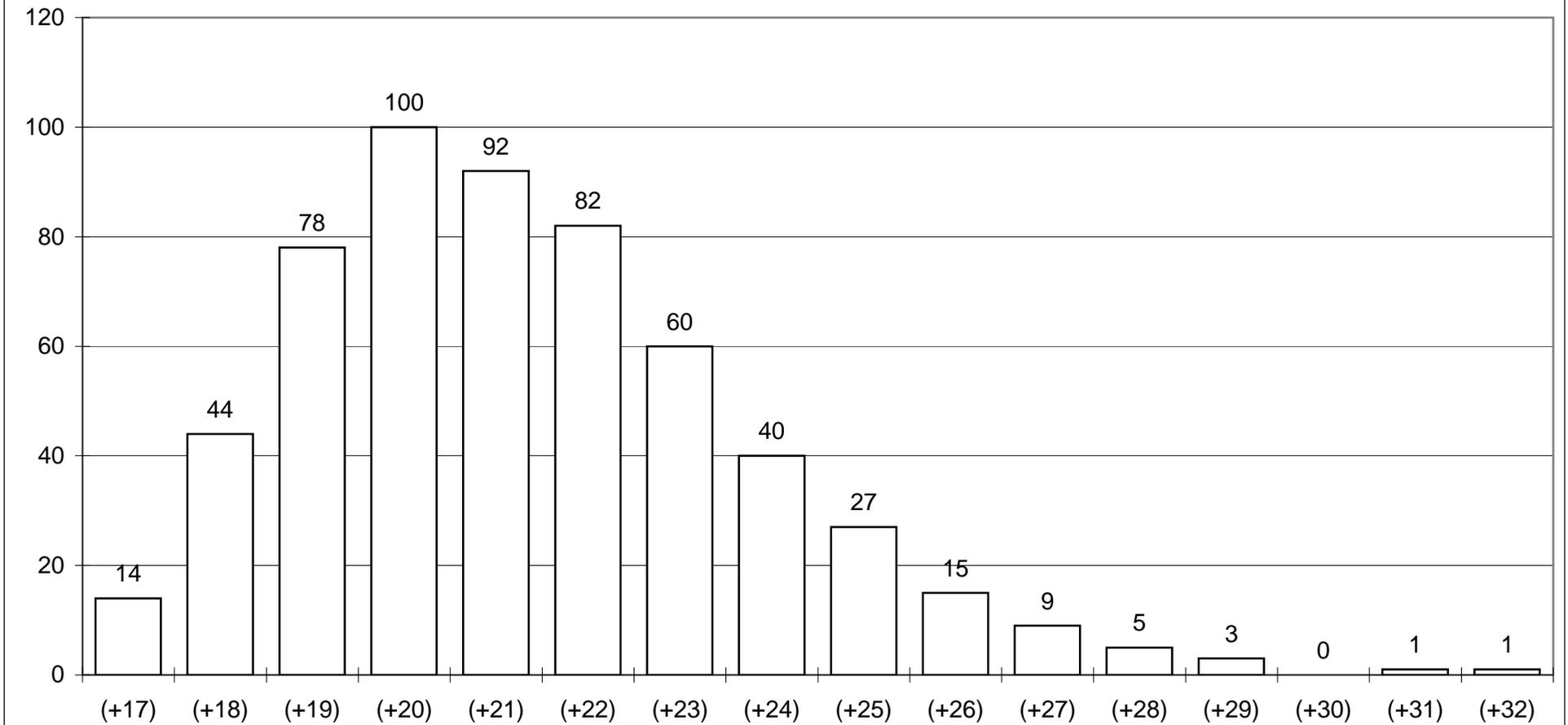
# Nombre de soldats volontaires par âge au 31.12.2004

(571 sans les 10 aspirants officiers)

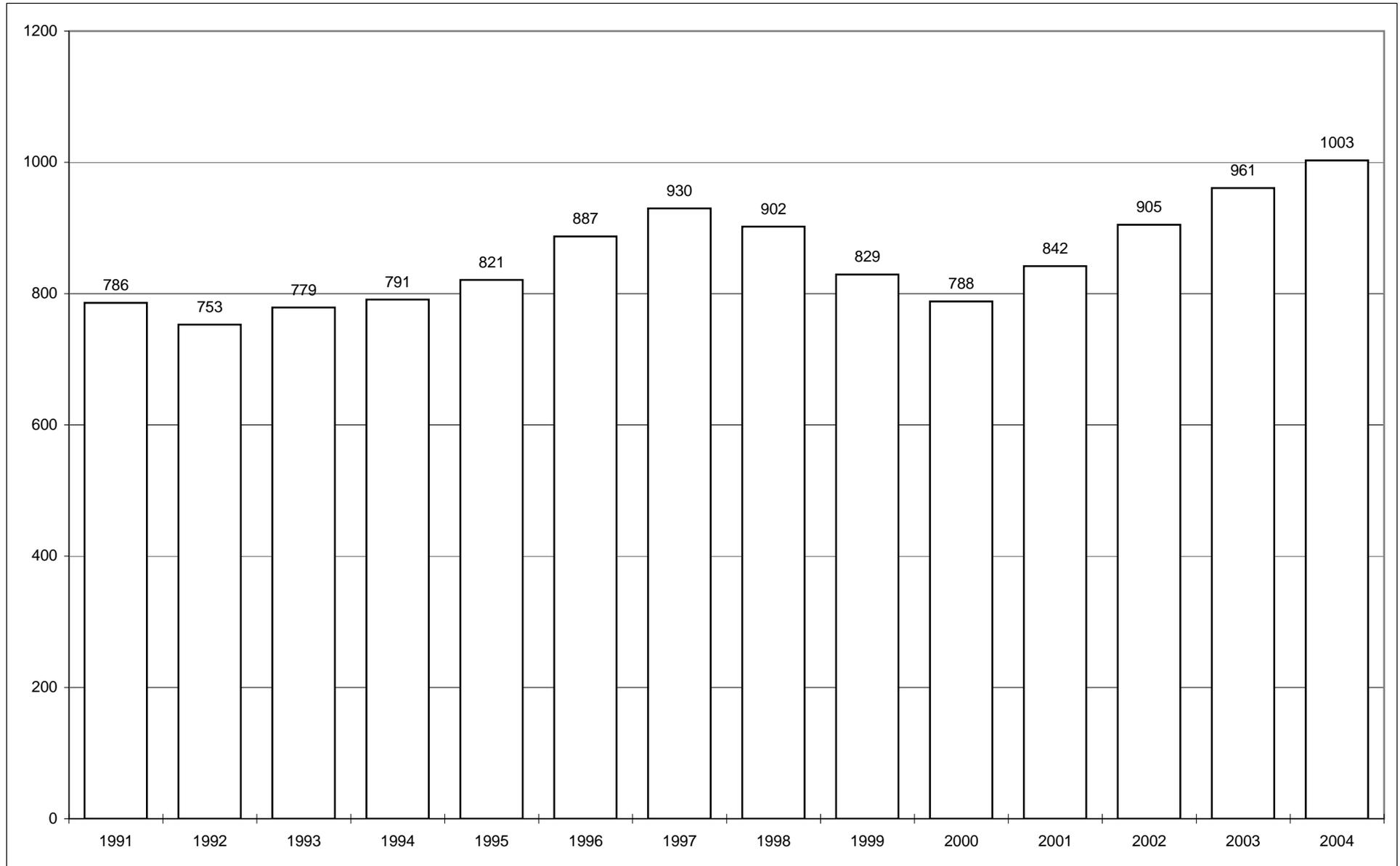
Moyenne générale : 21 ans 3 mois

Le plus jeune est né le : 04.10.1987

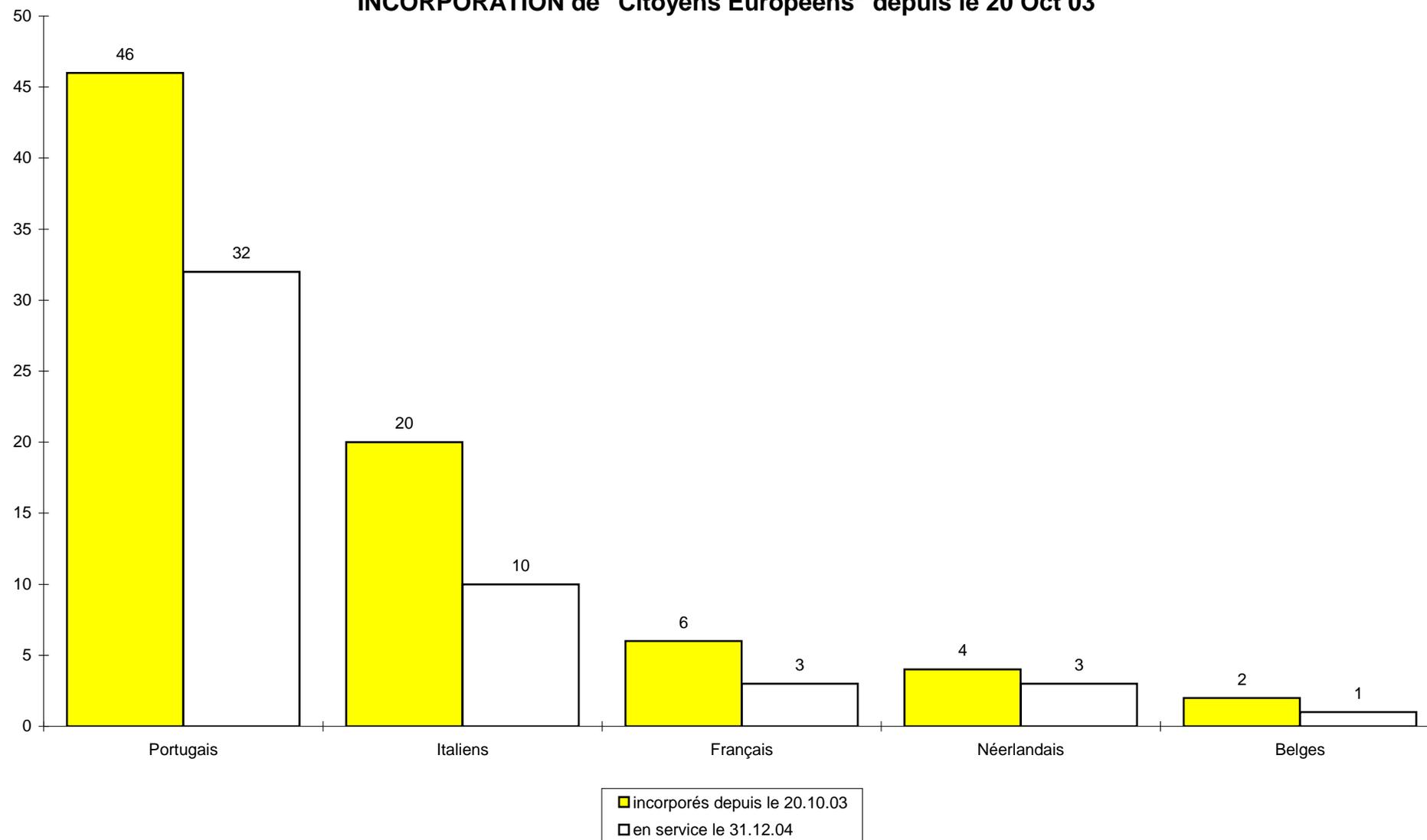
Le plus âgé est né le : 14.07.1972



### Evolution de l'effectif au 31 décembre depuis 1991.

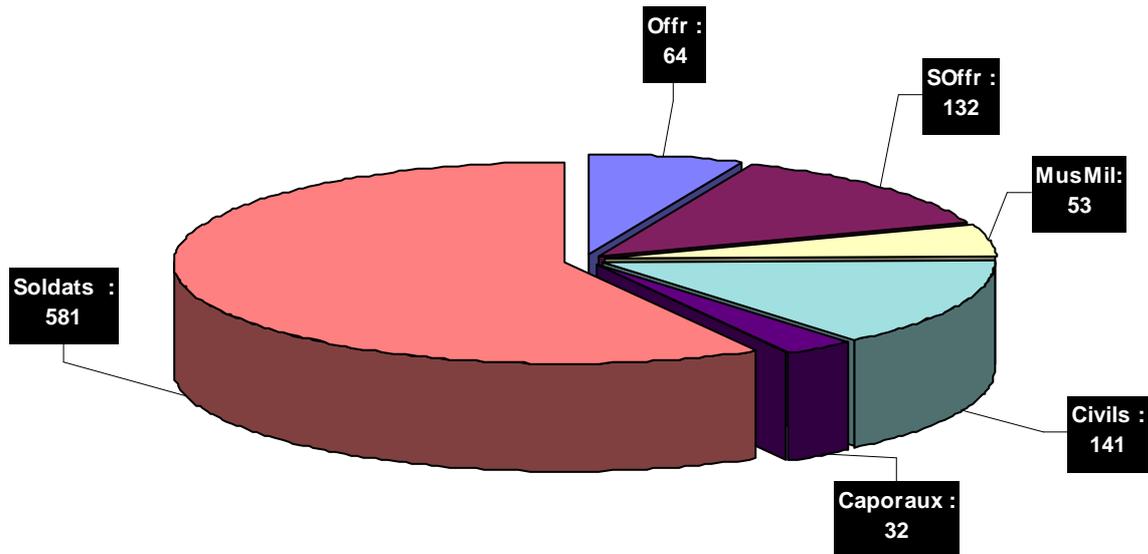


### INCORPORATION de "Citoyens Européens" depuis le 20 Oct 03



## Répartition de l'effectif total au 31.12.2004

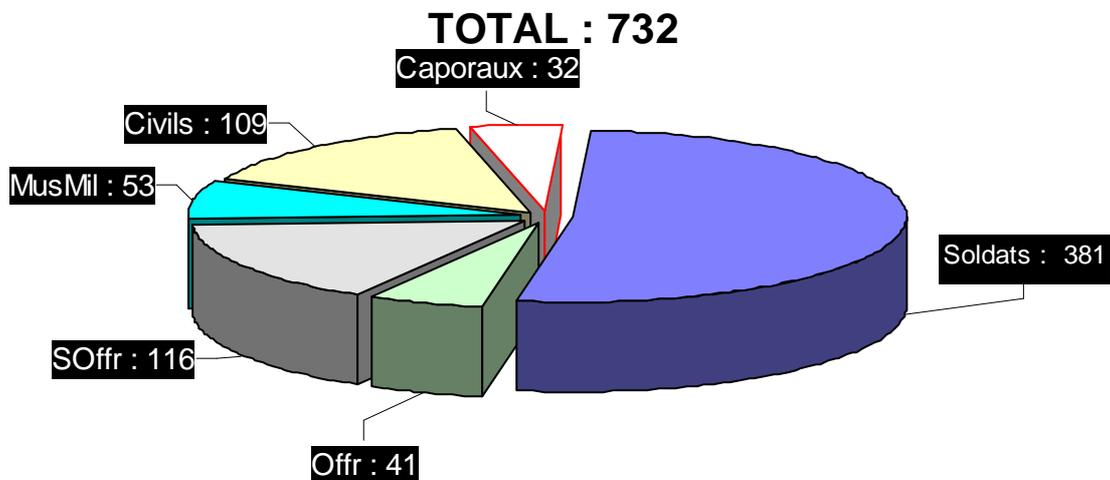
**TOTAL: 1003**



**Grand Total:** => 64 Officiers = 39 cadre + 15 hors cadre + 1 CMusMil + 1 InfGrad + 8 commissionnés  
 132 Sous-officiers = 117 cadre + 13 hors cadre + 2 InfDipl  
 53 Sous-officiers de la Musique militaire  
 32 Caporaux  
 581 Soldat-volontaires = 381 contingent + 200 hors contingent  
 141 Personnels civils = 115 + 14 tâches partielles ou temporaires + 7 enseignants de l'Ecole de l'Armée dont le directeur + 5 statut travailleur handicapé

## Répartition de l'effectif disponible de l'Armée au 31.12.2004

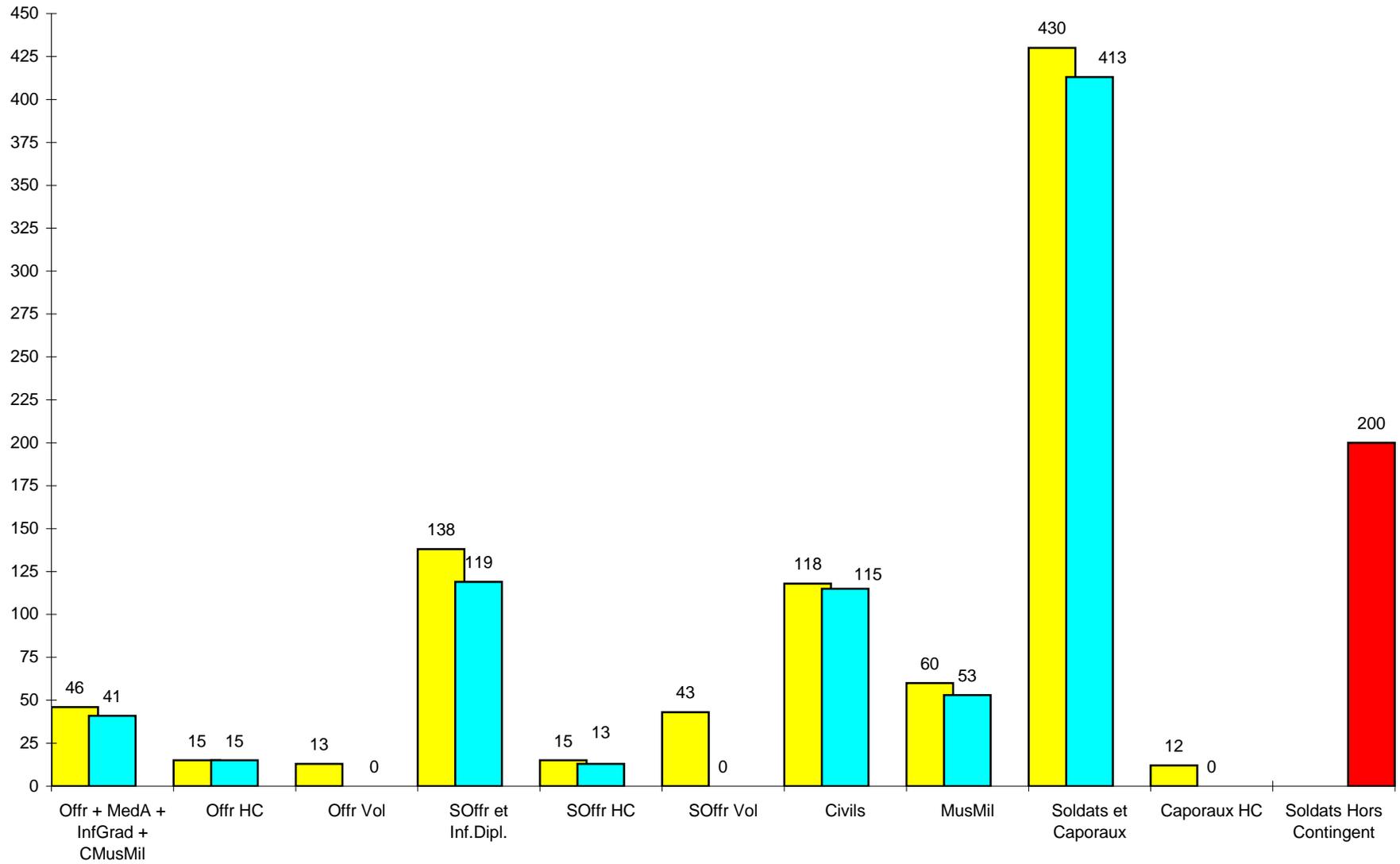
(sans le personnel hors cadre, hors contingent, détaché à temps complet, en congé pour raisons de santé longue durée (CRS) et en congé sans traitement (CST))



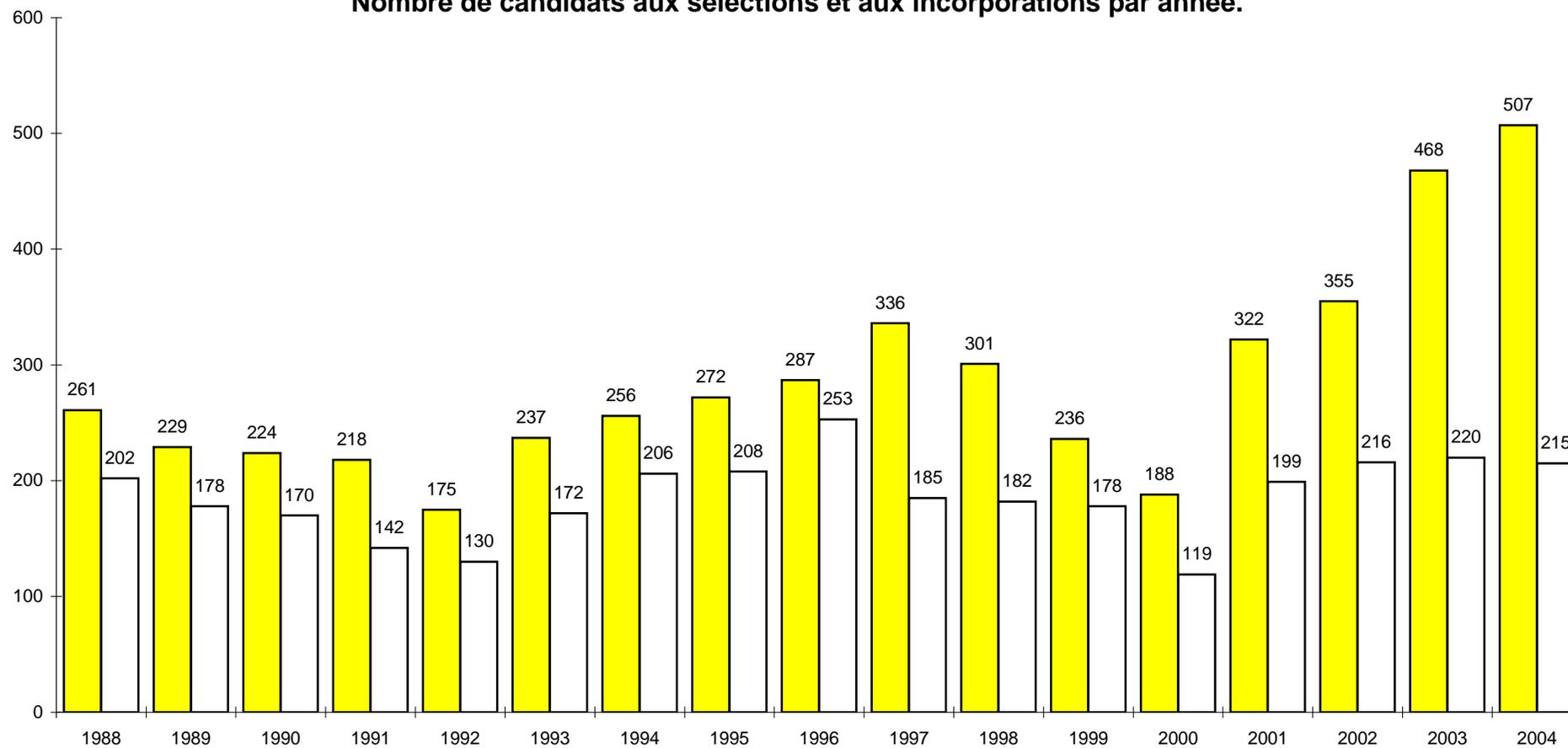
41 Officiers = 39 Officiers + Chef Musique militaire + 1 Infirmier gradué  
 116 Sous-Officiers = 117 Sous-Officiers + 2 Infirmiers diplômés - 2 CST - 1 CRS  
 109 Personnels civils = 115 Personnels civils - 1 détaché - 3 CST - 2 CRS

# Effectif théorique - Effectif réel - 31.12.2004

Total vacances : 121 (19,78%)



### Nombre de candidats aux sélections et aux incorporations par année.



■ Sélections   □ Incorporations

**SECTION 2.**

**FORMATION – INSTRUCTION  
– EDUCATION**

## 1. Introduction.

La diversité des devoirs et des missions que les militaires de l'Armée luxembourgeoise sont amenés à maîtriser dans un cadre international s'est singulièrement élargie. Pour être prête en permanence à remplir des missions variées et à faire face à des situations d'exception, l'Armée doit disposer de cadres et volontaires équilibrés, aux compétences affirmées et adaptées à leur temps. Ce personnel doit être capable de pérenniser l'excellence dans le commandement des hommes sur le terrain et de représenter dignement le Luxembourg dans les instances interarmées et internationales dans lesquelles ils sont présents.

## 2. Objectifs.

Pour une Armée moderne, qui veut faire face rapidement aux besoins nouveaux, qui doit relever le défi de nouvelles technologies, qui est appelée à agir, à réagir et à décider beaucoup plus rapidement que dans le passé, les formations de spécialisation sont un facteur aussi indispensable qu'élémentaire.

## 3. Cours et stages.

Dans cet ordre d'idées, l'Armée a procédé en étroite collaboration avec ses partenaires, à un recensement systématique et précis des besoins existants. Des travaux conceptuels viennent d'être finalisés par le Bureau Opérations, Instruction et Sécurité de l'Etat-Major. Le programme de formation exécuté au courant de l'année 2004 est le résultat de ce travail de prospection.

- a. La formation de base du personnel militaire de carrière est assurée selon les critères établis dans des écoles belge (BE) et française (FR).

(1) Officiers:

- 10 candidats officiers de carrière sont actuellement en formation dont sept suivent actuellement les cours à l'Ecole Militaire Interarmes et l'Ecole Spéciale Militaire de StCyr/Coëtquidan (3 en 1<sup>ère</sup> année, 4 en 4<sup>ème</sup> année) et 3 à l'Ecole Royale Militaire de Bruxelles (1 en 2<sup>ème</sup> année, 2 en 3<sup>ème</sup> année).

(2) Sous-officiers:

- Au cours de l'année 2004, cinq sous-officiers de carrière ont terminé leur cycle de formation à l'Ecole Royale des Sous-Officiers à DINANT (ERSO), cycle qui était suivi par une formation à l'Ecole d'Infanterie -Régiment de Carabiniers Cyclistes (EI – Regt Cy) à ARLON (STOCKEM).
- Quatre sous-officiers de carrière sont actuellement en formation à l' ERSO.

(3) Caporaux de carrière:

- Trois caporaux de carrière ont terminé leur formation à l'Ecole Royale des Sous-Officiers à DINANT.
- Quatre candidats se trouvent actuellement en formation à l'ERSO.

b. Cours de perfectionnement du personnel militaire.

(1) Cours de formation pour officiers :

(a) Formation continue

Cours d'application de l'infanterie	BE	3
Commandant d'unité de l'infanterie	BE	2
Ecole d'Etat-Major	FR	1
Cours supérieur d'Etat-Major	BE	1

(b) Cours de spécialisation

NATO Staff Officer Orientation Course	GE	1
NATO Public Information Course	GE	1
CFE Arms Control Inspection/Escort Course	IT	1
NATO Staff Officer's Force Planners Course	GE	1
Combined CFE Arms Control Inspector/Escort Offr's Course	GE	1
Cours de formateur local	BE	1
Arms Control Implementation Course	BE	1
Cours ISIS	BE	1
Cours instructeur Crowd and Riot Control (CRC)	BE	1
Cours FMS Case	LU	1
NBC defence tri service cell controller	UK	1
Crisis management à l'OTAN	BE	2
Moniteur Nouvelles Techniques de tir au Combat (NTTC)	BE	1
Cours en informatique LIN100	LU	1

(2) Cours de spécialisation pour sous-officiers :

Chef d'équipe Reconnaissance NBC	BE	1
Aide-instructeur en éducation physique	BE	2
Cours Aide-instructeur Identification Matériel	BE	2
NATO Senior NCO's Orientation Course	GE	2
Cours B3 réparateur véhicules	BE	1
NBC équipement managers course	UK	1
Formation Infirmier diplômé	BE	1
Instructeur corps à corps	FR	1
Cours permis de navigation fluviale	LU	3
Moniteur NTTC	BE	1
Cours ISIS	BE	1
Cours Crypto Custodian	LU	3
Cours camera thermique SOPHIE	BE	7
Cours récepteur GPS PLGR	BE	4
Formation B2/B3 Cuisinier	BE	1
Formation B2/B3 Réparateur véhicules	BE	1
Formation ADR (transport de marchandises dangereuses)	LU	2
Cours radio HF BLU	BE	2
Cours recouvrement véhicules	BE	1
Brevet B Parachutiste	BE	1
Chef d'équipe Reconnaissance NBC	BE	1
Crisis management à l'OTAN	BE	2
Formation HACCP	LU	1
Cours techniques de descente en rappel	BE	1
Cours opérateur station de décontamination NBC	LU	2

(3) Cours de spécialisation pour caporaux :

Cours B4 mécanicien réparateur de véhicules	BE	2
Cours B4 cuisinier	BE	1
Cours opérateur groupe électrogène	BE	2
Cours caméra thermique SOPHIE	BE	1
Cours B4 mécanicien réparateur armement de base	BE	2
Formation ADR	LU	1
Cours recouvrement véhicules	BE	1
Formation HACCP	LU	1
Cours opérateur station de décontamination NBC	LU	5

(4) Cours de spécialisation pour personnel civil

Cours recouvrement véhicules	BE	1
Cours en informatique LIN100	LU	2
Cours premiers soins	LU	1
Les gestes de base de Premiers secours	LU	21
Formation HACCP	LU	11

## c. Conclusions.

137 officiers, sous-officiers, caporaux et membres du personnel civil ont suivi un total de 60 cours et stages différents au Luxembourg et à l'étranger.

L'attribution des crédits de formation, les partenariats avec les écoles nationales ou étrangères, les conventions passées avec les académies militaires étrangères, ont permis l'acquisition des savoir-faire indispensables dont l'Armée a besoin.

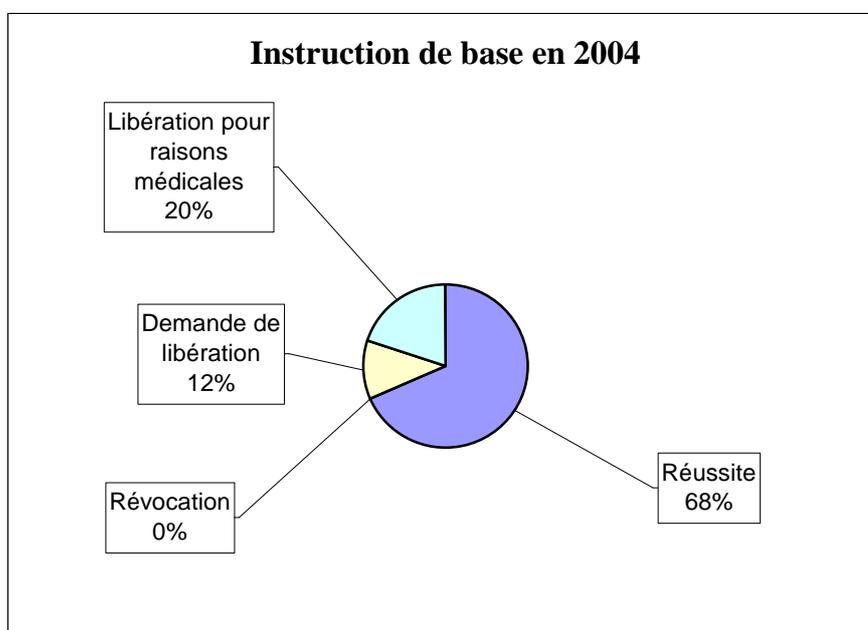
#### 4. Formation des soldats volontaires.

La formation des soldats volontaires comprend une période dense, équilibrée et complète qui vise à développer en chaque individu les qualités fondamentales à tout militaire par l'acquisition d'une compétence professionnelle et d'un comportement adapté au métier des armes.

##### a. Instruction de Base (IB)

Sur 215 soldats volontaires qui ont commencé l'instruction de base en 2004, 147 ont terminé leur instruction de base avec succès. 25 candidats ont demandé leur libération pour des raisons personnelles, 43 ont été libérés pour des raisons médicales.

Sur les 215 recrues qui ont suivi la formation de base en 2004, 52 étaient des ressortissants d'autres pays membres de l'Union européenne (29 Portugais, 13 Italiens, 4 Néerlandais, 4 Belges et 2 Français).

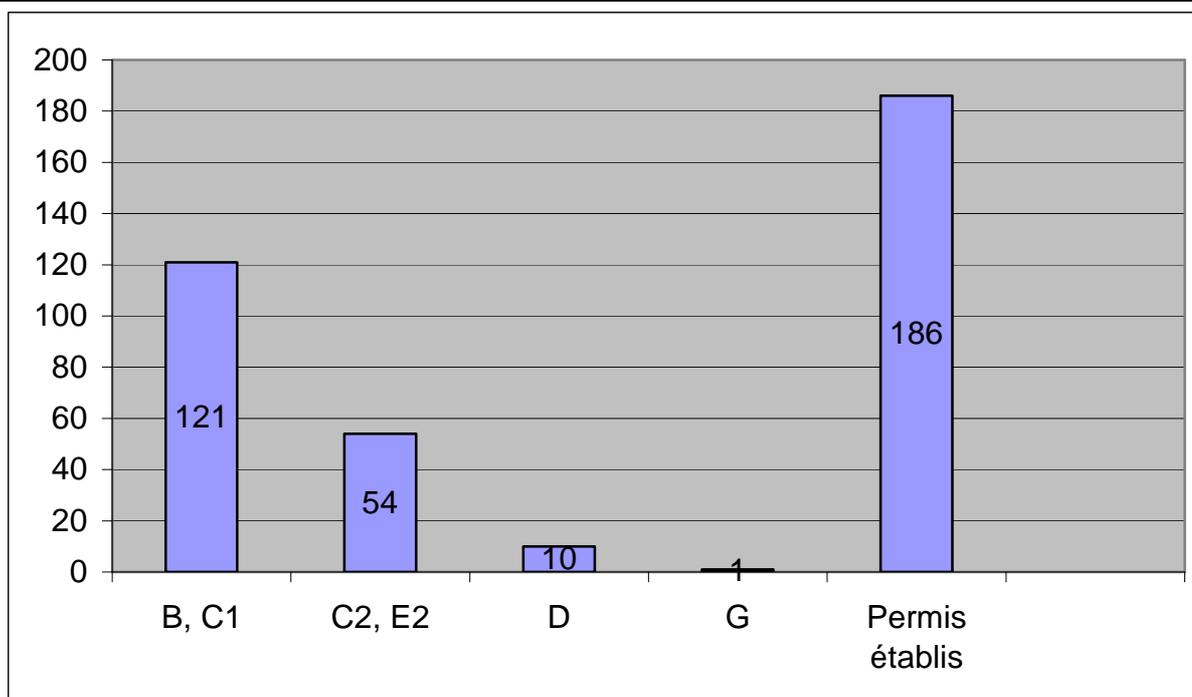


##### b. Instruction chauffeur (IC)

Des formations théoriques et pratiques pour l'obtention du permis de conduire militaire des catégories B, C1 ainsi que des catégories C2, E2, et D ont été organisées en 2004. Sur 191 candidats qui se sont présentés aux épreuves, cent quatre-vingt-six (186) candidats ont réussi les examens théorique et pratique. A noter qu'un candidat a réussi la formation Instructeur G.

120 candidats ont suivi une formation complémentaire au Centre de Formation pour Conducteurs à COLMAR-BERG.

Pendant toute l'année, les instructeurs du peloton IC ont procédé aux initiations des chauffeurs sur nos véhicules Hummer et Hummer blindé. 90 candidats pour la catégorie B, 20 candidats pour la catégorie C et 10 candidats pour la catégorie D ont suivi un cours de formation pour conducteurs à Colmar-Berg.



**B. INSTRUCTION.****1. Préparation opérationnelle.**

## a. Instruction collective.

## (1) Le personnel des unités combattantes

En 2004 la préparation opérationnelle des pelotons participants à la "KOSOVO FORCE" (KFOR) et des sections participantes à la "INTERNATIONAL SECURITY ASSISTANCE FORCE" (ISAF) en Afghanistan était une des missions principales du Centre Militaire à DIEKIRCH.

Afin d'assurer la préparation des forces engagées par le Luxembourg, l'instruction collective s'est concentrée principalement sur la formation de base des nouvelles recrues et sur l'entraînement de nos unités opérationnelles, les compagnies A et D.

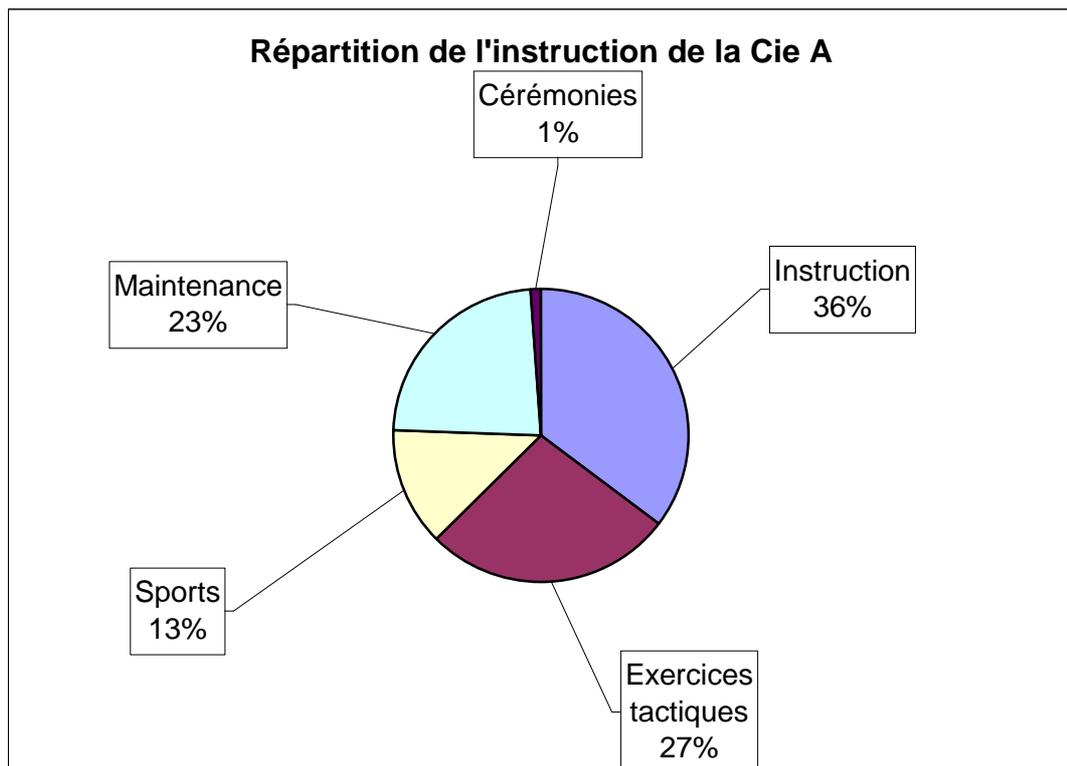
Au courant de l'année 2004 la situation d'effectifs des soldats volontaires dans les unités opérationnelles a continué de s'améliorer.

## (2) Les matières enseignées

## (a) Au sein de la Cie A

Les catégories d'activités organisées au sein de la compagnie A se répartissent comme suit :

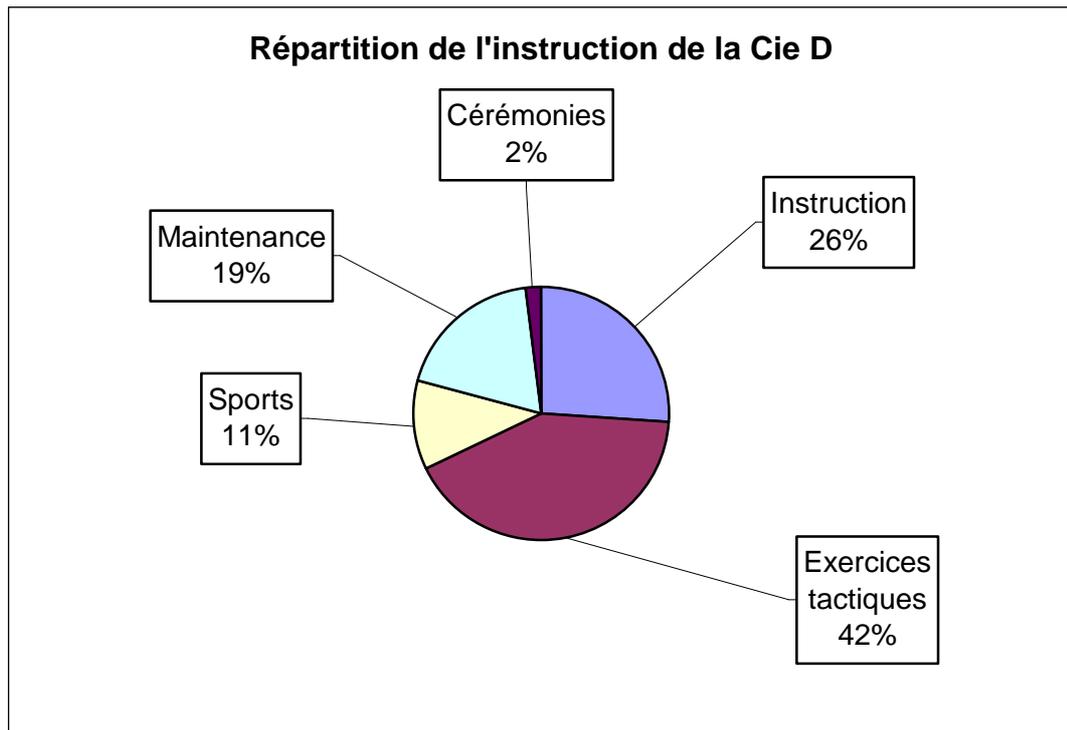
- instruction théorique (tactique, transmissions, lecture des cartes, NBC etc.) ;
- exercices tactiques ;
- éducation physique et sportive ;
- entretien et maintenance des équipements ;
- participation à des cérémonies.



## (b) Au sein de la Cie D

Les catégories d'activités organisées au sein de la compagnie D se répartissent comme suit :

- instruction théorique (tactique, transmissions, lecture des cartes, NBC etc.) ;
- exercices tactiques ;
- éducation physique et sportive ;
- entretien et maintenance des équipements ;
- participation à des cérémonies.



## (c) Au sein des unités KFOR et ISAF.

Les membres de nos contingents suivent une formation approfondie dans les domaines suivants avant d'être envoyés en mission :

- la tactique des opérations de maintien de la paix (OMP) ;
- les patrouilles: de reconnaissance, de renseignement, de sécurité, de contact et sociales ;
- l'armement ;
- les entraînements de tirs ;
- l'identification de matériel ;
- les transmissions;
- les menaces nucléaires, biologiques et chimiques (NBC) ;
- les menaces des champs de mines ;
- les 1er soins ;
- briefing et informations sur la zone d'engagement.

Pour chacune de ces matières, l'instruction théorique est complétée par des séances pratiques.

Des exercices tactiques d'une durée de 2 jours sont prévus hebdomadairement pour mettre en œuvre et évaluer les notions enseignées.

## (d). Conclusions

Le nouveau concept OTAN concernant les forces de réaction rapide (Nato Response Forces – NRF) est maintenant en place. Le Luxembourg devra définir sa contribution à la NRF 7 planifiée en 2006.

La participation aux missions OMP au KOSOVO (KFOR) et en AFGHANISTAN (ISAF) s'est poursuivie au courant de l'année 2004.

## b. Entraînement.

L'entraînement permet aux commandants de faire le point sur la capacité du personnel.

A cette fin, l'EMA planifie et coordonne la participation des unités aux exercices interalliés et l'organisation des entraînements nationaux.

## Exercices et manœuvres.

## (a) Cie A.

Au courant de l'année 2004, la compagnie A a organisé 1 tir à la mitrailleuse lourde .50 au camp d'ELSENBORN en Belgique.

Du 01 février au 07 février 2004, la Cie A a participé à un entraînement hivernal à ANDERMATT en Suisse.

Plusieurs périodes de camp étaient organisées au camp de LAGLAND en Belgique et un exercice dans la région de LULTZHAUSEN au Luxembourg.

## (b) Cie D.

La compagnie D a organisé 3 tirs à la mitrailleuse lourde .50 dont 1 tir de nuit avec appareil de vision nocturne.

Avec le peloton antichar (ATK), la Cie D a participé à un exercice à VERDUN en France et a exécuté deux tirs TOW en Allemagne.

Du 21 mars au 01 avril 2004, la Cie D a participé à un entraînement hivernal à SAALFELDEN en Autriche.

Plusieurs périodes de camp étaient organisées au camp de LAGLAND en Belgique et un exercice dans la région de LULTZHAUSEN au Luxembourg.

## (c) Exercice d'évaluation.

Un important exercice d'évaluation du niveau opérationnel des unités combattantes A et D s'est déroulé du 20 au 24 septembre 2004 dans le Nord du territoire national. Ont participé à cet exercice des unités LU, FR et BE.

(d) Les contingents KFOR

Les pelotons KFOR suivent chacun 17 semaines d'instruction au Luxembourg et en Belgique. Cet entraînement spécifique comprend des séances de tir et des périodes d'entraînement des opérations pour le maintien de la paix (OMP) à LAGLAND et ELSENBORN en Belgique.

Dans le cadre des exercices de tirs, un entraînement spécial sur les Nouvelles Techniques de Tir de Combat (NTTC) a été organisé à LAGLAND en Belgique.

Les exercices de cohésion avec les unités belges se sont déroulés en Belgique dans les régions de BOURG-LEOPOLD, ELSENBORN et SPA.

Deux exercices de synthèse KFOR se sont déroulés en Belgique dans les régions de BOURG-LEOPOLD et d'ELSENBORN.

(e) Les contingents ISAF

Outres les séances de tirs et d'entraînements des missions de maintien de la paix en Belgique à LAGLAND et ELSENBORN, les sections ISAF ont participé aux exercices de préparation au Luxembourg, aux exercices de cohésion et aux exercices de synthèse dans les régions d'ELSENBORN, de VOGELSANG et de KLEINE-BROGEL en Belgique.

(f) Cie B (Ecole de l'Armée et Défense du territoire)

Dans le cadre du plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident à la centrale électronucléaire de CATTENOM, la Cie B avait planifié et exécuté en collaboration avec l'Administration des Services de Secours (ASS) et les sapeurs pompiers, 3 exercices de décontamination dont le premier s'est déroulé le 06 mars 2004 à GREVENMACHER. Le second a eu lieu le 03 avril 2004 à ETTELBRUCK et le troisième le 20 novembre 2004 à STEINSEL.

(g) Participation à des exercices à l'étranger.

Un officier et un sous-officier ont participé comme observateur à l'exercice "RECAMP 4" (**RE**nforcement des **C**apacités **A**fricaines de **M**aintenance de la **P**aix) à COTONOU au Bénin. La série des exercices RECAMP a pour but de constituer un cadre de mise en œuvre d'actions concrètes destinées à aider et à accompagner les pays africains qui le souhaitent, à disposer des capacités suffisantes pour concevoir et conduire des opérations de maintien de la paix.

## 2. Partenariat pour la paix.

Dans le cadre du **P**artenariat **p**our la **P**aix (PpP), initiative de l'OTAN lancée en 1994 visant à renforcer la stabilité et la sécurité en Europe, l'Armée luxembourgeoise a organisé deux cours de langues au profit des pays membres du PpP.

Des représentants de la Biélorussie (1), de la Lettonie (1), de la Roumanie (2), de la Géorgie (1) et de la Bulgarie (2) ont participé au cours de langue anglaise qui s'est tenu du 26 avril au 04 juin 2004.

Des représentants de la Bulgarie (2), de la Lettonie (2), de la Roumanie (2) et de la Slovénie (2) ont participé au cours de langue anglaise qui s'est déroulé du 20 septembre au 03 novembre 2004.

### 3. Activités sportives militaires.

#### a. Activités dans le cadre du Conseil International du Sport Militaire (CISM).

Fondé par cinq nations, la Belgique, le Danemark, la France, les Pays-Bas et le Luxembourg, le Conseil International du Sport Militaire (CISM) voyait le jour à Nice le 18 février 1948. Aujourd'hui le CISM est l'une des plus grandes organisations multisportives au monde. Comptant actuellement 128 pays membres, il rassemble désormais autour des terrains de sport toutes ces forces armées qui se sont parfois opposées au gré de multiples affrontements politiques et idéologiques. A ce titre, le CISM contribue à l'édification de la paix mondiale. Le sport et la solidarité sont les deux piliers de l'organisation sur lesquels sont bâties les très nombreuses activités mondiales et régionales qui occupent environ 300 jours de l'année. Depuis quelques années, le CISM accentue ses efforts dans le domaine de la solidarité, d'une part par le biais de contacts poussés avec les institutions qui s'en sont fait une spécialité tels la Solidarité olympique, les Nations Unies, la fondation « Le droit de jouer » d'Olav Kossu ou encore le Conseil de l'Europe.

#### (1) Organisation de la réunion des pays voisins à Luxembourg.

Les 12 et 13 octobre 2004, le Luxembourg a organisé la réunion annuelle des pays voisins à Diekirch. Y ont participé des représentants de l'Allemagne, de la Belgique, de la France et des Pays-Bas. La coordination du transport des équipes des cinq pays aux compétitions sportives de l'année 2005 et des échanges de vue sur le Plan de Gestion 2005 proposé par le Secrétariat général du CISM étaient les points marquants de l'ordre du jour de cette réunion.

#### (2) Participation à des compétitions sportives et des stages CISM

Au cours de l'année 2004, des équipes militaires composées de membres de l'Armée et de la Police Grand-Ducale ont participé aux championnats militaires suivants :

- 51<sup>ème</sup> Championnat du monde militaire de cross-country organisé du 01 au 05 mars à BEYROUTH, Liban ;
- 11<sup>ème</sup> Championnat du monde militaire de triathlon organisé du 04 au 06 juin à BELFORT, France ;
- Championnat régional de tir au fusil et au pistolet organisé du 14 au 18 juin à THUN, Suisse ;
- 18<sup>ème</sup> Championnat du monde militaire de cyclisme sur route organisé du 01 au 04 juillet à TRENČIN, Slovaquie ;
- 39<sup>ème</sup> Championnat du monde militaire de tir organisé du 10 au 20 juillet à ANKARA, Turquie ;
- 18<sup>ème</sup> championnat du monde militaire de cyclo-cross organisé du 26 au 29 novembre à LIBEREC, République Tchèque.
- Du 01 au 05 mars et du 04 au 30 octobre, le SdtCh Sarah PETRE, membre de la section des sports d'élite de l'Armée a participé à deux stages de perfectionnement de saut d'obstacles au Centre d'Equitation Militaire de l'Armée française à FONTAINEBLEAU

#### (3) Participation à des compétitions militaires nationales et internationales.

Au cours de l'année 2004 des détachements de l'Armée ont participé à 5 marches internationales et à 12 autres compétitions sportives dont vous trouverez le détail ci-après.

#### ➤ Marches

- 27 participants à la Marche européenne du Souvenir et de l'Amitié à ARLON (BE)
- 27 participants à la Marche des Quatre Jours de NIMEGUE (NL)
- 27 participants à la Marche de l'Armée de DIEKIRCH (LU)

13 participants à la Marche d'orientation à LEBACH (GE)

27 participants à la « XXVI Marche Internationale ASORL » le 28 janvier à ELVANGE (LU)

➤ Autres compétitions sportives

- Randonnée cycliste Elsy JACOBS le 01 mai 04 à CESSANGE ;
- 14<sup>ème</sup> Randonnée Nicolas MORN le 09 mai à KAYL ;
- 6<sup>ème</sup> Randonnée Roger GILSON le 22 mai à SCHIFFLANGE ;
- Randonnée cycliste Batty SCHMITZ le 31 mai à KOERICH ;
- 6 Days Lul GILLEN du 05 au 10 juillet à BERTRANGE ;
- Randonnée Jempy SCHMITZ le 08 août à DIEKIRCH ;
- Randonnée cycliste Jang FERRARI le 14 août à ETTTELBRUCK ;
- 10<sup>ème</sup> Randonnée Pir a Mett CLEMENS le 15 août à BETTEMBOURG ;
- 11<sup>ème</sup> Randonnée Bim DIEDERICH le 29 août à PETANGE ;
- Randonnée Charly GAUL le 19 septembre à STEINSEL ;
- Sylvsterlâf le 31 décembre 2004 à Rambrouch ;
- Deux équipes « Pistolet » de la Section de Tir de l'Armée (STA) ont participé à 14 rencontres du championnat national. Elles ont terminé 2<sup>ème</sup> respectivement 4<sup>ème</sup> du championnat ;
- Deux équipes « Fusils à air » ont participé au championnat national. Elles ont terminé 3<sup>ème</sup> respectivement 5<sup>ème</sup> du championnat ;
- Rencontre de tennis de table.

b. Champions nationaux

Au cours de l'année 2004, 6 militaires ont remporté un titre de champion national :

1SdtCh Jacinto FLOR DOS SANTOS, Judo Seniors-73 kg ;

SdtCh Laurent BARAQUIN, Duathlon Seniors distance courte ;

SdtCh Marc SCHMIT, Voile Seniors Laser ;

1SdtCh Alain KOHL, Plongeon Seniors tremplin 1 m, 3 m et 10 m ;

Lt Laurent WESTER, Athlétisme 800 m Indoor Seniors ;

Adj Remy EIFFES, Tir au fusil 3 positions 3x20 & 3x 40 (petit calibre).

**4. La section de sports d'élite de l' Armée.**

A la fin de l'année 2004, la section de sports d'élite de l'Armée se composait de 09 membres pratiquant les sports suivants :

Athlétisme (1), Cyclisme (1), Equitation (1), Karaté (1), Natation, Plongeon (1), Sport mécanique (1), Tennis (1), Triathlon (1), Voile(1).

**C. EDUCATION.**

La mission principale de l'Ecole de l'Armée ( EA ) consiste outre la préparation aux différents examens-concours, à offrir aux volontaires ayant à leur actif 18 respectivement 24 mois de service purement militaire un complément à leur formation scolaire antérieure à leur entrée à l'Armée par la fréquentation des cours niveau A et/ou B respectivement de classes reconnues équivalentes par le Ministère de l'Education Nationale.

**a. Personnel enseignant**

L'EA fonctionne avec le personnel suivant :

- 1 directeur de l'EA
- 6 instituteurs spéciaux du Ministère de la Défense
- des chargés de cours désignés d'un commun accord par le Ministre de la Défense et par le Ministre de l'Education Nationale.

**b. Prestations fournies**

Comme par le passé, l'EA a activement participé à certaines autres missions ( examens, démarches pour placement de volontaires dans des institutions privées ou étatiques, cours d'appui et de révision pour l'examen – concours sous-officier de carrière nouveau régime ainsi que pour les examens de promotion pour adjudants, caporaux de carrière et personnel civil )

**c. Année scolaire 2003 / 2004**

L'EA fonctionnant par semestres scolaires, le rapport couvre l'année scolaire 2003/2004.

Le premier semestre porte sur la période du 15 septembre 2003 au 13 février 2004, le deuxième semestre couvre la période du 16 février 2004 au 15 juillet 2004.

L'EA a offert aux volontaires ayant posé une candidature une formation à choix selon la voie pour laquelle ils se sont inscrits :

**( I ) ANSY ( ancien système )**

- ( 1 ) Tous les volontaires ayant à leur actif 18 mois de service militaire, se prévalant de la réussite d'une V<sup>o</sup> secondaire, d'une 9<sup>o</sup> théorique ou d'études reconnues équivalentes et désireux de poser une candidature aux examens-concours leur réservés exclusivement ont suivi les cours niveau A à raison de 30 leçons hebdomadaires pendant 1 semestre scolaire.
- ( 2 ) Les volontaires ne remplissant pas les conditions précitées ont suivi les cours en niveau à raison de 16 leçons hebdomadaires les mercredi, jeudi et vendredi pendant 2 semestres scolaires.

## ( II ) NOSY ( nouveau système )

Les volontaires ayant à leur actif au moins 24 mois de service purement militaire se sont inscrits au nouveau système scolaire ( NOSY ) résultant du règlement grand-ducal du 21 décembre 2001 concernant le fonctionnement de l'Ecole de l'Armée pour compléter leur formation scolaire par la fréquentation et la réussite de classe AA8, AA9, AB9, AA0, AA1( correspondant aux classes de 8° TE, 9° TE, 9° PO, TOCM, T1CM de l'EST ) respectivement pour accéder à une formation professionnelle et artisanale dans les domaines mécanicien d'auto, tailleur, cordonnier, peintre, aboutissant à l'obtention d'un CATP dans les domaines précités.

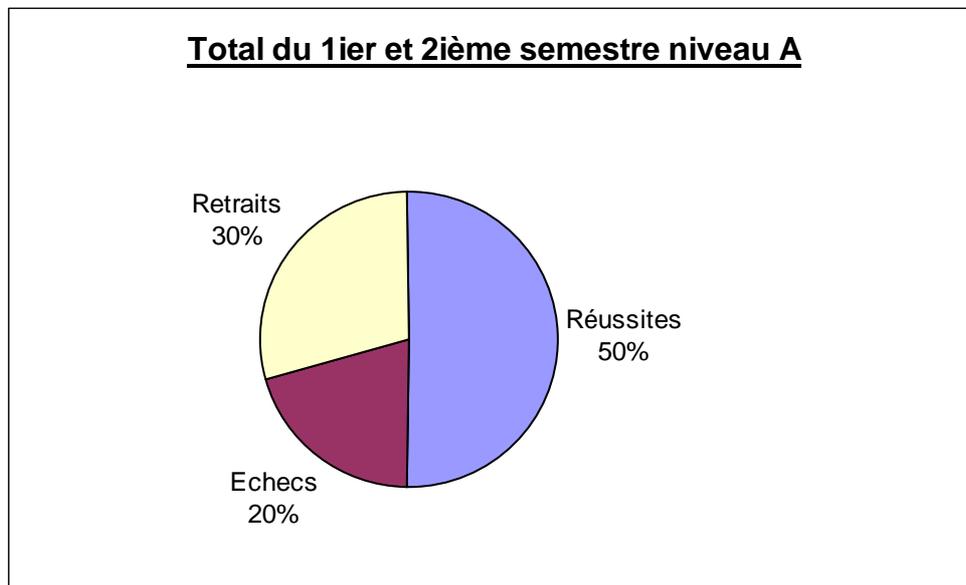
## d. Effectifs

Les effectifs au début du 1<sup>er</sup> semestre 2003/2004 s'élevaient à **100 unités** réparties sur 6 classes : **39 élèves en niveau A ( 39,00 % )** , **32 élèves en niveau B ( 32,00% )** , **29 élèves en NOSY ( 29,00 % )** .

Pour le 2<sup>ième</sup> semestre, les effectifs initiaux comportaient **99 unités** réparties sur 5 classes : **15 élèves en niveau A ( 15,15 % )** , **13 élèves en niveau B ( 13,13 % )** et **71 élèves en NOSY ( 71,72 % )** .

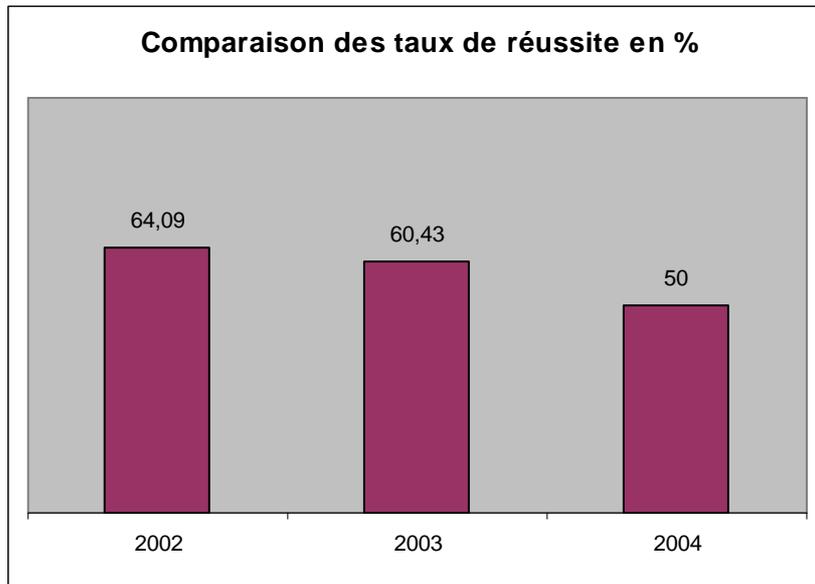
## e. Résultats scolaires

## ( 1 ) Cours niveau A

Total 1<sup>ier</sup> et 2<sup>ième</sup> semestre niveau A

Sur 54 volontaires ayant débuté la formation, 16 se sont retirés et 38 ont suivi la totalité des cours. Au total, 27 élèves ont réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de **50 %**.

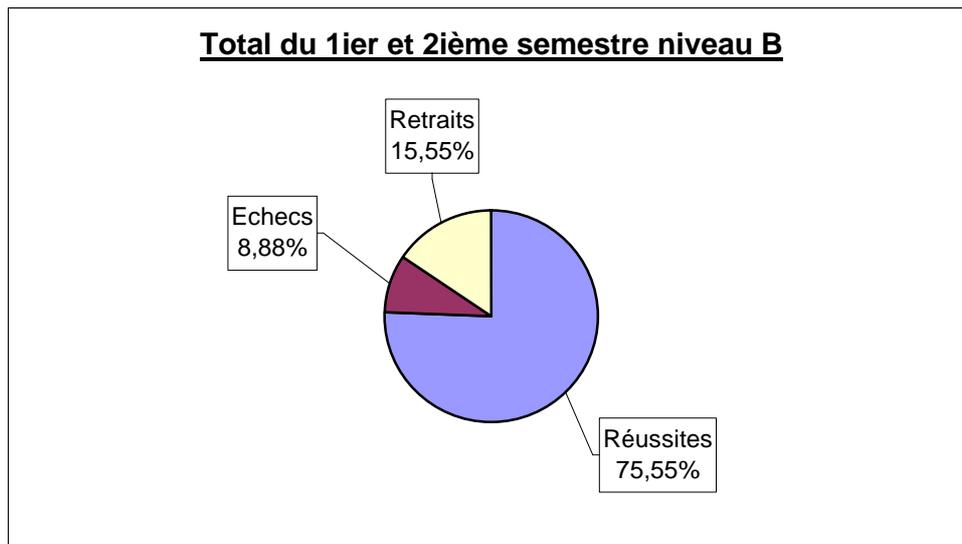
**Comparaison des taux de réussite**  
**( en pour cent )**



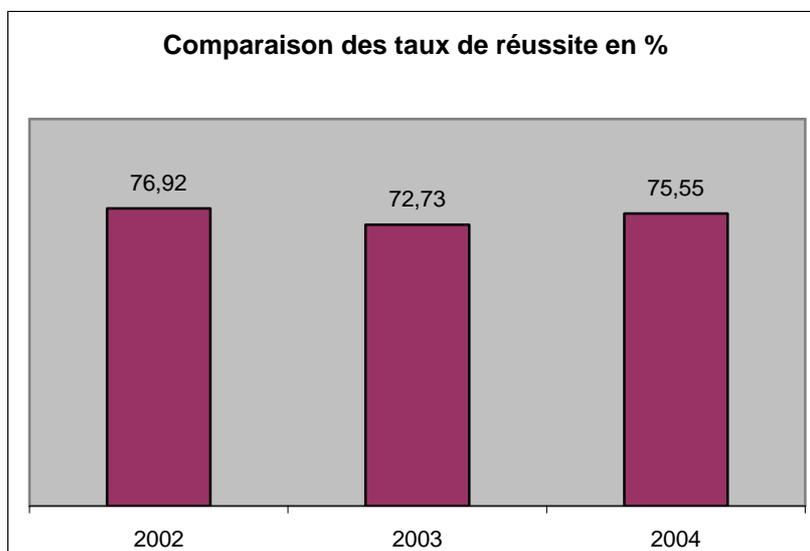
( 2 ) Cours niveau B

**Total 1<sup>ier</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre niveau B**

Sur un total de 45 volontaires ayant débuté la formation, 38 volontaires ont suivi la totalité des cours. 34 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de **75,55 %** .

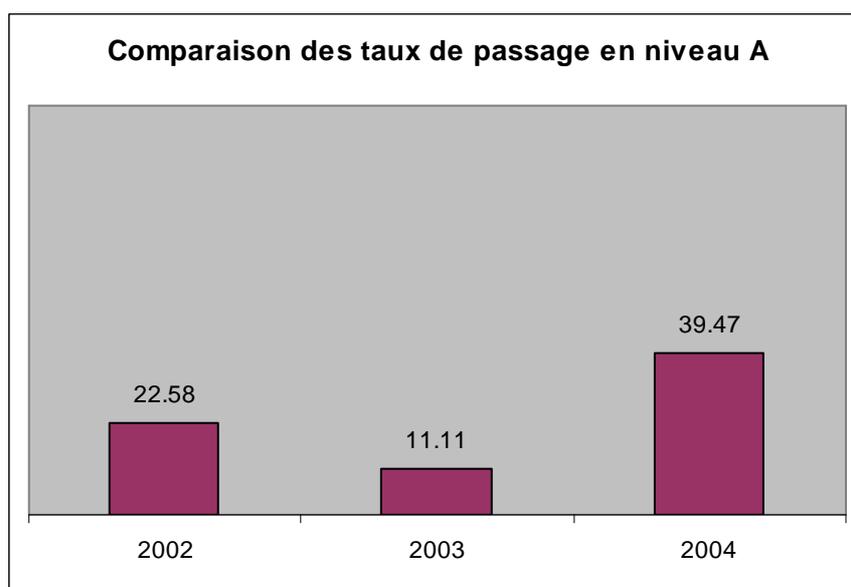


**Comparaison des taux de réussite**  
**( en pour cent )**

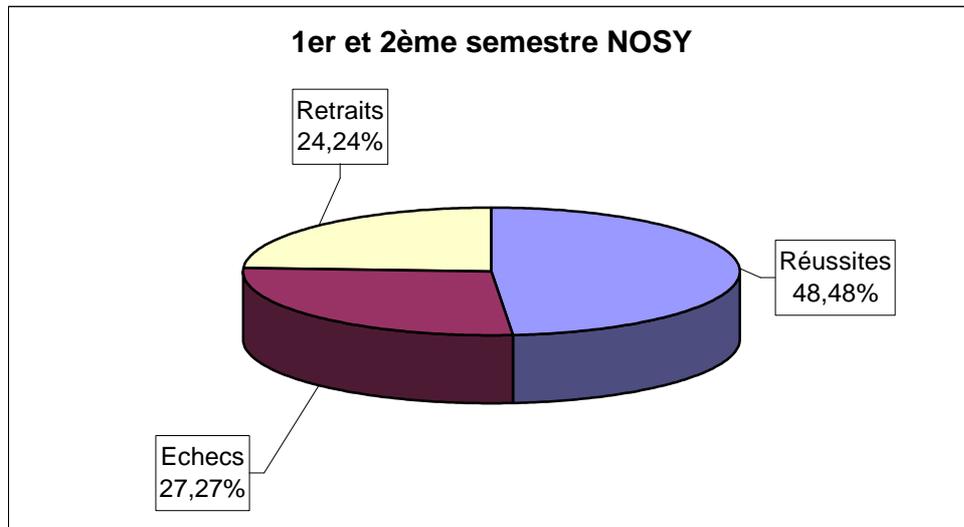


Quant au passage en niveau A par le biais des 75% des points, celui-ci s'avère être réservé aux volontaires faisant preuve d'une fervente discipline personnelle et d'une motivation résolue pour remédier efficacement à leurs déficits scolaires antérieurs et ainsi se voir ouvrir de nouvelles carrières. En effet, sur un total de 38 élèves à la fin de l'année scolaire 2003/2004, 15 élèves ( 39,47 % ) ont réussi le passage en niveau A.

**Comparaison des taux de passage en niveau A**  
**( en pour cent )**



( 3 ) Cours NOSY

Total 1<sup>ier</sup> et 2<sup>ième</sup> semestre NOSY

Sur un total de 99 soldats ayant débuté la formation, 75 volontaires ont suivi la totalité des cours. 48 ont effectivement réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de **48,48%**.

## f. Formation professionnelle et artisanale

Pour l'année scolaire 2003/2004, aucune candidature pour une formation professionnelle et artisanale n'a été introduite.

## g. Résultats des élèves de l'EA aux différents examens

Pendant l'année scolaire 2003/2004, les diverses administrations et entreprises recrutant leurs candidats par le biais de l'Armée organisaient 12 examens-concours réservés exclusivement aux élèves actuels et anciens ainsi qu'aux volontaires n'ayant jamais suivi une formation à l'EA pour pourvoir à 105 postes vacants.

Le nombre de candidatures présentées s'élevait à 273, mais seulement 206 volontaires ont participé aux examens. Cet écart à priori démesuré provient du fait que beaucoup de candidats se sont inscrits à plusieurs examens respectivement ont annulé leur candidature.

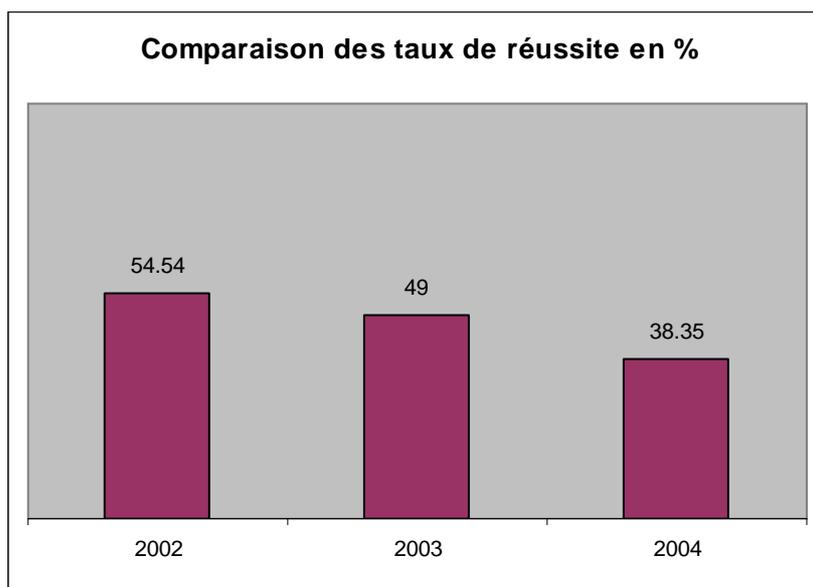
### Comparaison des taux de réussite ( en pourcent )

Sur un total de 206 candidats participant aux divers examens, il y a eu 79 réussites ( 38,35% ).

Ce déclin péremptoire peut s'expliquer en partie par le fait que :

- des administrations et entreprises continuent à présenter des questionnaires ne correspondant plus aux normes actuelles de l'enseignement en général ;
- beaucoup de candidats, en particulier ceux qui n'ont jamais suivi les cours à l'EA, se voient soudainement confrontés à des matières pour lesquelles ils ne ressentent plus aucune affinité après une interruption de formation scolaire de 2 ans et davantage.

La tendance générale du principe du moindre effort et de la nonchalance commencent progressivement à se manifester parmi les volontaires, bien que des mesures préventives aient été démarrées à cet égard. A cela s'ajoute encore un manque de confiance et de responsabilité envers soi-même accompagné d'une constante recherche à dévier les moindres difficultés rencontrées par un retour au plus facile.



#### h. Conclusion

L'EA a continué à assumer sa responsabilité en assurant aux volontaires désireux, une reprise de contact avec le système scolaire par une mise en application des programmes établis ainsi qu'en leur offrant par le biais du nouveau système scolaire un complément à leur formation scolaire antérieure.

Comme l'organisation de l'Ecole de l'Armée (EA), telle qu'elle a été introduite par règlement grand-ducal le 21 décembre 2001, n'a pas permis d'obtenir les résultats scolaires escomptés, il est envisagé de procéder à des adaptations en 2005.

## **SECTION 3.**

# **OPERATIONS - SECURITE MILITAIRE - BUREAU D'ORDRE**

## A. OPERATIONS.

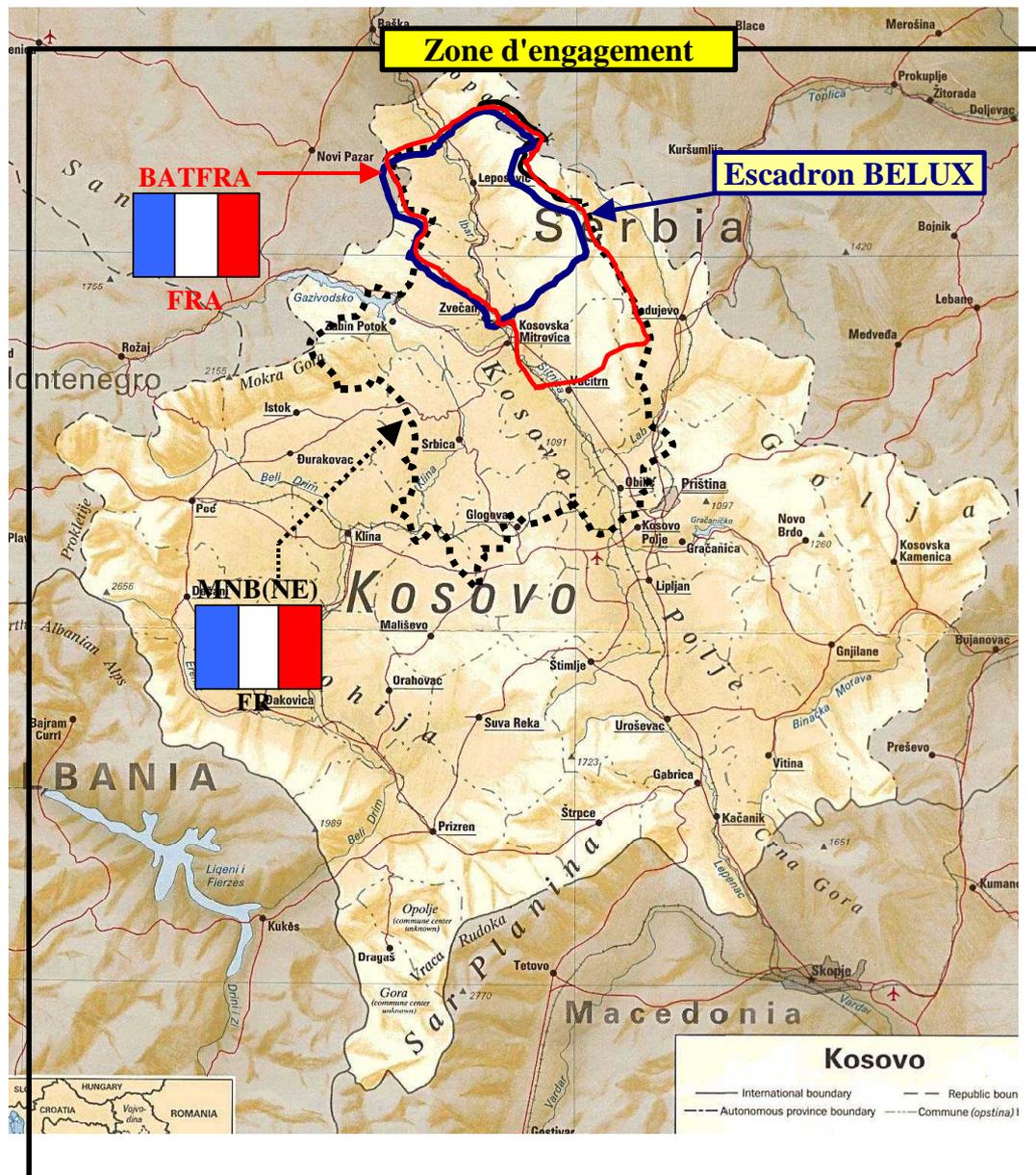
Au cours de l'année 2004, les militaires luxembourgeois ont poursuivi leur engagement au sein de la mission KFOR au KOSOVO et à la mission ISAF en Afghanistan. Quand l'Union européenne (EUFOR) a repris la relève de l'opération militaire de maintien de la paix (SFOR) de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine le 02 décembre 2004, l'Armée luxembourgeoise s'est engagée dans cette opération, baptisée « ALTHEA », moyennant un sous-officier.

## 1. Participation luxembourgeoise à la KFOR au KOSOVO.

## a. Situation générale.

Quoique la KFOR a réussi à rétablir l'ordre public après les émeutes en mars 2004, la situation sécuritaire au KOSOVO reste précaire et incertaine. Le danger d'une recrudescence de la violence entre les différentes ethnies est omniprésent. Afin de contrôler cette situation, la KFOR va commencer à implanter des « Liaison and Monitoring Teams » (LMT) dans les communes du KOSOVO à partir de janvier 2005. La mission de ces LMT sera de garantir les liaisons entre les responsables des différentes communautés, les autorités civiles, l'UNMIK et d'autres organisations internationales afin de fournir des renseignements sur les vrais problèmes de la population dans les domaines politique, économique et social.

La KFOR est déployée en 4 brigades multinationales, les « Multinational Brigade » (MNB). L'unité belgo-luxembourgeoise est intégrée dans un bataillon français, nommé "BATFRA". Ce bataillon fait partie de la MNB (NE) et est établi au nord du KOSOVO.



## b. Participation luxembourgeoise.

La zone de responsabilité de la Brigade multinationale Nord Est (MNB(NE)) reste inchangée par rapport à 2003. La zone d'opération du détachement luxembourgeois se situe dans le secteur du bataillon français au nord-ouest du KOSOVO. Il s'agit d'une région montagneuse et accidentée où les routes en bon état sont peu nombreuses.

L'unité belgo-luxembourgeoise, est stationnée au camp du BELVEDERE près de MITROVICA.

Dans l'exécution de ses missions, le contingent luxembourgeois est placé sous commandement opérationnel (OPCOM) du Commandant d'escadron belge, qui lui est sous contrôle opérationnel (OPCON) du Commandant du bataillon français au sein de la MNB(NE), également sous commandement français.

## (1) Missions des pelotons de reconnaissance.

Pendant leur engagement de 4 mois, les pelotons KFOR exécutent différentes missions qui consistent notamment à effectuer des patrouilles, à occuper des postes d'observation et des « check points » fixes et mobiles, à escorter des convois de matériel et de personnel, à effectuer la garde et la défense du cantonnement BELVEDERE, à appuyer les organisations internationales dans l'accomplissement de leurs missions et à participer à des actions de maintien de l'ordre dans un cadre militaire.

## (2) Evénements importants

Le 17 mars 2004 suite à la mort de 3 enfants albanais fuyant devant des serbes, des centaines d'albanais tentaient de forcer un barrage de la KFOR à Mitrovica pour se venger des serbes vivant de l'autre côté de la ville. Des coups de feu ont été tirés par les manifestants et des soldats français ont été blessés. D'autres incidents ont éclaté presque simultanément dans d'autres villes. Les minorités serbes ont dû être protégées par la KFOR. Il y a eu 28 morts et plus de mille personnes ont été blessées dont une soixantaine de soldats de la KFOR. 286 maisons ont été incendiées et 80 ont été endommagées. De plus, 41 églises et monastères ont été endommagés ou brûlés. Plus de 3.800 personnes ont dû être déplacées afin de les protéger efficacement. La KFOR a été mise en alerte sur la totalité du territoire du KOSOVO et des troupes ont été amenées de Bosnie. Tous les bataillons de réserve de la KFOR ont été mis en alerte et projetés sur le théâtre d'opération.

Les militaires du détachement luxembourgeois qui étaient au cœur même des émeutes ont assumé leurs responsabilités avec détermination, professionnalisme et courage. Le 18 mars 2004, le détachement luxembourgeois a effectué une mission d'extraction de 120 villageois serbes du village de SVINJARE attaqué par près de 200 albanais qui ont mis le feu à de nombreuses maisons.

## c. Personnel KFOR engagé en 2004.

Au courant de l'année 2004, 4 officiers, 14 sous-officiers, 8 caporaux et 66 soldats-volontaires, soit 92 militaires, ont participé aux opérations de maintien de la paix au sein de la KFOR.

	* KFOR XII/14	KFOR XIII/15	KFOR XIV/16	** KFOR XV/17	Total
Offr	1	1	1	1	4
SOffr	3	4	3	4	14
Caporaux	3	1	3	1	8
SdtVol	16	17	16	17	66

\* Le contingent KFOR XII/14 a été déployé le 26 novembre 2003

\*\* Le retour du contingent KFOR XV/17 est prévu pour le mois de mars 2005.

## A. OPERATIONS.

**2. Participation luxembourgeoise à la mission ALTHEA de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine.**

## a. Situation générale.

Le 02 décembre 2004, l'Union européenne a pris la relève de l'opération militaire de maintien de la paix (SFOR) de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. Pour le déploiement de la force européenne (EUFOR) à laquelle participent 33 nations, l'Union européenne dispose de 7267 militaires et de 500 policiers. L'OTAN maintient une présence résiduelle de 200 à 300 hommes sur le terrain.

Depuis le 01 juin 2004, les forces en Bosnie-Herzégovine ont été réorganisées en trois secteurs à savoir, la Multinational Task Force North (MNTF-N), la Multinational Task Force South-East (MNTF-SE) et la Multinational Task Force North-West, (MNTF-NW). Le quartier général de la force européenne se trouve à SARAJEVO.



## b. Participation luxembourgeoise à la mission "ALTHEA".

Un sous-officier luxembourgeois participe à cette mission depuis le 01 novembre 2004. Il occupe le poste de "Admin Assistant" au sein de la branche CJ4 (Logistique) au quartier général à SARAJEVO.

## A. OPERATIONS.

## 3. Participation luxembourgeoise à la Force Internationale de Sécurité et d'Assistance (ISAF) en Afghanistan.

## a. Situation générale.

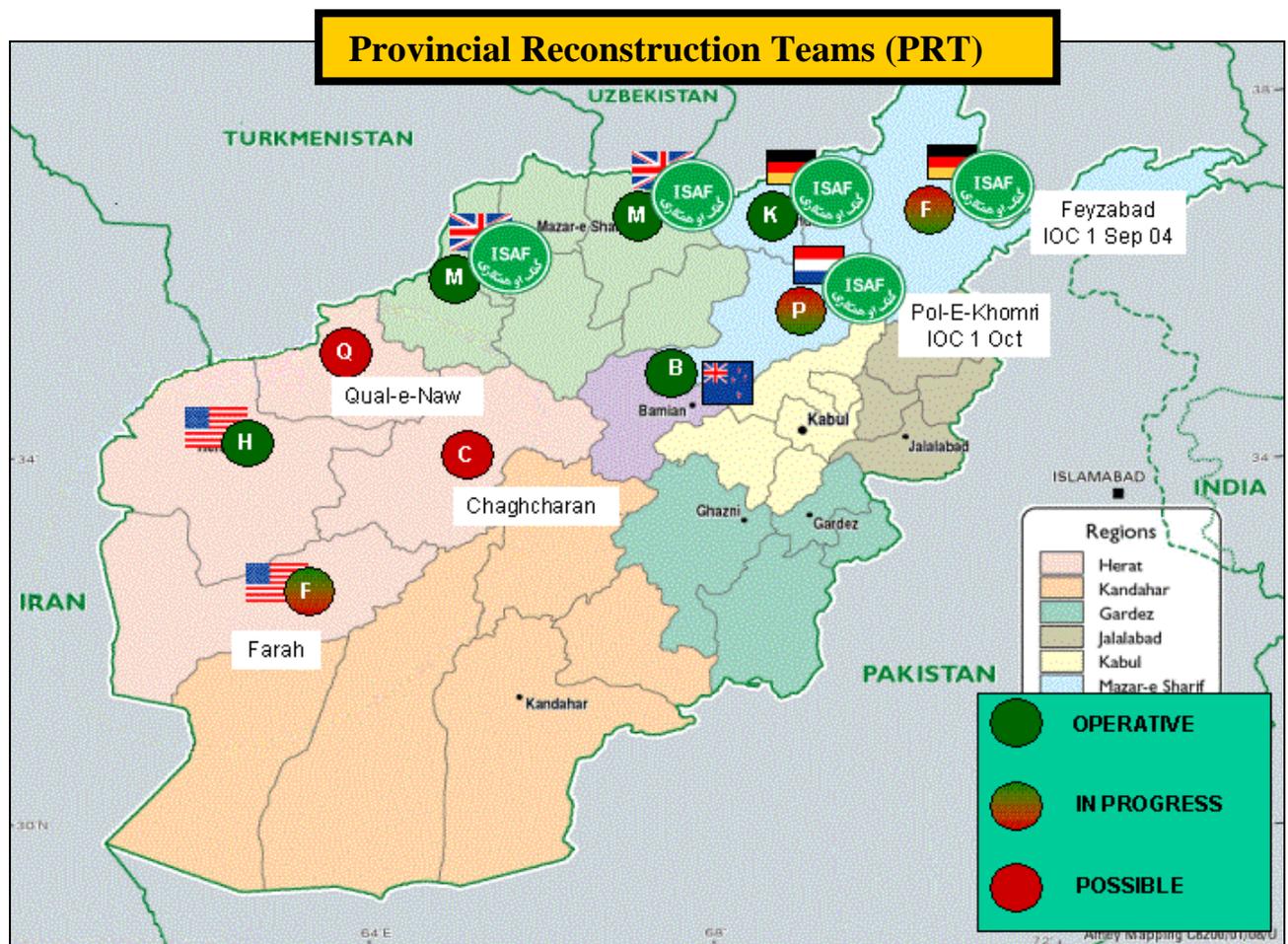
Dans le cadre des accords de Bonn signés le 05 décembre 2001 relatifs à l'établissement d'un plan pour la paix et la sécurité en Afghanistan, le Conseil de Sécurité des Nations unies a mandaté le déploiement d'une Force Internationale de Sécurité et d'Assistance en Afghanistan (ISAF).

Cette force multinationale a pour mission:

- d'assister le gouvernement afghan dans le maintien de la sécurité ;
- d'assurer un climat de stabilité et de sécurité à Kaboul et dans la région environnante ;
- de permettre la réintégration de l'Afghanistan, comme membre responsable, dans la communauté internationale.

En 2004, la communauté internationale a déployé des « Provincial Reconstruction Teams » (PRT) dont l'ISAF a pris le commandement de la composante militaire. Ces équipes PRT qui sont surtout implantées dans les provinces situées au nord du pays ont comme mission principale le renforcement de l'environnement de sécurité du peuple afghan à travers le dialogue avec les dirigeants locaux. Ils soutiennent et participent aux programmes du gouvernement afghan pour le développement et la reconstruction du pays.

En 2004, les premières élections présidentielles en Afghanistan ont connu un franc succès. La préparation et l'exécution de ces élections étaient une responsabilité afghane. L'ISAF a assisté le gouvernement afghan en renforçant la sécurité sur le terrain. Il en a résulté une très large participation des afghans aux élections. L'ISAF continue de supporter les préparatifs aux élections parlementaires qui sont prévues pour avril 2005.



## b. Participation luxembourgeoise.

Suite à l'engagement du Luxembourg de participer à l'ISAF en 2003, l'Armée participe à cette mission avec une section de 9 militaires. Ils sont intégrés dans la compagnie de protection belge qui contribue à la sécurité de l'aéroport international de Kaboul. Le Gouvernement luxembourgeois en conseil a pris la décision de prolonger la participation de ces troupes à l'ISAF prévisiblement jusqu'en février 2006.

Quand le Quartier général du Corps européen (QGCE) a repris le commandement de la ISAF le 09 août 2004 pour une durée de 6 mois, l'officier et le sous-officier luxembourgeois intégré dans les structures de commandement du corps ont été déployés à Kaboul avec ce dernier.

Il faut aussi noter que le Luxembourg participe financièrement à la réalisation de certains projets CIMIC en Afghanistan.

## (1) Les missions du détachement luxembourgeois.

Les missions générales de notre détachement de protection à l'aéroport international de Kaboul sont les suivantes :

- participer à la sécurité du périmètre intérieur de KABUL International Airport (KAIA) au sein de la Cie belge soutenue par des éléments de sécurité afghans ;
- participer au plan de défense général de KAIA dans le cadre des plans de surveillance et de défense.

## (2) Les missions particulières qui découlent des missions générales sont les suivantes :

- assurer le contrôle d'accès à l'aéroport international de Kaboul ;
- en fonction de la menace, assurer la surveillance et/ou la défense de KAIA moyennant des postes d'observation de jour et de nuit, des patrouilles montées et démontées au sein de l'aéroport de Kaboul ;
- effectuer des patrouilles de contact sur l'aéroport de Kaboul en direction de la police afghane dont la mission consiste à assurer la sécurité de l'aéroport civil et des postes d'observation du 504 Bn PANSHIR qui a pour mission d'assurer la sécurité immédiate de la zone aéroportuaire et contrôler les accès sur le site de KAIA ;
- fournir des éléments de Force de Réaction Rapide (QRF) pour appuyer et renforcer le dispositif de surveillance et /ou de défense de l'aéroport ;
- être prêt à effectuer des missions de maintien de l'ordre pour leur propre protection sur l'aéroport de Kaboul ;
- assurer l'escorte de personnalités dans la zone de responsabilité de la brigade multinationale Kaboul (KMNB).

Suite à la mise en place des équipes PRT implantées dans les provinces situées au nord du pays, le transport du ravitaillement de ces équipes a été confié à la force aérienne belge qui exécute cette mission avec un avion C-130. Pour des raisons de sécurité, ces vols sont accompagnés par un détachement de sécurité dont les troupes sont fournies exclusivement par le détachement de sécurité KAIA. A partir de 2005, nos militaires seront autorisés à participer à cette mission de sécurisation des avions.

## (3) Afin d'exécuter cette mission ISAF de façon efficiente, d'autres tâches sont exécutées par nos militaires. Il s'agit :

- de l'exécution d'exercices de tir (au champ de tir) destinés à maintenir l'opérationnalité du contingent ;
- de la récupération de munitions au dépôt de munitions ;
- du contact du personnel clé avec le QG KMNB (Kabul Multi-National Brigade) située à 15 km au Nord-Ouest de KAIA, le QG ISAF à Kaboul ainsi qu'avec les autorités afghanes

---

c. Personnel participant à la mission.

(1) Détachement de protection KAIA

En 2004, trois détachements, à savoir « ISAF-LU-III » « ISAF-LU-IV » et « ISAF-LU-V », composés d'un officier membre de l'Etat-Major du contingent belge ou de l'aéroport international de Kaboul, d'un sous-officier, de deux caporaux et de cinq soldats volontaires ont participé à l'opération de l'OTAN.

Le détachement « ISAF LU III » a relevé notre deuxième détachement le 28 février 2004. Le détachement « ISAF-LU-V » parti à Kaboul le 03 novembre 2004 rentrera au pays début mars 2005.

(2) Quartier général de l'ISAF à KABOUL

Le 09 août 2004, le Quartier général du Corps européen (QGCE) a repris le commandement de la ISAF pour une durée de 6 mois. Le QGCE fournit plus de la moitié du Quartier général de la ISAF dont un officier et un sous-officier luxembourgeois.

Le mandat principal de la ISAF VI consistait à aider les autorités afghanes à organiser les élections présidentielles du 09 octobre 2004. Un mandat secondaire consistait à assurer le bon déroulement de la cérémonie de prise de fonction de M. KARZAI, élu président de l'Afghanistan.

Le corps de déploiement rapide turc prendra le commandement de l'ISAF à partir de février 2005. L'effort du Quartier général de la ISAF se focalisera alors sur la préparation des élections nationales qui se tiendront au printemps 2005.

## A. OPERATIONS.

**4. Participation luxembourgeoise à une mission d’instruction sur la destruction de munitions en BOSNIE et HERZEGOVINE.**

## a. Situation générale.

Le gouvernement de la Bosnie et Herzégovine par l’intermédiaire de son Ministère de la Défense a déclaré disposer de 35.000 tonnes de munitions conventionnelles entreposées dans différents sites, munitions qui devraient être détruites. Les autorités SFOR ont alors élaboré un programme permettant de réduire ces quantités de munitions. Une grande partie d’entre elle seront démilitarisées dans des usines d’armement par séparation des différents éléments et récupération des matières premières. Malheureusement, 1400 tonnes au moins ne pourront pas être traitées par cette voie mais devront être détruites sur des terrains de destruction. Vu le danger que représentent ces munitions, le Commandement SFOR a accordé une priorité à l’organisation de cours de destruction de munitions à l’attention des militaires bosniaques.

## b. Participation luxembourgeoise.

Du 07 octobre au 15 novembre 2004, un démineur de l’Armée luxembourgeoise a participé à TUZLA, au sein d’un détachement d’instructeurs français, à la formation de militaires bosniaques pour enseigner les différentes méthodes de destruction de munitions à l’aide d’explosifs.

**5. Participation luxembourgeoise à la formation de la 1<sup>ère</sup> Brigade intégrée et unifiée en République Démocratique du Congo.**

## a. Situation générale.

Les autorités de République Démocratique du Congo ont demandé à la Belgique d’être leur partenaire privilégié dans le cadre de la formation de leur première Brigade intégrée et unifiée. Le Luxembourg, la France, les Pays-Bas et l’Allemagne se sont joints à cette mission de formation portant le nom code de mission « AVENIR », qui s’est déroulée sous l’égide de la Belgique. Il s’agissait de former successivement trois bataillons aux opérations de maintien de la paix et d’assurer parallèlement une formation de l’Etat-Major de la 1<sup>ère</sup> Brigade intégrée et unifiée. La formation de chaque bataillon (environ 900 hommes) s’est clôturé avec un exercice de synthèse à l’issue duquel le personnel a été évalué sur ses capacités à mener des opérations de maintien de la paix. Lors de la formation aux opérations de maintien de la paix, un accent tout particulier a été mis sur le respect des droits de l’homme, le droit des conflits armés, les règles d’engagement, les règles de comportement et les obligations découlant des mandats de l’ONU.



b. Participation luxembourgeoise.

La formation de la 1<sup>ière</sup> Brigade s'est déroulée en trois rotations entre février 2004 et juin 2004. Les instructeurs luxembourgeois dont un officier et un sous-officier, ont participé à la formation du 3<sup>ième</sup> Bataillon de la brigade du 27 avril au 05 juin 2004. La formation s'est déroulée au camp militaire de SIMI-SIMI près de KISANGANI.

## 6. Participation luxembourgeoise à l'opération CMAC au Cambodge.

a. Situation générale.

Le Royaume du Cambodge est un des pays le plus contaminé au monde par des mines et des munitions non-explosées (UXO = Unexploded Ordnance) suite aux différents conflits qui s'y sont déroulés durant ces trente dernières années. Le Cambodian Mine Action Center (CMAC) dépend du gouvernement cambodgien et sa mission consiste à dépolluer le Cambodge de toutes les mines et de tous les engins non-explosés afin de permettre au peuple cambodgien de mener une vie sans danger dans un environnement sûr. Actuellement le CMAC comprend environ 2000 personnes réparties dans 48 pelotons de déminage et 18 équipes EOD (Explosive Ordnance Disposal). Ces unités sont déployées dans 8 provinces. De nombreux experts originaires de nations volontaires, d'organismes internationaux ou d'ONG (Organisation Non-Gouvernementale) participent également au CMAC.

b. Participation luxembourgeoise.

Du 14 septembre 2003 au 31 mars 2004, un démineur de l'Armée luxembourgeoise a participé à l'assistance technique de la branche EOD du CMAC au sein d'un détachement belge.

Les missions principales du détachement belgo-luxembourgeois étaient les suivantes :

- suivi technique des équipes EOD en mission sur le terrain ;
- conseiller les officiers opérations chargés de la mise en œuvre des équipes EOD ;
- formation du personnel EOD par le biais de cours donnés au centre d'entraînement ;
- aide à la décision pour la planification et la mise en œuvre des équipes EOD ;
- suivi logistique spécifique au matériel EOD.

Pendant sa mission au Cambodge, le spécialiste de l'Armée luxembourgeoise a supervisé 8 équipes EOD en leur portant assistance et conseil sur le terrain. Dans les 6 mois de déminage dans les provinces de Kandal, Kampong Chhnang, Prey Veng et Kampong Thom, 3400 mines et UXO ont été détruits en sa présence.

## 7. Conclusions.

La participation de militaires luxembourgeois à des opérations de maintien de la paix est devenue la mission opérationnelle principale de l'Armée. Quelque 101 militaires luxembourgeois ont participé à des missions de maintien de la paix sous l'égide de l'OTAN, de l'UE et de l'ONU en 2004.

Ainsi, la formation et l'entraînement de nos troupes, l'acquisition de nouveaux matériels couplés à de bonnes relations avec les forces armées étrangères ont toujours constitué un point important pour l'armée luxembourgeoise. Toutefois, de nouveaux défis tels le concept NRF de l'OTAN et celui des Groupements tactiques de l'Union européenne, nous attendent dans un proche avenir.

Parmi les 26 nations de l'OTAN ayant contribué aux missions de maintien de la paix en 2004, l'Armée luxembourgeoise, avec la participation de 5,6 % de son effectif, occupe le 4<sup>ième</sup> rang dans les statistiques de l'OTAN. A titre indicatif signalons que le Canada qui figure au premier rang de ces statistiques a engagé 12,54% de ses troupes alors que les Etats-Unis d'Amérique participent aux missions de maintien de la paix de l'OTAN avec 0,72 % de leur forces armées.

Actuellement le gouvernement et les autorités militaires sont occupé a définir le cadre des missions futures de l'armée afin de permettre au Luxembourg de remplir ses obligations dans le cadre des nouveaux objectifs que se sont fixé tant l'Union européenne que l'OTAN afin de prévenir ou gérer des crises internationales dans l'intérêt de la stabilité et de la sécurité en Europe et dans le monde.

**B. SECURITE MILITAIRE.****1. Sécurité des installations militaires.**

En 2004, l'armée a entamé l'installation d'un nouveau système de surveillance électronique et d'accès de ses installations militaires. La garde physique des installations militaires par des gardiens professionnels depuis 2002 s'est avérée efficace. Aucun incident ayant trait à la sécurité des installations militaires n'a été relevé en 2004. Toutefois, vu la situation internationale, il convient de garder pour nos installations militaires un état de vigilance approprié.

**2. Mesures en matière de contre terrorisme.****a. Dispositifs de sécurité.**

Depuis les attentats suicides du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique, l'Armée luxembourgeoise a participé à un dispositif mixte police/armée dans le but de garantir une surveillance accrue et une protection rapprochée des bâtiments de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg. Ce dispositif a toutefois été allégé au courant du mois de juillet 2004 et l'Armée a mis fin à cette mission.

Néanmoins, l'instruction et la formation de nos militaires dans le domaine de la protection de sites et d'installations ont été maintenues en vue de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne au cours de la première moitié de l'année 2005.

**b. Mesures de sécurité spéciales en cas de crise ou de catastrophe.**

Au courant de l'année 2004, l'Armée luxembourgeoise a mis en place les structures d'une cellule de crise qui pourra être activée rapidement. Elle se situe à l'Etat-Major et a pour mission de préparer les mesures d'urgence et de conseiller le CEMA lors d'accidents majeurs, de décès de militaires ou de prises d'otages.

La piquet d'intervention de l'Armée a également été réorganisé pour permettre à l'Armée de réagir de façon rapide et efficace en cas de besoin au Luxembourg.

Ces deux mesures s'inscrivent dans la politique de sécurité de l'OTAN qui déclare les différents états d'alertes applicables dans les pays membres suivant les directives du Quartier Général des forces alliées en Europe (SHAPE).

**C. BUREAU D'ORDRE AUXILIAIRE DE L'ARMÉE (BOA) ET SALLE DES OPERATIONS.****1. Mission principale.**

La mission principale du Bureau d'Ordre Auxiliaire à l'Etat-Major de l'Armée consiste dans la gestion du courrier classifié. En outre, le personnel de ce bureau est appelé à assumer les fonctions suivantes :

Crypto-Custodian, assurer la supervision des moyens de communications sécurisés et du matériel cryptologique ;  
Opérateur des transmissions dans la Salle des Opérations.

**2. Transmissions et communications sécurisées.**

Dans le domaine des transmissions et des communications sécurisées, l'Armée luxembourgeoise a dû suivre l'évolution des technologies modernes et s'est dotée de nouveaux moyens pour garantir la liaison avec les commandements alliés et les instances politiques concernées.

**a. « LUSECNET ».**

En 2004, l'Etat-Major de l'Armée a été connecté avec un poste de travail au réseau sécurisé national « LUSECNET ». Le réseau LUSECNET est un réseau informatique classifié, permettant la transmission d'informations jusqu'à un niveau de classification SECRET. Il a été développé pour les besoins des Ministères, Administrations et Services du Gouvernement luxembourgeois comme remplacement de l'ancien réseau STU II B, téléphone sécurisé / MFA. L'accès à cette messagerie électronique permet à l'Etat-Major de recevoir et de transmettre des informations classifiées d'importance nationale de et vers les représentations politique et militaire à l'étranger.

**b. « Crisis Response Operations NATO Open System » (CRONOS).**

Bien que déjà installée en 2003, la connexion de l'Etat-Major de l'Armée n'a atteint sa pleine capacité opérationnelle qu'au mois de septembre 2004.

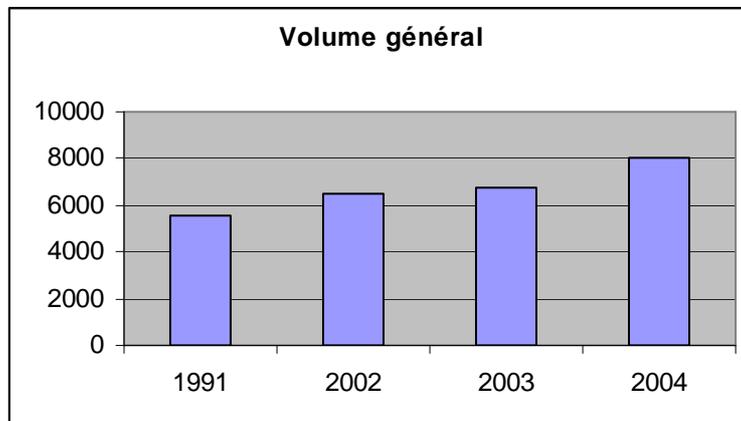
Le réseau CRONOS est un réseau informatique avec messagerie électronique classifiée de l'OTAN pour des besoins militaires. Il s'agit d'une capacité de commandement et de contrôle du Commandement des Forces Alliées en Europe (CAE).

Depuis lors, l'Etat-Major de l'Armée peut disposer, en temps réel, des informations nécessaires dans le cadre de la participation luxembourgeoise aux opérations telles que la KFOR et la ISAF. Cela permet une meilleure coordination et une transmission plus rapide des informations rendant la prise de décision plus rapide. Il en résulte toutefois que la transmission directe et aisée par messagerie électronique entraîne un gain de temps considérable, l'accélération du processus décisionnel mais aussi une augmentation du volume d'informations transmises.

Comme toute information classifiée doit être réceptionnée (imprimée), enregistrée, distribuée et enfin détruite par le personnel du Bureau d'Ordre à l'Armée, l'augmentation du volume d'informations transmises a un impact non négligeable sur la méthode de travail au Bureau d'Ordre.

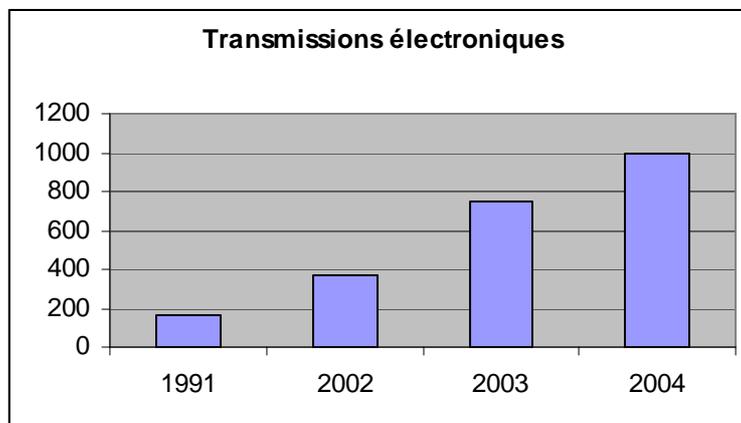
## c. Volume général des transmissions et des enregistrements.

Pendant la période des années 1991 à 2002, le nombre d'enregistrements variait entre 5.590 et 6.469 par an. En 2003, une légère augmentation avec 6.778 enregistrements fut constatée. Cependant en 2004, le nombre d'enregistrements atteint les 8.000 unités.

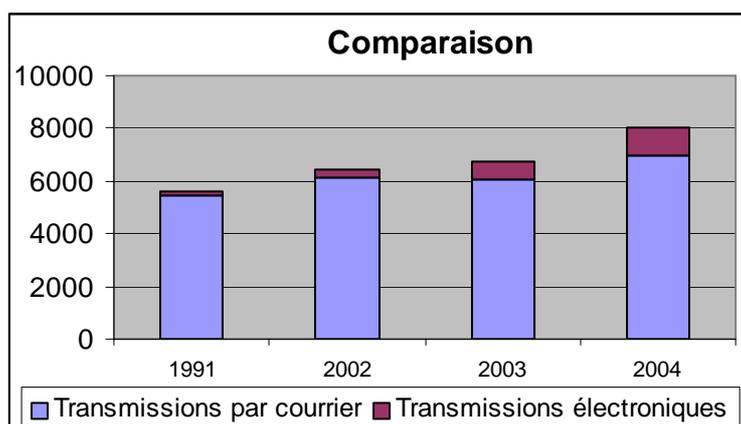


## d. Volume général des transmissions électroniques.

Si entre 1991 et 2002 on a enregistré entre 160 et 368 transmissions électroniques par an, on constate cependant que pour la période couvrant les années 2003 et 2004, le nombre des transmissions a triplé.



## e. Comparaison entre les transmissions électroniques et par courrier.



**SECTION 4.**

**RELATIONS  
INTERNATIONALES.**

**SECTION 4 . RELATIONS INTERNATIONALES.****1. OTAN.**

## a. Généralités.

Outre la poursuite des travaux ciblant une intégration graduelle de l'Ukraine dans les structures euro-atlantiques, l'intensification de la coopération avec la Russie et la relance de la coopération avec les pays méditerranéens, l'année 2004 fut marquée par les points forts suivants :

- (1) Les Balkans occidentaux.
  - (a) En 2004, les priorités de l'OTAN pour la Bosnie-Herzégovine étaient :
    - Le transfert d'autorité de la mission SFOR à l'Union européenne, chargée de la stabilisation de la paix dans le cadre de l'opération ALTHEA, menée sur base des arrangements Berlin Plus.
    - Le maintien d'un quartier général à Sarajevo avec environ 150 militaires afin d'assister la Bosnie-Herzégovine dans la réforme de défense et pour maintenir des tâches opérationnelles résiduelles telles que la capture des criminels de guerre.
  - (b) Au Kosovo, l'environnement de sécurité reste fragile après les émeutes de mars qui avaient vu le doublement des effectifs luxembourgeois déployés dans la région de Mitrovica pendant une période de 2 semaines. Ainsi, l'OTAN a décidé que la KFOR maintiendra ses capacités opérationnelles jusqu'à ce que la situation politique et les conditions de sécurité permettent un changement et l'abolition des secteurs de brigade. En attendant les décisions sur le futur de la politique du Kosovo, la KFOR maintiendra une présence robuste afin de contribuer efficacement à l'émergence d'un Kosovo sûr, stable et multiethnique, sur la base de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies.
- (2) Suite à la décision des chefs de Gouvernement et d'Etat lors du sommet de l'OTAN à Istanbul en juin 2004, l'OTAN a décidé, conformément à la résolution 1546 du Conseil de sécurité des Nations Unies, d'aider le Gouvernement intérimaire irakien à assurer la formation et à contribuer à l'équipement des forces de sécurité irakiennes afin que l'Irak puisse assumer pleinement la responsabilité de sa propre sécurité le plus tôt possible. Ainsi, l'OTAN a décidé d'envoyer quelque 300 militaires à Bagdad afin de former le personnel irakien, ainsi que de garantir l'appui logistique et la protection du personnel allié. Cette mission s'ajoute à l'assistance technique que l'Alliance continue à fournir aux troupes polonaises des forces de coalition dans les domaines de l'information et des communications.
- (3) En Afghanistan, l'OTAN a pour mandat d'aider et d'encourager le Gouvernement afghan à améliorer la sécurité du peuple afghan et à faire face aux défis que représentent le trafic des stupéfiants, les insurgés et le désarmement de toutes les milices locales. Suite au déploiement de troupes alliées dans la région de Kaboul et à l'établissement d'équipes de reconstruction provinciales dans la région nord de l'Afghanistan, l'OTAN a également fourni un soutien essentiel aux élections présidentielles qui se sont tenues au mois d'octobre dernier.

Actuellement, l'Alliance prépare une deuxième extension de la Force d'assistance à la sécurité (FIAS) dans l'Ouest de l'Afghanistan afin de poursuivre le processus de reconstruction dans cette région du pays. De même, les autorités militaires définissent les contributions nationales nécessaires pour assurer la sécurité des élections locales et législatives qui auront probablement lieu au printemps 2005.

A souligner que le Corps européen est chargé du commandement des opérations de la FIAS à Kaboul à partir du 09 août pour une durée de six mois.

- (4) Depuis les attentats suicides du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, l'OTAN a poursuivi des opérations de surveillance de la navigation maritime en Méditerranée orientale (Active Endeavour), opération qui devrait sous peu voir le soutien de la Russie.
  - (5) Dans le cadre de la création d'une force de réaction de l'OTAN (NRF), les autorités militaires ont procédé à la mise sur pied d'une capacité initiale, composée de forces aérienne, terrestre et maritime, servant principalement à tester et à développer davantage le concept de cette force expéditionnaire qui devra être rapidement déployable partout où il le faudra. Un exercice avec déploiement stratégique permettant de certifier la capacité opérationnelle finale de cette force devrait se tenir en 2006 avec la participation du Corps européen.
- b. L'Etat-Major de l'Armée (EMA).

L'EMA a participé à un grand nombre de réunions dans le cadre de l'OTAN, que ce soit au niveau ministériel, au niveau des Chefs d'Etat-Major et au niveau des groupes de travail. Le Chef d'Etat-Major a assisté en particulier aux réunions du Comité militaire en session des Chefs d'Etat-Major, du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) et du Conseil OTAN-Russie, ainsi qu'à la Commission OTAN-Ukraine et au premier Dialogue méditerranéen qui réunissait les Chefs d'Etat-Major des pays de l'OTAN, de l'Algérie, de l'Egypte, d'Israël, de la Jordanie, de la Mauritanie, du Maroc et de la Tunisie.

Par ailleurs, il a participé au sommet de l'OTAN organisé en juin 2004 à Istanbul et aux réunions des ministres de la Défense de l'OTAN.

L'EMA s'est concentré en 2004 principalement sur le déploiement du Quartier général du Corps européen en Afghanistan, ainsi que sur les dossiers suivants :

- le développement de la « NATO Response Force » et les implications pour le Luxembourg ;
- l'évolution des opérations de l'OTAN et en particulier la relève de l'opération « SFOR » par l'Union européenne ;
- la mise en oeuvre du concept RENEGADE (concept permettant de réagir face à une menace représentée par un avion commercial victime d'une prise de contrôle hostile et utilisé comme arme pour perpétrer une attaque terroriste) dans le cadre des mesures prises par l'Alliance suite aux attentats du 11 septembre 2001,
- la mise sur pied d'une étude et d'un concept sur les aéroports militaires clefs de l'Alliance en Europe et les implications pour le Luxembourg,
- la réponse de l'OTAN face au terrorisme.
- les relations entre l'OTAN et l'UE.

- c. Représentant Militaire Permanent au Comité Militaire de l'OTAN (MilRep).

Le Représentant Militaire Permanent se charge, pour le compte du Chef d'Etat-Major, des activités courantes du Comité militaire.

En 2004, le Comité militaire a traité les sujets suivants :

- la mise en oeuvre de l'extension de la mission en Afghanistan et le déploiement du Corps européen en Afghanistan,
- la mise sur pied de la mission de formation des forces de sécurité irakiennes,
- le développement et les modalités d'emploi de la force de réaction rapide de l'OTAN (NRF),
- les discussions sur les modalités de l'exercice réel de la NRF (LIVEX 06),
- la mise en oeuvre du concept RENEGADE,
- la réalisation d'une étude et l'élaboration d'un concept sur les aéroports militaires clefs de l'Alliance en Europe,
- la re-définition des priorités allouées aux paquets de capacités,
- le rôle spécifique du quartier général régional à Lisbonne,
- la gestion du plan d'opérations dans les Balkans « JOINT ENDEAVOUR ».

Par ailleurs, le Comité militaire a élaboré un concept sur l'emploi des forces de réserve opérative et stratégique au profit des missions de l'OTAN et de l'UE et a défini une approche globale pour harmoniser les différentes disciplines de planification de l'Alliance.

d. Représentant Militaire Permanent Adjoint au Comité militaire de l'OTAN (MilRepAdjt).

Dans le cadre de ses multiples fonctions (Représentant Militaire National au SHAPE, Officier de liaison auprès de la cellule de coordination du partenariat pour la paix et conseiller militaire auprès de la représentation permanente), le représentant militaire permanent adjoint ne peut qu'aider ce dernier d'une façon très limitée.

Le RepMilAdjt a suivi les travaux dans le groupe *Military Committee Working Group Air Defence* traitant notamment des problèmes du « Air Policing » (AP) et du concept « RENEGADE ». Dans le cadre de la recherche d'une solution OTAN pour faire face à un incident RENEGADE, le Luxembourg a entamé des pourparlers avec ses pays voisins. Pour le moment, les négociations sur une possible intervention d'intercepteurs belge ou français dans l'espace aérien national sont en cours.

Le deuxième groupe de travail suivi par le RepMilAdjt est le *Military Committee Working Group Resources*. Il traite notamment des « Capability Packages », dont entre autres nos deux sites de la WSA (Bettembourg et Sanem), la nouvelle structure de commandement de l'OTAN, un éventuel déménagement du quartier général des AWACS, l'utilisation de l'oléoduc OTAN à FINDEL, du financement en commun des opérations et des agences de l'OTAN.

Le troisième groupe de travail suivi par le RepMilAdjt est le *Military Committee Working Group Operations & Training*.

e. Conseiller Militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN.

Le Conseiller Militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN représente le Luxembourg dans plusieurs comités, notamment le "Defence Review Committee" (DRC), l'"Executive Working Group" (EWG), l'"Executive Working Group - Reinforced" (EWG-R), et le "Defence Group on Proliferation" (DGP).

Le DRC a principalement traité la nouvelle planification de la défense et des capacités (Prague Capability Commitments).

L'EWG s'est concentré en 2004 sur les capacités OTAN (transport stratégique, ravitaillement aérien etc.), les relations OTAN-UE, la « Comprehensive Political Guidance », les opérations OTAN (Balkans, Afghanistan, Iraq etc.), la génération des forces et comment rendre les forces Alliées plus utilisables.

La défense contre les missiles de théâtre et contre les missiles tout court figuraient à l'ordre du jour de l'EWG-R.

Le DGP a continué de développer avec grand succès le bataillon et les laboratoires CBRN, ainsi que les autres mesures « Bronson » dans le domaine de la défense NBC.

f. Représentant Militaire National auprès du SHAPE (RMN).

Le RMN est le représentant du Chef d'Etat-Major de l'Armée au Grand Quartier Général des Puissances Alliées en Europe (SHAPE). En tant que tel, il assiste à toutes les réunions avec SACEUR, DSACEUR et, en principe, le Chef d'Etat-Major du SHAPE, ainsi qu'aux réunions hebdomadaires avec les RMN. Toutefois, il y a lieu de remarquer que les absences régulières du RMN, dues aux fonctions qu'il occupe au sein de la délégation du Luxembourg auprès de l'OTAN, ne lui permettent pas un suivi adéquat de tous les dossiers traités au SHAPE ayant un intérêt pour le Luxembourg.

Les sujets les plus importants traités en 2004 ayant un intérêt pour les opérations de l'OTAN en cours, les relations OTAN-UE, la nouvelle structure de commandement de l'OTAN, les capacités, le « Core Airfield Concept & Study », les relations avec les partenaires et la Russie etc.

En 2004, l'échelon RMN a visité les forces armées grecques fin mai et allemandes en mi-septembre.

g. Officier de Liaison – Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix.

A cause de ses autres fonctions, l'Officier de Liaison auprès de la Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix (PCC) limite ses présences aux réunions de la PCC traitant des sujets intéressants pour l'Armée luxembourgeoise : ceux traitant des exercices et autres activités Partenariat pour la Paix avec participation luxembourgeoise ou ayant lieu au Luxembourg, comme les cours de langues offerts par le Luxembourg.

A noter dans ce contexte, qu'en 2004 deux cours en langue anglaise ont été organisés et que le cours de langue française a dû être annulé faute de candidats.

## 2. Union européenne (UE).

a. Généralités.

Pour la délégation militaire auprès de l'Union européenne, l'année 2004 fut marquée par les événements suivants:

(1) Arrangements permanents entre l'UE et l'OTAN.

Le Conseil européen de décembre 2003 avait invité le Secrétaire Général/Haut Représentant (SG/HR) à proposer les mesures nécessaires pour améliorer la préparation des opérations de l'UE ayant recours aux moyens et capacités de l'OTAN et pour mettre en place une cellule comportant des composantes civiles et militaires. Le rapport du SG/HR du 15 juin 2004 au Conseil propose la création de la cellule civilo-militaire, d'un centre d'opérations pouvant être activé au besoin, d'une cellule permanente de l'UE au SHAPE et d'une équipe de liaison permanente de l'OTAN auprès de l'Etat-Major de l'Union européenne.

Le Conseil européen du 17 décembre 2004 a adopté une proposition détaillée du SG/HR en vue de la mise en œuvre de la Cellule civilo-militaire pour janvier 2005 et du centre d'opérations pour janvier 2006. La cellule comprendra 29 personnes et le centre d'opérations pourra atteindre un effectif de 86 personnes en cas d'activation.

## (2) Opérations militaires de gestion de crises et soutien externe de l'UE.

## (a) Opérations.

## ➤ Enseignements tirés des opérations ARTEMIS.

L'opération ARTEMIS a eu lieu du 5 juin au 1 septembre 2003 en République Démocratique du Congo (RDC), en Ituri. ARTEMIS était une opération autonome de réaction rapide avec recours à une nation-cadre (il peut s'agir d'une nation ou d'un groupe de nations, qui fournissent la structure de commandement et l'essentiel des forces et auxquelles le Conseil a confié des responsabilités particulières pour mener une opération), en l'occurrence la France.

En adoptant le 23 février 2004 le rapport sur les leçons tirées de cette opération, le Conseil Affaires Générales Relations Extérieures (CAGRE) a invité le Comité Politique et de Sécurité (COPS) à mettre en œuvre les actions nécessaires pour remédier aux lacunes identifiées en vue des futures opérations que l'UE mènera sur le modèle ARTEMIS. Parmi ces actions figurent la réaction rapide, l'approche globale de l'UE face à une crise (cohérence entre outils diplomatique, économique et militaire), la nécessité de renforcer le rôle du représentant spécial de l'Union européenne (RSUE), la planification et la conduite opérationnelle, les relations UE/ONU et autres partenaires, les questions administratives, financières et juridiques.

Les enseignements ont été incorporés dans la planification de l'opération ALTHEA en Bosnie-Herzégovine, notamment dans les domaines suivants : coordination civilo-militaire, base légale de l'opération ALTHEA, révision des procédures opérationnelles des quartiers généraux d'opération de l'UE et révision des lignes directrices des quartiers généraux de la force.

## ➤ Enseignements tirés des opérations CONCORDIA.

L'opération CONCORDIA s'est déroulée en Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM) du 31 mars au 15 décembre 2003. CONCORDIA était une opération avec recours aux moyens et capacités de l'OTAN dans le cadre des arrangements « Berlin Plus ». Depuis le 15 décembre, une mission de police européenne, EUPOL PROXIMA, assure la relève de la mission militaire.

En 2004, le Comité militaire a souligné dans son rapport d'évaluation de CONCORDIA que l'UE devrait absolument être en mesure de procéder à un déboursement de fonds immédiat pour faciliter le déploiement rapide de troupes lors d'opérations de gestion de crises.

Le rapport du COPS sur les leçons à tirer reste très général sur le fonctionnement de la structure de commandement de l'UE installée à SHAPE et à AFSOUTH (Naples). Le rapport recommande que le RSUE soit le point central de la coordination de l'UE sur le terrain, y compris pour la coordination inter-piliers.

## ➤ Soudan/Darfour.

Dans le cadre des affrontements entre mouvements rebelles et l'armée régulière accablant le Darfour depuis février 2003, un accord de cessez-le-feu a été signé le 8 avril 2004. Le 28 mai, fut signé l'accord concernant les modalités d'établissement d'une mission/commission d'observation (menée par l'Union africaine, UA) chargée de surveiller l'application du cessez-le-feu. L'Union européenne assure désormais la vice-présidence de cette commission.

Depuis juin 2004, l'UE soutient la mission de l'UA grâce à un apport financier (plus de 300 millions EUR) et l'envoi d'observateurs sur place (détachement d'un expert au siège de l'UA à Addis-Abeba, déploiement d'observateurs de l'UE dans le cadre de la mission d'observation du cessez-le-feu, visite d'une équipe d'experts civilo-militaires début août).

Début octobre, le gouvernement du Soudan s'est engagé à coopérer avec une mission de surveillance préventive considérablement élargie de l'UA, AMIS II, afin d'améliorer la situation sécuritaire au Darfour. En novembre 2004, l'Union européenne a mis en exergue l'urgence du déploiement d'éléments militaires de la mission.

Plusieurs lacunes sont toutefois identifiées au sein de la relation UE-UA: manque d'efficacité du partenariat, manque de transparence (lacunes dans l'envoi régulier des rapports de situation) et un manque d'enthousiasme de l'UA au niveau de la réceptivité du soutien UE en matière de planification dans le domaine de la police.

L'Etat-Major de l'Union européenne a assisté l'UA en détachant des officiers d'Etat-Major.

➤ Préparation de l'opération ALTHEA.

L'opération ALTHEA en Bosnie-Herzégovine a pris le relais de la force SFOR de l'OTAN le 2 décembre 2004. ALTHEA est une opération avec recours aux moyens et capacités de l'OTAN.

L'opération est conduite sous la responsabilité de l'adjoint de SACEUR, le Général Sir John REITH, à partir du quartier général d'opération situé au SHAPE à MONS.

Un élément de commandement UE est installé au quartier général régional sud à NAPLES. Le quartier général de force est installé à SARAJEVO sous la responsabilité du général anglais, le Général Major A. David LEAKEY.

Cette opération militaire aura un caractère dissuasif afin d'assurer de façon continue le respect de l'obligation de remplir la mission définie aux annexes 1A et 2 de l'accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine et de contribuer à un climat de sûreté et de sécurité indispensable dans le cadre du processus de stabilisation et d'association. 22 Etats membres de l'Union européenne et 11 pays tiers participent à l'opération.

L'armée luxembourgeoise contribue à cette opération avec un sous-officier administratif dans la branche logistique du quartier général de la force à Sarajevo.

(b) Soutien de l'UE aux capacités africaines de maintien de la paix.

L'Union européenne vise à concentrer son aide en Afrique sur les capacités de prévention, de gestion et de résolution des conflits de l'Union africaine et sur les capacités de maintien de la paix de la Communauté économique des Etats d'Afrique occidentale, et ensuite des organisations sous-régionales émergentes dans ce domaine.

Le 26 janvier 2004, le Conseil a adopté une position commune sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique. Cette position met l'accent sur le renforcement des moyens d'action et capacités de l'Afrique dans les domaines cités.

Le Plan d'Action de soutien à la paix et à la sécurité en Afrique, agréé en novembre 2004, a pour but d'aider les organisations africaines à être autonomes dans la prévention des conflits et la gestion des capacités avec une attention particulière à l'Union africaine.

- 3) Progrès accomplis dans le domaine du développement des capacités militaires.
  - a) Dans le cadre de l'objectif global 2010, une évolution considérable peut être constatée au niveau des groupes de projet European Capabilities Action Plan (ECAP). Il s'agit maintenant pour les groupes de concrétiser le projet en mettant en œuvre les solutions concrètes identifiées. La question du transport stratégique est élémentaire, en particulier en perspective de la mise en place d'une capacité opérationnelle pour les groupements tactiques, groupements décrits ci-dessous.
  - b) Sur base d'une initiative franco-britannique à laquelle s'est rajoutée l'Allemagne, un concept de groupements tactiques, dont la spécificité consiste dans la rapidité de déploiement et l'efficacité militaire, a été mis sur pied. Le 22 novembre, dans le cadre de la Conférence sur l'engagement des capacités militaires une première liste de contributions nationales aux groupements tactiques a été adoptée. La contribution LU pour le second semestre de 2008, s'inscrit dans le contexte d'un groupement tactique centré sur la Brigade Franco-Allemande et formé avec les autres membres du CE (BE, SP). Au cas par cas, le Luxembourg pourra apporter une contribution ponctuelles de ces GT mis sur pied par d'autres partenaires.
  - c) Une Agence européenne de la défense a été mise en place par l'action commune du 12 juillet 2004. Son rôle consiste dans le développement de ressources militaires européennes plus efficaces et plus flexibles, l'incorporation progressive d'arrangements existants (OCCAR, Groupe Armement de l'Europe Occidentale, Organisation de l'Armement de l'Europe Occidentale) et la coordination du processus ECAP.
  - d) En ce qui concerne l'évolution des travaux de la Headline Goal Task Force, la préparation du *Requirements Catalogue 2005* (catalogue des besoins 2005) a commencé cet été.
  - e) La conception d'une démarche en matière d'un questionnaire, permettant de recueillir les informations sur les contributions des Etats membres en matière de besoins de capacités, a été entamée au début de la Présidence néerlandaise. Actuellement, les discussions portent sur l'outil informatique à adapter ou développer pour l'élaboration d'un tel questionnaire.
  - f) Quant aux capacités spatiales, plusieurs documents ont parcouru les différentes instances du Conseil. Un projet concernant la politique d'information géospatiale a été élaboré.
- 4) Exercice CME 04.

Entre le 18 et le 26 mai 2004 eut lieu l'exercice de gestion de crises CME04, exercice impliquant l'utilisation d'instruments civils et militaires sans pour autant faire recours aux moyens et capacités de l'OTAN. L'objectif était de mettre en pratique et d'évaluer toute la panoplie des structures de gestion de crises, les procédures et arrangements de consultation, le développement d'un concept d'opération, et de valider le processus de décision.

- b. L'Etat-Major de l'Armée.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée a assisté aux réunions des ministres de la Défense, à la conférence sur l'engagement des capacités militaires de l'UE, ainsi qu'aux réunions du Comité militaire en session des Chefs d'Etat-Major.

L'EMA s'est concentré en 2004 entre autres sur les dossiers suivants :

- le développement des capacités militaires, et particulièrement la contribution luxembourgeoise aux groupements tactiques ;
- le transfert d'autorité de la mission SFOR à l'UE, et en particulier la contribution luxembourgeoise à l'opération ALTHEA;
- la mise en place de la cellule civilo-militaire et le développement du centre d'opérations ;
- le développement des arrangements de liaison entre l'UE et l'OTAN ;
- la création de l'Agence européenne de la Défense.

Par ailleurs, un représentant de l'EMA participe à la session pilote du Collège européen de sécurité et défense, initié suite au Sommet de Bruxelles du 29 avril 2003. Ce cours est organisé par 6 Etats membres, dont le Luxembourg, et il réunit des participants de tous les 25 Etats membres de l'UE.

En vue de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE, l'EMA a été renforcé par une chargée de mission. Dans ce même contexte, l'Armée a considérablement renforcé le volet militaire de la Représentation permanente à Bruxelles.

c. Représentation militaire du Luxembourg auprès de l'Union européenne.

La Représentation militaire auprès de l'Union européenne a participé aux sessions hebdomadaires du Comité militaire et de son groupe de travail, de la Helsinki Task Force (HTF), du Comité militaire de l'OTAN pour autant que de besoin, ainsi qu'à titre occasionnel aux réunions des ministres de la Défense, du Comité politique et de sécurité, du groupe politico-militaire et du comité préparatoire du Comité Directeur de l'Agence européenne de défense.

La représentation a été renforcée en vue de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE. Jusqu'en septembre 2003 le représentant militaire adjoint assurait seul la couverture des dossiers UE sous l'autorité d'un représentant militaire UE-OTAN. La fonction de représentant militaire UE-OTAN a été scindée et un représentant militaire UE à « une casquette » a été désigné. Quatre autres officiers ont été adjoints à la représentation. Aux six officiers nationaux s'ajoutent un officier néerlandais (le Luxembourg avait renforcé la Présidence néerlandaise avec une chargée de mission) et six chargés de mission, dont un officier néerlandais retraité.

2. Conclusion.

L'année 2004 a été marquée par l'élargissement de l'UE à 25 Etats membres.

D'autres développements positifs au niveau des capacités militaires ont été : la déclaration de l'UE sur les capacités militaires, la feuille de route évaluant les progrès des groupes de projet ECAP, l'approbation du tableau d'amélioration des capacités, l'élaboration de l'approche globale sur la déployabilité, l'approbation du concept des groupements tactiques, la mise en place de l'Agence européenne de la Défense, de son programme de travail et de son budget, ainsi que la préparation du catalogue des besoins 2005.

### 3. Corps européen.

#### a. Généralités.

Les efforts déployés par le Corps européen (CE) en 2003 visaient à l'amélioration de sa visibilité au sein de l'Union européenne et à la déclinaison de ses obligations vis-à-vis de l'OTAN.

En 2004, l'engagement opérationnel du quartier général du CE (QGCE) en Afghanistan dominait ses activités.

- (1) Le 09 août 2004, le QGCE, dont font parti deux luxembourgeois, a repris le commandement de la FIAS (Forces d'Assistance à la Sécurité en Afghanistan) pour 6 mois. Il fournit plus de la moitié du Quartier général de la FIAS.

Afin de préparer la mission, pour laquelle la décision politique formelle intervenait le 04 mai, le Quartier Général du CE avait mis sur pied un programme d'entraînement de six mois. Cet entraînement visait aussi bien l'entraînement individuel que technique et collectif et se clôturait par un exercice de synthèse à STAVANGER (Norvège) au *Joint Warfare Centre*.

La mission du QGCE consiste à soutenir le gouvernement provisoire afghan dans la reconstruction du pays, en premier lieu par l'établissement d'une administration nationale capable de gérer les immenses problèmes du pays sortant de 23 années de guerre. A côté de la destruction s'ajoutent les problèmes des tensions ethniques (pashtouns, tadjiks, hazâras), des seigneurs de guerre, de la corruption et du trafic de drogues (opium).

Le mandat principal de la FIAS VI était d'aider les autorités afghanes et les Nations unies à organiser les élections présidentielles qui ont eu lieu le 09 octobre 2004. Un mandat secondaire consistait à assurer le bon déroulement de la cérémonie de prise de fonction de M. KARZAI, élu président afghan.

Malgré la situation sécuritaire peu stable et quelques alertes à des tirs de roquettes, l'ensemble de la mission s'est déroulé dans un climat optimiste et le grand succès des élections confirme les efforts de la FIAS. En effet, sur les 15 millions d'Afghans, 8 millions dont 40 % de femmes ont participé aux élections présidentielles.

A partir de janvier 2005, l'effort du Quartier général de la FIAS se focalisera sur la préparation des élections nationales du printemps 2005 et sur la transition de la FIAS VI à la FIAS VII pour lequel le corps de déploiement rapide turc prendra la tête à partir de février 2005.

- (2) A côté de l'engagement en Afghanistan, des efforts considérables ont été consentis tout au long de l'année à la préparation et à l'entraînement du CE en vue de son tour de disponibilité pour la NATO Response Force (NRF) prévu pour le deuxième semestre de l'année 2006.
- (3) Enfin, le traité de Strasbourg a été signé à Bruxelles le 22 novembre 2004. Sa ratification confèrera au QGCE la personnalité juridique interne. Cette capacité juridique sera exercée par le Général commandant le CE. Lorsque le traité sera en vigueur, ce dernier pourra ainsi contracter et ester en justice pour les besoins du fonctionnement du QGCE.

b. L'Etat-Major de l'Armée.

En 2004, le Luxembourg assurait le secrétariat du CE. Cette fonction demandait notamment à l'Armée luxembourgeoise :

- d'assurer le secrétariat du Comité commun du CE et ses instances de travail;
- de présider les comités et les groupes de travail ;
- de coordonner entre les 5 nations cadres et le cas échéant le Quartier général du CE ;
- d'agir comme interface vis-à-vis des organisations internationales comme l'OTAN et l'UE.

Pour assurer ces tâches, l'EMA avait été renforcée par deux chargés de missions et un secrétaire.

Outre assurer le secrétariat du CE, l'EMA participait activement au travail multinational du CE, et ceci tant au niveau du Comité Commun et du Comité Directeur, que dans les groupes de travail.

Les travaux de ces comités et groupes se concentraient en particulier sur :

- le suivi de l'engagement du QGCE en Afghanistan ;
- la coordination en vue de la préparation et l'exécution de la mission FIAS VI ;
- la préparation et l'entraînement du CE en vue du tour de disponibilité NRF 7 ;
- l'élargissement de la multinationalité au sein du CE ;
- la révision de la documentation de référence du CE ;
- la signature du traité de Strasbourg ;
- l'amélioration de l'architecture des systèmes d'information et de communication (SIC) du CE ;
- l'acquisition des matériels essentiels au déploiement des postes de commandement.

c. Le Représentant National du Luxembourg auprès du CE (RepNatLU).

Le RepNatLU est d'un côté le représentant luxembourgeois auprès du CE et d'un autre côté il remplit la fonction d'assistant militaire du Chef d'Etat-Major du CE (MA COS) :

En tant que représentant national, il est le représentant de l'Armée luxembourgeoise auprès du quartier général du Corps européen et le conseiller du Général commandant le Corps européen sur les positions luxembourgeoises.

En tant que MA COS, la mission du RepNatLU consiste entre autres à :

- rédiger des comptes rendus des réunions dirigées par le Chef d'Etat-Major du CE ;
- suivre les dossiers y relatifs ;
- préparer des discours pour le Chef d'Etat-Major du CE ;
- participer aux réunions hebdomadaires du groupe de commandement du CE ;
- préparer et participer aux réunions hebdomadaires des chefs de branches de l'EMCE (Etat-Major du Corps européen).

L'arrivée en 2002 d'un sous-officier archiviste-secrétaire pour assister, entre autres, le RepNatLU facilitait l'exécution des tâches administratives nationales qui s'imposent et permettait au RepNatLU de se consacrer plus à sa fonction d'assistant militaire, fonction dont l'exécution reflète également l'image que le Luxembourg veut se donner auprès de ses partenaires du Corps européen.

Dans sa fonction d'archiviste-secrétaire pour le RepNatLU, le sous-officier s'occupe des charges administratives nationales et locales et participe aux cérémonies du CE comme porte-drapeau. A côté de ces tâches nationales, il remplit la fonction de sous-officier adjoint à l'officier 'standardisation' au bureau 'Policy & Studies' du G5 du Corps européen.

Notons que l'année 2004, les activités du RepNatLU et de son assistant ont été réduites en raison de la préparation de la mission FIAS et de leur déploiement en Afghanistan.

d. Conclusion.

L'année 2004 a été une année de consolidation pour le CE. Au cours de l'engagement opérationnel en Afghanistan, le CE a pu valider ses capacités. Les enseignements tirés de cette mission seront étudiés en 2005 pour transformer le CE en un outil encore plus performant et ainsi garantir la réussite d'une future mission, notamment dans le cadre de son tour de disponibilité NRF.

#### 4. BENELUX.

Sur initiative de la Belgique, une réunion de travail a eu lieu en novembre 2005. Lors de cette rencontre, les représentants des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg se sont mis d'accord à relancer les activités BENELUX et ont décidé d'adapter l'accord de 1987, régissant le fonctionnement de BENELUX, aux nouvelles structures de défense des trois nations. Un comité de pilotage sera constitué pour procéder à une mise à jour des arrangements de l'accord, et ceci en collaboration avec les conseillers légaux nationaux.

#### 5. FINABEL.

Le Comité FINABEL est un forum entre la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Grèce et le Portugal qui permet l'établissement de contacts plus étroits entre les Armées de Terre.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée a participé à la réunion annuelle des Chefs d'Etat-Major des forces terrestres, qui s'est tenue les 15 et 16 avril 2004 à Würzburg (DE). Par ailleurs, l'EMA a été étroitement impliqué dans l'étude sur l'avenir de FINABEL qui examine notamment la question de l'élargissement du forum, ainsi que la restructuration des organes de travail. L'étude sera finalisée en 2005 et approuvée par les Chefs d'Etat-Major des forces terrestres.

#### 6. Relevé des activités internationales au Luxembourg du Chef d'Etat-Major de l'Armée.

07-09 mars	Visite du Général Major TOGOO, Chef d'Etat-Major de l'Armée de la Mongolie
03-05 mai	Réunion des Chefs d'Etat-Major « Central Region CAST »
26 mai	Réunion avec le Lieutenant Général PY, Général commandant le Corps européen
30 novembre	Visite de l'Amiral LOREN, <i>Deputy Director for Political-Military Affairs</i> , US Army
02 décembre	Réunion du Comité commun du Corps européen
03 décembre	Visite du Général Major LAFOUNTAIN, <i>Director of Logistics and Security Assistance</i> , US European Command

**7. Relevé des déplacements du Chef d'Etat-Major de l'Armée à l'étranger.**

12 mars	Visite du „ <i>Einsatzführungskommando der Bundeswehr</i> “ (Potsdam)
05-06 avril	Réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne (Bruxelles)
07 avril	Réunion du Comité militaire de l'Union européenne (Bruxelles)
15-16 avril	Réunion des Chefs d'Etat-Major de l'Armée de terre FINABEL (Würzburg)
22-23 avril	Visite du quartier général de <i>US European Command</i> auprès du Général WALD, Commandant adjoint US European Command (Stuttgart)
05-06 mai	Réunion du Comité militaire de l'OTAN (Bruxelles)
12-14 mai	Visite officielle en Roumanie auprès du Général POPESCU, Chef d'Etat-Major des forces armées roumaines.
19 mai	Visite du contingent luxembourgeois au Kosovo avec S.A.R le Grand-Duc
24-26 mai	Réunion du National Territorial Command (Rome)
14-16 juin	Visite de l'exposition <i>EUROSATORY</i> (Paris)
28-29 juin	Sommet de l'OTAN (Istanbul)
12-14 juillet	Visite officielle en République tchèque auprès du Lieutenant Général STEFKA, Chef d'Etat-Major des forces armées tchèques
10-13 septembre	Visite avec le Comité militaire de l'OTAN des pays baltes
17-18 septembre	Réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne (Pays-Bas)
13-14 octobre	Réunion informelle des ministres de la Défense de l'OTAN (Roumanie)
09-12 novembre	Visite auprès du quartier général FIAS (Kabul) et du projet CIMIC luxembourgeois à Feyzabad (Afghanistan)
15 novembre	Réunion du Comité militaire de l'Union européenne (Bruxelles)
16-17 novembre	Réunion du Comité militaire de l'OTAN (Bruxelles)
22 novembre	Conférence sur l'engagement des capacités militaires et réunion des ministres de la Défense de l'Union européenne (Bruxelles)

**8. Entrevues bilatérales.**

15 mars	Entrevue bilatérale avec une délégation de l'Armée française à Luxembourg
22 avril	Entrevue bilatérale avec une délégation de l'Armée estonienne à Luxembourg

**SECTION 5.**

**LOGISTIQUE.**

## SECTION 5 . LOGISTIQUE.

### 1. Objectifs à atteindre.

La logistique englobe les activités militaires qui traitent des points suivants :

- étude, mise au point, acquisition, conservation, transport, distribution, maintenance, évacuation et réforme des matériels ;
- transport de personnel ;
- acquisition ou construction, entretien, mise en œuvre et déclassement d'installations ;
- acquisition ou prestations de services ;
- soutien aux services médicaux et sanitaires.

Pour ce qui est de la logistique nationale, il convient de distinguer entre deux aspects de la logistique, le premier traitant de la production et le second de la consommation.

La logistique de production est la partie de la logistique qui concerne la recherche, la conception, le développement, la fabrication et la réception de matériels.

La logistique de consommation est la partie de la logistique qui concerne la réception du produit initial, le stockage, le transport, la maintenance, l'utilisation et le déclassement de matériels.

Le personnel en charge de la logistique à l'Armée s'occupe :

- de l'achat, de la réception, de l'entreposage, de la maintenance, des mouvements, de la comptabilité, de l'évacuation et de la liquidation des approvisionnements ;
- de la couverture des besoins en installations fixes ;
- de l'évacuation et de l'hospitalisation de personnel blessé ou malade ;
- des transports et
- d'autres services.

L'Armée exécute en outre des missions de soutien et d'appui au secteur civil.

Pour ce qui est de la logistique internationale, deux autres aspects ont trait à la manière d'exécuter les fonctions logistiques.

La logistique en coopération désigne la totalité des dispositions bilatérales et multilatérales relatives à la logistique de consommation et à la logistique de production, dans le but d'optimiser de façon coordonnée et rationalisée le soutien logistique apporté à des forces multinationales. Ainsi par exemple le développement de dispositions de logistique OTAN en coopération est largement facilité par le recours aux organisations OTAN de production et de logistique, en particulier l'Agence OTAN d'Entretien et d'Approvisionnement (NAMSA), faisant appel à des techniques modernes dans le domaine de la gestion et de l'acquisition de matériels.

Pour les opérations multinationales, la logistique multinationale doit fonctionner en tant qu'élément efficace multiplicateur de forces. Le terme de logistique multinationale désigne le fait d'apporter un soutien logistique aux opérations qui n'ont pas un caractère purement national, par exemple le soutien logistique intégré multinational, le soutien à la spécialisation des rôles et le soutien du pays chef de file.

Bien que le soutien fourni par le pays hôte (HNS) et celui fourni dans le cadre des plans civils d'urgence (PCU) ne soient pas des fonctions logistiques, ils entretiennent des liens étroits avec la logistique et se répercutent sur sa planification. La disponibilité du HNS permet de compenser les besoins en matière de soutien militaire et réduit en conséquence la taille et la diversité des éléments de soutien des forces au combat qui doivent être affectés à une opération. Il en va de même dans une certaine mesure pour les PCU qui facilitent également la réalisation de la mission en mettant des ressources du secteur civil à la disposition des militaires. Les déploiements constituent le cas de figure le plus fréquent.

## 2. Logistique nationale.

### a. Infrastructure.

Les travaux majeurs réalisés en 2004 ont été les suivants :

(1) par l'Administration des Ponts et Chaussées :

(a) au Centre Militaire :

néant

(b) dans la Cité Résidentielle à DIEKIRCH :

➤ télé-inspection de la canalisation.

(2) par l'Administration des Bâtiments Publics :

(a) à l'Etat-Major de l'Armée :

- extension du réseau informatique vers le bureau des gardiens ;
- pose de carrelage à la cuisine du 4<sup>e</sup> étage ;
- travaux de transformation et de réaménagement du bureau du Chef d'Etat-Major ;
- fourniture et pose de revêtement de sol au rez-de-chaussée ;
- aménagement d'une salle de séjour pour les gardiens ;
- acquisition de mobilier et de chaises de bureau.

(b) au Plateau du Saint-Esprit :

- aménagement du « Monument aux Morts de la Force Armée ».

(c) au Centre Militaire :

- suite du programme de rénovation de trois pavillons « logement » (22,23,09) ;
- divers travaux de modernisation en relation avec le réseau d'alimentation en eau chaude :
  - modernisation des installations sanitaires (douches et WC) des pavillons 03, 08, 12, 13, 14 et 21 ;
  - mise en place d'une circulation en eau chaude dans les pavillons 03, 07, 08, 12, 13, 17, et 21 ;
  - installation d'une ventilation appropriée dans les douches des pavillons 07, 08 et 12 ;
  - renouvellement de l'éclairage et branchement de l'installation à un détecteur de mouvement dans les locaux des douches ;
  - renouvellement de la tuyauterie d'écoulement des WC, urinoirs, douches et lavabos des pavillons 03, 08 et 17.
- renouvellement de la toiture de l'infirmerie ;
- mise en place d'un nouveau plancher absorbant les chocs dans la salle des sports et remise en peinture de la même salle ;
- construction d'une annexe près de la salle de sport servant pour le stockage de l'équipement sportif ;
- début des travaux de rénovation des douches communes du préau ;
- transformation de la salle de conférence au Pav 01 en salle « Opérations » ;
- remise en peinture de la cage d'escalier du Pav 26 ;

- renouvellement des WC à l'infirmierie;
- remplacement du couvercle du bassin de collecte du schlamm à la station thermique ;
- début des travaux d'étanchéité et d'isolation des fondations, murs et de la terrasse au pavillon 31 ;
- échange des gouttières du Pav 01 ;
- remplacement des gouttières en zinc et de la couverture du toit du Pav 02 ;
- réparations majeures de toitures aux Pav 31, 21 et hangar pour véhicules ;
- remplacement des rideaux au bureau du directeur de l'école de l'Armée et partiellement au Pav 01;
- acquisition de nouveau mobilier de bureaux pour les unités (2<sup>ème</sup> tranche) ;
- fin des travaux de rénovation de l'atelier 2<sup>ème</sup> échelon (électricité, éclairage et peinture) ;
- révision totale des 2 groupes électrogènes ;
- extension du réseau informatique dans 11 salles d'instruction des pavillons administratifs et dans la salle GIVO.

(d) dans la Cité résidentielle à DIEKIRCH:

- rénovation de trois appartements ;
- échange de quatre chauffe-eaux électriques ;
- pose de la tuyauterie pour chauffage urbain ;
- remise en peinture du logement de service du surveillant de la station de pompage ;
- renouvellement des tableaux de distribution électrique dans le bloc 01.

(e) au champ de tir BLEESDALL :

- renforcement d'un pare- balles

(f) au dépôt de munitions WALDHOF :

- remplacement des fenêtres du bâtiment administratif ;
- installation des stores dans les bureaux ;
- remplacement des portes extérieures et des caves ;
- remise en peinture d'un bureau ;
- renouvellement des sanitaires ;
- remplacement des serrures dans les hangars à munitions ;
- installation d'un réseau informatique au bâtiment administratif ;
- installation d'un système d'ouverture électrique pour la grille d'entrée ;
- réparation des toitures de 18 hangars à munitions.

(3) par l'Armée moyennant le recours au budget ordinaire de l'Armée :

(a) à l'Etat-Major de l'Armée :

- fourniture et pose d'un châssis-fenêtre en aluminium au rez-de-chaussée ;
- modernisation complémentaire d'une salle à manger et d'une cuisine ;
- mise en peinture de la salle de séjour des gardiens ;
- fourniture et pose de jalousies ;
- acquisition d'une chaise de bureau ergonomique.

(b) au Centre Militaire :

- acquisition d'une chaise de bureau ergonomique.

### 3. Transport.

L'effectif moyen du peloton transport pour l'année 2004 se composait de 23 personnes, à savoir 1 SOffr, 17 SdtVol et 5 Civ. Ceci correspond à une augmentation de l'effectif d'un SdtVol par rapport à l'année 2003. Les missions du Pel sont les suivantes :

- effectuer les missions de transport journalières autorisées par demande de voiture ;
- acheminer les livraisons hebdomadaires KFOR et ISAF vers les centres de distribution à BERLAAR (BE) ;
- assurer les estafettes de courrier entre le CM, l'ASP Waldhof et l'EMA ;
- assurer le transport des différents détachements dans le cadre d'un exercice du Corps européen (CE) et des missions KFOR ainsi que ISAF;
- assurer le déplacement des unités dans le cadre des cérémonies et du programme d'instruction (piscine, champ de tir, etc... ) ;
- mettre à disposition des chauffeurs et des véhicules au profit de tiers ;
- mettre à disposition des chauffeurs et des véhicules au profit du secteur public ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton transport ;
- assurer la maintenance des véhicules du peloton.

Les activités du peloton transport pour l'année 2004 sont reprises dans le tableau ci-après :

Pel Tpt	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Sorties	433	363	492	409	497	501
Distances (km)	55.168	65.727	76.263	60.955	70.878	80.377

Pel Tpt	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2004
Sorties	468	339	488	472	452	445	5.359
Distances (km)	51.359	38.040	68.705	70.384	61.299	43.000	742.155

#### Tableau comparatif (PelTpt)

Pel Tpt	Total 2002	Total 2003	Total 2004	Evolution 2003/2004
Sorties	4.982	5.055	5.359	6,0 %
Distances (km)	587.523	628.950	742.155	17,9 %

Une des raisons de l'accroissement du nombre de kilomètres, et aussi du nombre des sorties, effectués en 2004 est le fait que le PelTpt n'a pris que trois fois recours au secteur civil pour louer des moyens pour le transport de personnes et de matériel par rapport aux 14 recours à des firmes civiles en 2003. D'autres raisons sont la participation de deux détachements à des exercices hivernaux à l'étranger pour lesquels le PelTpt a effectué au total 14.600 km, ainsi que la participation d'un détachement aux cérémonies de commémoration du débarquement des alliés en Normandie. S'y ajoute qu'en 2004 les contingents KFOR/ISAF ont souvent profité de l'appui du PelTpt pour se rendre aux entraînements auprès de leurs unités pilotes BE situées à des destinations éloignées du Luxembourg, p.ex. Nieuwport (BE). Finalement l'augmentation du nombre de missions assurées s'explique aussi par les différentes festivités qui se sont déroulées dans le cadre du 60<sup>ième</sup> anniversaire de la libération du Grand-Duché de Luxembourg et de la bataille des Ardennes.

### 4. Cuisine.

Le peloton cuisine était composé en moyenne de 36 personnes à savoir 2 SOffr, 1 Cpl, 21 SdtVol et 12 Civ. Les effectifs sont restés inchangés par rapport à l'année précédente. Reste à noter qu'actuellement un sous-officier supplémentaire suit une formation en tant que cuisinier à l'Ecole technique d'alimentation à Peutie (BE).

Les missions du Pel sont les suivantes:

- préparer et distribuer les repas dans les différents mess et réfectoires;
- préparer et distribuer des repas améliorés dans le cadre de festivités militaires (fête nationale, fête St. Martin, promesses solennelles) et de visites officielles;
- participer avec la cuisine de campagne à des exercices et périodes de camps;
- exécuter les demandes d'appui au profit de tiers;
- se préparer et participer à des compétitions culinaires. D'ailleurs en 2004 une équipe a participé à la compétition IKA (Internationale Kochkunstausstellung) à ERFURT (GE).
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton cuisine.

Les activités du peloton cuisine pour l'année 2004 sont reprises dans le tableau ci-après :

Pel Cuis	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Petit-déjeuners	5.521	4.532	5.079	4.418	4.396	4.829
Déjeuners	10.094	9.319	9.973	9.311	8.350	9.970
Soupers	5.603	4.878	4.601	3.831	3.992	6.588

Pel Cuis	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2004
Petit-déjeuners	5.105	3.171	4.416	6.696	5.403	5.960	59.526
Déjeuners	9.211	6.358	8.713	11.381	9.763	8.642	111.085
Soupers	4.848	2.714	3.948	6.089	5.181	4.960	57.233

#### Tableau comparatif (PelCuis)

Pel Cuis	Total 2002	Total 2003	Total 2004	Evolution 2003/2004
Petit-déjeuners	53.457	56.520	59.526	+ 5,3%
Déjeuners	98.879	102.177	111.085	+ 8,7%
Soupers	53.952	52.842	57.233	+ 8,3%
<b>Total :</b>	<b>206.288</b>	<b>211.539</b>	<b>227.844</b>	<b>+ 7,7%</b>

La hausse générale au niveau de la consommation des repas est en corrélation avec l'accroissement des effectifs pendant l'année 2004.

## 5. Maintenance.

Le peloton maintenance était composé en moyenne de 38 personnes à savoir 5 SOffr, 4 Cpx, 10 SdtVol et 19 Civ, donc l'effectif est resté inchangé par rapport à l'année 2003.

Reste à noter qu'actuellement un sous-officier supplémentaire suit une formation mécanicien à l'Ecole logistique de Tournai (BE).

Les missions du Pel sont les suivantes :

- effectuer la maintenance périodique du charroi tactique et civil en dotation à l'Armée ;
- assurer les dépannages;
- participer avec une équipe de maintenance aux différents exercices, périodes de camp et à la mission KFOR ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton maintenance ;
- dispenser une formation avancée aux mécaniciens et aides-mécaniciens des contingents KFOR ;
- dispenser des cours aux soldats volontaires des unités dans le domaine de la mécanique ;
- re-conditionner des véhicules accidentés ou devenus désuets ;
- effectuer des modifications ainsi que des fabrications d'outillage et de pièces de rechange.

Les activités du peloton maintenance pour l'année 2004 sont reprises dans le tableau ci-après :

Pel Maint	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Réparations	216	256	425	299	435	467
Inspections	38	22	24	15	50	46

Pel Maint	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2004
Réparations	445	442	470	496	347	327	4.625
Inspections	73	29	46	57	43	38	481

#### Tableau comparatif (PelMaint)

Pel Maint	Total 2002	Total 2003	Total 2004	Evolution 2003/2004
Réparations	3.207	3.489	4.625	+ 32,7 %
Inspections	701	595	481	- 19,2 %

#### **Répartition des 4.625 réparations et inspections de l'an 2004 et évolution:**

Type de véhicule	Nombre de réparations en 2002	Nombre de réparations en 2003	Nombre de réparations en 2004	Evolution 2003/2004
HMMWV banalisé	1085	1237	1801	+45,5%
HMMWV blindé	678	787	1144	+45,4%
Jeep MB	551	453	382	-15,7
Camion MAN	386	457	707	+54,7%
Charroi civil	335	375	416	+10,9%
Réparations diverses	185	180	175	-2,8%

En outre 278 fiches d'entretien ont été exécutées à la station de graissage et 91 dépannages ont été effectués par la SecMaint.

#### Réparations :

La hausse de 45,5% pour véhicules HMMWV banalisés, 44,8% pour véhicules HMMWV blindés et de 48,8% pour les camions MAN du nombre des réparations résulte du fait que ces types de véhicule sont de plus en plus sollicités par les unités lors d'exercices tactiques montés et plus particulièrement par le peloton d'entraînement KFOR. Une autre raison est que les véhicules HMMWV blindés sont actuellement mis à jour à la dernière version à l'aide d'un « retrofitkit » dans les ateliers de la WSA. S'y ajoute encore le reconditionnement des véhicules de retour de la mission KFOR ainsi que des véhicules accidentés.

De plus les premiers HMMWV banalisés datent de 1987 et comptent entre temps 17 années de service nécessitant des interventions de plus en plus fréquentes.

La diminution du nombre des réparations effectuées sur véhicules Jeep MB pendant l'année 2004 de 15,7 pour-cent est due au fait que 16 véhicules se trouvant dans un mauvais état technique ont été immobilisés en attendant leur remplacement. D'ailleurs à court terme les 8 véhicules Jeep MB du peloton d'écolage seront remplacés en 2005 et 2006.

La hausse de 15,5 pour-cent quant aux réparations réalisées sur des camions MAN provient d'une utilisation plus fréquente de ces véhicules en 2004.

L'augmentation de 10,9 pour-cent au niveau du charroi civil s'explique du fait qu'en 2004 cette gamme de véhicules a parcouru 113.205 km de plus par rapport à 2003.

Inspections techniques :

La décroissance de 19,2 pour-cent des inspections effectuées en 2004 a comme origine l'immobilisation des véhicules jeep MB telle que mentionnée ci-dessus ainsi que les véhicules HMMWV se trouvant en attente de modification et de reconditionnement à la WSA. Vu que ces véhicules ne circulent plus, ils ne sont pas obligés à passer une inspection périodique tous les six mois.

Remarque générale :

L'accroissement des interventions mécaniques de la part de la section maintenance est une conséquence directe de l'âge de plus en plus élevé du charroi en dotation à l'armée.

Kilométrage total du charroi tactique et civil :

Reste à signaler que le charroi tactique de l'Armée a parcouru en l'an 2004 une distance totale de 661.817 km qui, ajoutée à celle parcourue par le peloton transport, porte le kilométrage total effectué par le charroi de l'Armée à 1.403.972 kilomètres. [1.324.154 km en 2003] Cette augmentation est essentiellement due à la hausse du kilométrage parcouru par le charroi civil du peloton transport.

**6. Recollement et dépôt de munitions.**

La section SEDAL (Service de déminage de l'Armée) et DepMun (dépôt de munitions), composée actuellement de 6 sous-officiers, est en charge des missions suivantes :

## a. SEDAL (5 sous-officiers démineurs)

- effectuer le recollement et la destruction des munitions de guerre trouvées sur le territoire national ;
- assurer la destruction des munitions devenues obsolètes ;
- dispenser des cours aux militaires des différentes unités, en particulier aux membres des contingents KFOR et ISAF, relatifs au danger des mines et des explosifs ;
- participation au mois d'octobre et novembre 2004 d'un sous-officier démineur luxembourgeois en coopération avec l'Armée française en tant que conseiller technique et instructeur dans le cadre de la mission SFOR en Bosnie-Herzégovine relative à la formation de démineurs bosniaques ;
- participation de septembre 2003 à avril 2004 d'un sous-officier démineur en tant que conseiller technique et chef de 8 équipes de déminage cambodgiennes dans le cadre d'une mission de déminage avec l'Armée belge au Cambodge-Laos (CMAC).

## b. DepMun (un sous-officier rénovateur munitions)

- trier et palettiser les munitions en vue de leur transfert vers un autre dépôt de munitions ;
- re-conditionner les munitions en vue de leur utilisation ;
- gérer et inspecter le stock des munitions détenu aux dépôts de WALDHOF et de BERTRIX ;
- assurer le suivi du développement des munitions disponibles sur le marché.

Les activités de la section SEDAL et DepMun pour l'année 2004 sont reprises dans le tableau ci-après :

Sec Recol et Dep Mun	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Destructions (kg)	0	3	5,5	0	2.960,43	127,5
Recollements (kg)	68,7	127,16	97,11	212,46	196,25	173,65
Nombre d'interventions	4	16	15	13	22	16

Sec Recol et Dep Mun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2004
Destructions (kg)	211	19,64	14	216,88	4.468,41	1.369,26	9.395,62
Recollements (kg)	295,92	546,66	191,1	190,3	81,27	47,5	2.226,93
Nombre d'interventions	15	17	18	13	15	11	175

#### Tableau comparatif (Sec Recol et Dep Mun)

Sec Recol et Dep Mun	Total 2002	Total 2003	Total 2004	Evolution 2003/2004
Destructions (kg)	23.032,1	26.459,1	9.395,62	- 65 %
Recollements (kg)	5.141,9	2.170,4	2.226,93	+2.6 %

La diminution totale du poids total des munitions détruites (- 65 % par rapport à 2003) s'explique par le fait que les périodes de destruction à Elsenborn étaient moins fréquentes (3 périodes de destruction en 2004 par rapport aux 5 périodes en 2003) et que le poids moyen des munitions détruites fut moins élevé que l'année précédente.

Bien que le nombre des interventions ait diminué en 2004 (175 interventions) par rapport à 2003 (209 interventions), l'augmentation marginale de 2,6 % dans le poids des munitions recollées en 2004 par rapport en 2003 s'explique par l'intervention du SEDAL sur un chantier unique sur lequel était amassé sur espace réduit une grande quantité de munitions datant de la deuxième guerre mondiale. Sinon la quantité de munitions provenant du recollement pour l'année 2004 se situe tout à fait dans la moyenne des années 1999, 2000, 2001 et 2003. La quantité exceptionnelle de 5.141,9 kg rassemblée en 2002 résultait de l'augmentation imprédictible du nombre de découvertes de munitions de guerre réellement faites sur le territoire national pour cette année-là.

A côté de cette quantité provenant du recollement, il faut signaler que le SEDAL a enlevé et entreposé encore 8.895 kg d'articles pyrotechniques saisis en décembre 2004 par l'Administration des Douanes et des Accises.

Finalement il faut encore mentionner que les munitions détruites dans les deux missions à l'étranger (Cambodge et Bosnie) ne sont pas comprises dans les calculs de l'année 2004.

## 7. HOST NATION SUPPORT (HNS).

En 2003, la Sec HNS a été transférée du service logistique à la Cie B. Elle est composée d'un sous-officier (fonction cumulée avec celle du SORav Cie B) et d'un SdtVol. Elle est en charge des missions suivantes :

- en tant que nation hôte, mettre à la disposition des troupes alliées en transit l'appui logistique requis ;
- mettre en œuvre l'équipement de campement lors des différentes activités militaires de l'Armée ;
- mettre en œuvre l'équipement de campement au profit de tiers.

Les activités de la section HNS sont reprises dans les statistiques des missions de soutien et d'appui ci-après.

## 8. Missions de soutien et d'appui.

Une mission d'appui ou de soutien comprend soit une seule, soit le cumul de plusieurs des prestations suivantes :

- fourniture de repas ;
- mise à disposition d'infrastructures ;
- mise à disposition d'équipement ;
- mise à disposition de moyens de transport ;
- mise à disposition de personnel ;
- fourniture d'aide humanitaire.

Au total 148 missions d'appui et de soutien ont été exécutées en 2004 [140 missions en 2003 et 191 missions en 2002] dont :

- des missions de soutien au profit de la Police Grand-Ducale ;
- des missions de soutien au profit d'administrations étatiques et communales ;
- des missions de soutien au profit d'organisations civiles ;
- des missions d'appui au profit d'organisations militaires et paramilitaires (Section de Marche de l'Armée (SMA), Section d'Histoire de l'Armée (SHA), Section de Tir de l'Armée (STA), Association des Sous-Officiers de Réserve Luxembourgeois (ASORL), Musée National d'Histoire Militaire (MNHM) à Diekirch.

### a. Fourniture de repas.

Des repas ont été fournis entre autres à l'occasion de missions ou d'entraînements de la Police Grand-Ducale, lors des journées d'information post-primaires, lors de visites ou lors de manifestations civiles (fêtes de Noël, etc), à l'occasion de la Marche de l'Armée, à l'occasion de visites, cours et exercices d'armées étrangères et dans le contexte des festivités de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du Grand-Duché de Luxembourg et de la Bataille des Ardennes.

### b. Mise à disposition d'infrastructures.

Des infrastructures ont été mises à la disposition essentiellement à des fins d'hébergement, entre autres au profit de l'Ecole de la Police Grand-Ducale et au profit d'armées étrangères.

Suite au début des travaux de rénovation de 3 pavillons de la caserne Grand-Duc Jean, la capacité de logement a diminué de 60 unités, de sorte que des demandes d'hébergement ont dû être réduites ou refusées au courant de l'année 2004.

## c. Mise à disposition d'équipement.

De l'équipement a été mis à disposition au profit de la Police Grand-Ducale (bateaux pneumatiques, tentes), d'administrations de l'Etat (tentes, expositions), d'organisations civiles (tentes, lits de camp, sacs de couchage, linge), d'organisations paramilitaires (tentes, lits de camp, sacs de couchage) et au profit d'armées étrangères (expositions de matériel, tentes).

## d. Mise à disposition de moyens de transport.

Des bus, camions et autres moyens de transports ont été mis à la disposition au profit de la Cour Grand-Ducale, de la Police Grand-Ducale, d'administrations de l'Etat, d'organisations civiles, d'organisations paramilitaires et au profit d'armées étrangères.

## e. Mise à disposition de personnel.

Du personnel a été mis à disposition en 2004 au profit de la Cour Grand-Ducale, de la Police Grand-Ducale (chauffeurs de bus), au profit d'administrations de l'Etat (chauffeurs, personnel de montage), au profit d'organisations civiles (chauffeurs de bus et de camions, personnel de montage), au profit d'organisations paramilitaires (hommes de corvées) et au profit d'armées étrangères (chauffeurs, serveurs, cuisiniers, personnel de montage).

## f. Fourniture d'aide humanitaire / coopération civilo-militaire (CIMIC).

En l'an 2004, l'Armée ne fut pas sollicitée pour effectuer des missions d'aide humanitaire urgentes ni pour participer à l'effort de reconstruction et de rétablissement des institutions dans la province du KOSOVO en République fédérale de YOUGOSLAVIE. Les activités CIMIC dans cette région ont cessé le 31 octobre 2003, suite à la dislocation de l'organisation CIMIC belge dont nos équipes dépendaient tant sur le plan de la préparation que sur le plan de l'exécution des projets. Cependant lorsque le Corps européen a pris le commandement de la mission ISAF V en Afghanistan, l'Armée a mis à la disposition du Général Commandant la mission un montant de 36.000.- EUR. Les projets réalisés à l'aide de ces crédits étaient la restauration d'une école à ITARCHI et l'installation de panneaux de signalisation à KABOUL.

## g. Détail des appuis fournis.

	Police	Admin de l'Etat	Org Civ	Org Para-militaires	Org Militaires	Total
<b>Nbre petits-déjeuners</b>	<b>4110 *</b>	<b>32</b>	<b>255</b>	<b>2546</b>	<b>1837</b>	<b>8780</b>
<b>Nbre déjeuners</b>	<b>4766 *</b>	<b>601</b>	<b>713</b>	<b>2438</b>	<b>5548</b>	<b>14066</b>
<b>Nbre soupers</b>	<b>4715 *</b>	<b>1100</b>	<b>638</b>	<b>1984</b>	<b>1611</b>	<b>10048</b>
<b>Denrées alimentaires **</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>481</b>	<b>0</b>	<b>612</b>	<b>1096</b>
<b>Equipement</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>45</b>
<b>Transport</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>49</b>
<b>Personnel</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>64</b>
<b>Nbre nuitées</b>	<b>3850 *</b>	<b>36</b>	<b>129</b>	<b>1268</b>	<b>943</b>	<b>6226</b>
<b>Total des appuis 2004</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>43</b>	<b>7</b>	<b>54</b>	<b>148</b>

\* nombre élevé en raison de la présence au Centre Militaire de Diekirch des stagiaires de l'Ecole de la Police Grand-ducale.

\*\* nombre de personnes pour lesquelles des denrées alimentaires ont été utilisées et préparées p.ex. amuse-bouche, comptabilisées pour la première fois sous cette forme en l'an 2001.

**Tableau comparatif (appuis en général):**

	Total 2002	Total 2003	Total 2004	Evolution 2003/2004
Nbre petits-déjeuners	6716	6182	6204	0,36 %
Nbre déjeuners	10817	11756	11783	0,21 %
Nbre soupers	6897	5977	8104	35,58 %
Denrées alimentaires *	1009	2861	3213	12,30 %
Equipement	57	33	57	72,72 %
Transport	82	55	84	52,72 %
Personnel	99	40	80	100,00 %
Nbre nuitées	5273	5733	4700	-18,02 %
<b>Total des appuis 2004</b>	<b>191</b>	<b>140</b>	<b>148</b>	<b>5,71 %</b>

\* L'augmentation en denrées alimentaires s'explique par certaines grandes réceptions organisées, comme par exemple : l'anniversaire de la « Garnisoun's Musek », les réceptions lors des départs respectivement des retours des contingents KFOR et ISAF, les différents appuis pour les représentants luxembourgeois auprès de l'OTAN, SHAPE, CE et la NATO School à OBERAMMERGAU, festivités de la célébration du 60e anniversaire de la libération du Grand-Duché de Luxembourg et de la Bataille des Ardennes.

h. Détail des appuis fournis au profit d'administrations étatiques et communales.

	Ministères	Ambassades	Communes Féd. Nat.	Total
Nbre petits-déjeuners	2	0	30	32
Nbre déjeuners	13	408	180	601
Nbre soupers	0	600	500	1100
Denrées alimentaires	0	0	0	0
Equipement	4	5	4	13
Transport	3	6	3	12
Personnel	10	6	5	21
Nbre de nuitées	2	0	34	36
<b>Total des appuis en 2004</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>26</b>

**Tableau comparatif (appuis au profit d'Administrations de l'Etat):**

	Total 2002	Total 2003	Total 2004	Evolution 2003/2004
Nbre petits-déjeuners	0	0	32	/
Nbre déjeuners	934	109	601	451,37 %
Nbre soupers	0	0	1100	100,00 %
Denrées alimentaires	0	275	0	-100,00 %
Equipement	9	9	13	44,44 %
Transport	15	7	12	71,42 %
Personnel	16	11	21	90,90 %
Nbre nuitées	0	0	36	/

➤ Détail des appuis fournis au profit d'organisations militaires.

	CCG Rep Nat LU	WSA NAMSA	Anciens combattants	CISM	Armées étrangères	Total
Nbre petits-déjeuners	0	0	30	0	1807	1837
Nbre déjeuners	3530	60	120	12	1826	5548
Nbre soupers	0	0	0	0	1611	1611
Denrées alimentaires	557	0	0	0	55	612
Equipement	1	0	1	0	11	13
Transport	4	2	3	0	10	19
Personnel	2	2	3	0	13	20
Nbre nuitées	0	0	0	0	943	943
Total des appuis en 2004	15	2	4	1	32	54

**Tableau comparatif (appuis au profit d'organisations militaires):**

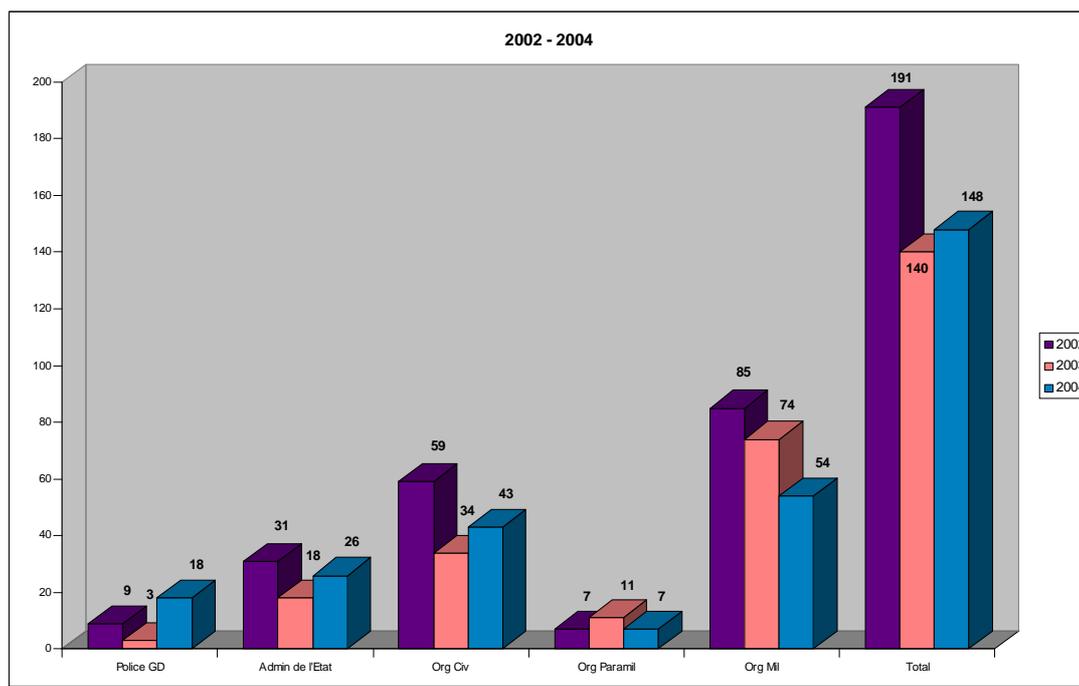
	Total 2002	Total 2003	Total 2004	Evolution 2003/2004
Nbre petits-déjeuners	1261	1222	1837	50,32 %
Nbre déjeuners	4458	5421	5548	2,34 %
Nbre soupers	1181	1225	1611	31,51 %
Denrées alimentaires	510	2049	612	-70,13 %
Equipement	23	11	13	18,18 %
Transport	43	28	19	-32,14 %
Personnel	45	20	20	0,00 %
Nbre nuitées	624	960	943	-1,77 %

➤ Détail des appuis fournis au profit d'organisations paramilitaires.

	SMA	STA	SHA	ASORL	Total
Nbre petits-déjeuners	2546	0	0	0	2546
Nbre déjeuners	2308	130	0	0	2438
Nbre soupers	1942	42	0	0	1984
Equipement	1	1	0	1	3
Transport	1	1	1	2	5
Personnel	2	2	0	2	6
Nbre nuitées	1268	0	0	0	1268
Total	2	2	1	2	7

**Tableau comparatif (appuis au profit d'organisations paramilitaires):**

	Total 2002	Total 2003	Total 2004	Evolution 2003/2004
Nbre petits déjeuners	1683	1700	2546	49,76 %
Nbre déjeuners	1765	2000	2438	21,90 %
Nbre soupers	1399	1492	1984	32,97 %
Equipement	4	5	3	-40,00 %
Transport	3	6	5	-16,66 %
Personnel	3	6	6	0,00 %
Nbre nuitées	946	933	1268	35,90 %

Résumé des appuis fournis. (Tableau 2002 – 2004)**9. Logistique internationale.**

Les conférences et exercices dans les domaines de la planification et de l'exécution de la logistique internationale ainsi que dans les domaines des mouvements et transports multinationaux ont retrouvé une certaine normalité en 2004. En effet en 2002 et en 2003, ces activités avaient lourdement souffert des conséquences des événements dramatiques du 11 septembre 2001. Néanmoins les Etats-Unis d'Amérique continuent à appliquer et à demander des mesures de sécurité accrues et contraignantes de sorte que les procédures relatives à l'échange des données d'ordre pratique dans les domaines respectifs en souffrent toujours.

La participation à une douzaine de conférences au sein de l'OTAN respectivement de l'UE dans les domaines mentionnés ci-devant a permis de suivre leur évolution.

Un effort considérable a été réalisé dans le domaine de la surveillance de l'espace aérien (RENEGADE) au-dessus du territoire luxembourgeois. Des pourparlers ont été entamés avec les pays voisins et des accords bi-latéraux verront vraisemblablement le jour au courant de l'année 2005.

Le système de simulation de mouvements et transports sur support informatique ADAMS (Allied Deployment And Movement System), outil de planification de mouvements de l'OTAN, fut finalement commercialisé. Toutefois dans le domaine de l'échange de données opérationnelles internationales et dans le domaine de la mise à jour ainsi que de l'emploi de procédures standardisées il s'avère toujours très difficile à se mettre d'accord sur les standards à utiliser au vu des nouveaux pays qui ont récemment rejoint ou qui rejoindront dans un proche futur les organisations internationales telles que l'OTAN et l'Union européenne.

Concernant la mise en œuvre des accords HNS (Host Nation Support), des réunions de coordination ont été organisées dans le but de faire avancer les travaux entamés en vue de la réalisation du soutien logistique au profit de troupes alliées en transit. Ainsi un catalogue reprenant les ressources et les capacités nationales a été établi en 2004, qui après son examen par les autorités compétentes, devrait être publié dans un proche futur.

En octobre 2004 le Gouvernement en Conseil a marqué son accord concernant la participation du Luxembourg à la mission ALTHEA de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine. Comme le personnel du bureau HNS à l'Etat-Major de l'Armée fut désigné pour effectuer la première rotation de cette nouvelle mission (durée probable 2 années avec des rotations tous les 4 à 6 mois) au sein du Quartier Général de la force de l'Union européenne à Sarajevo, les activités décrites dans les alinéas ci-dessus et assurées par ce même personnel s'en sont trouvées affectées et ont dû être effectuées avec moins d'intensité par le personnel restant de la branche logistique de l'Etat-Major de l'Armée. La situation se normalisera à nouveau avec le retour du personnel du bureau HNS en mai 2005.

## 10. Conclusions.

- a. Comme pour les années précédentes, la logistique s'est principalement concentrée sur le soutien des contributions luxembourgeoises dans le cadre des opérations pour le maintien de la paix au KOSOVO, en AFGANISTAN, au CAMBODGE et en BOSNIE-HERZEGOVINE. Bien entendu, elle ne s'est pas soustraite au niveau national à assurer l'approvisionnement essentiel des membres de l'Armée et à effectuer la maintenance des multiples matériels en service.
- b. Le projet relatif au programme de construction visant l'adaptation, la modernisation et l'agrandissement des infrastructures de la caserne Grand-Duc Jean n'a pas progressé comme espéré et décrit dans le rapport d'activité de l'année 2003. En effet il faut constater que ce programme a pris du retard en raison d'une prise de décision pendant au niveau des responsables de l'Administration des Bâtiments Publics (ABP) et en raison d'adaptations budgétaires survenues en octobre 2004 ayant des répercussions directes sur le programme pluriannuel actuellement retenu au niveau de cette même administration.

Le tableau ci-après reflète l'échéancier tel qu'il était prévu en 2003 et celui qui est d'actualité en fin d'année 2004. Il s'agit donc d'un bilan intermédiaire.

<b>Etape ou Action</b>	<b>Echéancier 2003</b>	<b>Echéancier fin 2004</b>
Décision de Madame la Ministre des Travaux Publics concernant la manière de procéder pour la réalisation de l'étude détaillée.	Début 2004	Décision juin 2004
Lancement des études détaillées par ABP.	Début 2004	Action pendante
Données plus précises (plans d'architecte, études techniques, estimation des coûts et de la durée de réalisation des différents sous-projets, ) disponibles.	Fin 2004 /début 2005	Moitié 2006
- Etablissement d'un projet de loi qui sera soumis à l'approbation des autorités politiques. - Lancement de la procédure commodo-incommodo pour les différentes sous-projets.	Début 2005  Année 2005	2 <sup>e</sup> semestre 2006  Année 2006 (& éventuellement partiellement 2007)
Vote de la loi sur l'adaptation, la modernisation et l'agrandissement des infrastructures de la caserne Grand-Duc Jean.	Fin 2005	Fin 2006
Démarrage du programme pluriannuel des travaux d'infrastructure. Durée minimale estimée pour la réalisation : 6 ans.	2006	2008 (1)

(1) La réalité (programme pluriannuel ABP) ne semble permettre un démarrage lent (crédits : 200.000.- EUR !!) des travaux qu'à partir de l'année 2008 et pour l'instant ce programme ne mentionne qu'un montant total de 50 (!) MEUR pour une 1<sup>ère</sup> phase. Cependant la réalisation du projet global nécessitera au moins le double des crédits inscrits actuellement.

Le résultat de l'étude menée en parallèle par une firme d'audit civile concernant les besoins d'un nouveau bâtiment pour l'Etat-Major de l'Armée n'a pas pu être présenté au courant de l'année 2004 pour les mêmes raisons d'une prise de décision pendante au niveau des responsables de l'Administration des Bâtiments Publics.

Reste à signaler qu'en l'an 2004, deux projets renseignés dans le rapport d'activité 2003 ont progressé à savoir :

➤ la modernisation de trois pavillons logement :

Les travaux en cours respectent le planning revu en 2003. Ainsi deux pavillons destinés à loger les recrues devraient être achevés en fin de l'année 2005 et le 3<sup>e</sup> pavillon destiné prioritairement à l'hébergement des soldats volontaires sera disponible en fin de l'année 2006.

➤ la construction d'un bâtiment pour le simulateur de tir aux armes de petit calibre :

Le 03 juin 2004 Monsieur Charles GOERENS, le Ministre de la Défense, a officiellement inauguré le bâtiment avec le simulateur de tir en question. Depuis lors les militaires peuvent utiliser cette installation pour s'entraîner aux différents tirs avec le fusil STEYR dans des conditions optimales et indépendantes des conditions météorologiques.

Lors d'une visite en date du 05 juillet 2004 Son Altesse Royale le Grand-Duc s'est rendu compte de l'avancement des travaux en cours dans les 3 pavillons logement mentionnés ci-dessus et a pu personnellement apprécier les possibilités du simulateur de tir.

Selon le programme pluriannuel de l'ABP en vigueur à partir d'octobre 2004, l'adaptation aux normes et la modernisation des installations du champ de tir Bleesdall sont prévues au courant des années 2005 à 2008. Dans une première phase, l'Armée vise à aménager le stand fusil avec entre autres l'installation de cibles électroniques au courant de l'année 2006.

La réalisation du dépôt de munitions sur le plateau du Herrenberg est planifiée selon le même programme pluriannuel de l'ABP à partir de l'année 2007 et ce jusqu'en 2009. Cependant il y a lieu de signaler que la problématique de la proximité du FINDEL et surtout le non-respect de la distance de sécurité externe du dépôt actuel par rapport à la « NORDSTROOSS » exigent que ce projet soit achevé au plus tard au moment de l'ouverture de la NORDSTROOSS.

Finalement le projet de la modernisation et de l'agrandissement du préau fera l'objet d'une étude détaillée visant à la construction d'un nouveau complexe sportif dans le cadre du programme de construction visant l'adaptation, la modernisation et l'agrandissement des infrastructures de la caserne Grand-Duc Jean. En attendant la réalisation de cette nouvelle installation sportive (voir échancier du projet global dans le tableau ci-dessus), l'ABP a mis en place un nouveau plancher absorbant les chocs et a financé la remise en peinture de la salle des sports.

Article II. Lorsque le Corps européen a pris le commandement de la mission ISAF V, l'Armée a mis à disposition du Commandant du Corps européen un montant de 36.000.- EUR pour financer des projets relevant du domaine du CIMIC.

Article III. La formation régulière de sous-officiers et de caporaux spécialisés dans le domaine de la mécanique est indispensable afin de créer un réservoir en sous-officiers mécaniciens qui est en mesure d'assurer la maintenance des véhicules déployés en mission à l'étranger. Malgré ce fait, l'armée se voit contraindre à demander du renfort auprès de l'armée belge pour pouvoir garantir la continuité au niveau du tour de rôle des mécaniciens militaires du détachement KFOR. Reste également à noter que des mécaniciens du personnel civil participent pendant une semaine aux inspections techniques périodiques du charroi du détachement KFOR sur place au KOSOVO.

Article IV. La tendance ascendante au niveau des réparations du charroi tactique est surtout un signe que les véhicules tactiques de l'armée ont atteint un certain âge où les défaillances techniques deviennent de plus en plus nombreuses et qu'un remplacement à moyen terme s'impose. L'évolution représentée dans le tableau de la rubrique sub.5. reflète une situation faussée par le fait qu'un certain nombre de véhicules ont été immobilisés à cause de leur vétusté et ne rentrent plus dans la comptabilité des réparations. Par conséquent il faut admettre que la constatation faite relative l'état du charroi tactique est d'autant plus inquiétante.

Article V. Finalement l'organisation et la coordination des missions de soutien continuent à être une surcharge de travail considérable pour le Bureau Logistique du Centre Militaire. Les missions de soutien impliquant une fourniture de repas, une mise à disposition de charroi ou de personnel militaire doivent être exécutées en prenant recours à du matériel et du personnel des compagnies et des services, et cela au détriment de l'instruction et du service quotidien.

L'augmentation du total des missions de soutien en 2004 par rapport à l'année 2003 s'explique par le grand nombre d'appuis à l'occasion des festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du Luxembourg et de la Bataille des Ardennes.

**SECTION 6.**

**BUDGET ET FINANCES**

## SECTION 6. BUDGET ET FINANCES

### 1. Objectif à atteindre

L'objectif de la gestion du budget et des finances consiste à munir les responsables de la gestion du personnel et du matériel des moyens financiers nécessaires pour l'exécution des missions de l'Armée.

Le personnel du Bureau du Budget et des Finances de l'Armée s'occupe de la proposition du budget de l'administration, de la gestion des crédits pendant l'exercice budgétaire, de la validation des commandes, des ordonnancements et paiements des factures et de l'exécution des grands marchés par soumission publique ou restreinte ou par marché négocié.

### 2. Acquisitions majeures

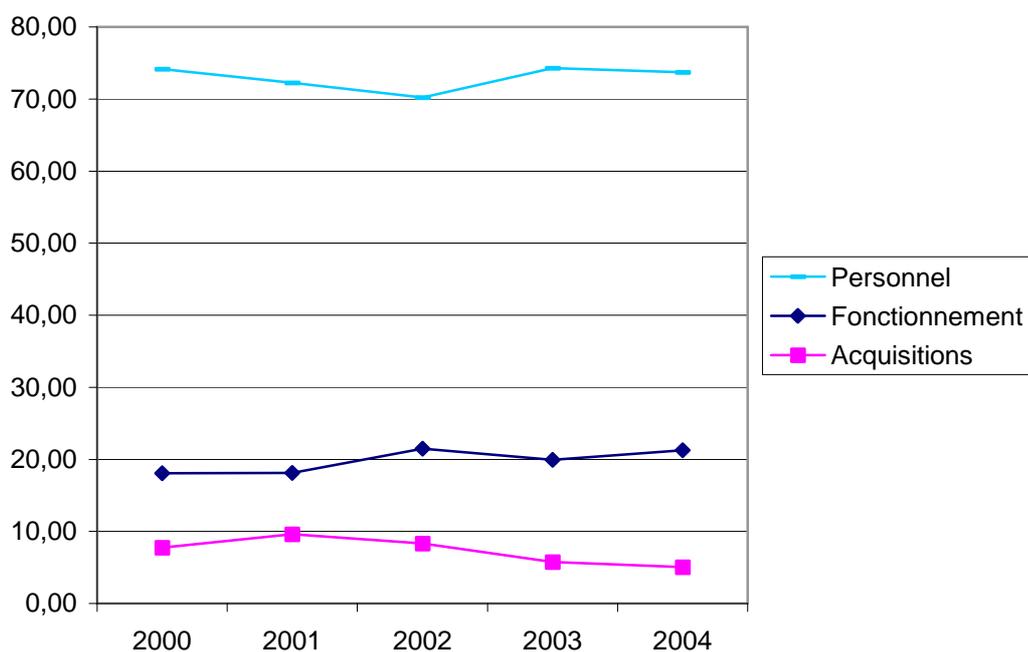
Les acquisitions majeures reprises ci-après ont été réalisées en 2004 :

Article de budget	Matériel
01.6.11.141	Soumission charcuterie/salaisons
	Soumission viande
	Soumission boulangerie / pâtisserie
01.6.12.021	Diesel
	Essence
	Cartes nationales essence Diesel divers Shell
01.6.12.022	Pièces de rechange pour véhicules MERCEDES-BENZ
	Pièces de rechange camions MAN
	Pièces de rechange pour véhicules HMMWW
01.6.12.080	Gasoil de chauffage
01.6.12.140	Campagne de publicité recrutement
01.6.12.300	Lavage et nettoyage
	1200 pantalons de course
	100 manteaux imperméables en GORE-TEX
	Effets d'habillement FMS CASE
01.6.12.303	9 caméras infrarouge, 8 viseurs Night Sight X4, 64 viseurs
	Acquisition chargeurs télescopiques (KFOR)
	Tente de maintenance à armature gonflable
	Acquisition pièces de rechange PR4G
01.6.12.350	Cartouches cal. 5.56 mm
	Grenades à main
01.6.12.351	100 plaques de protection balistique
	Entretien des systèmes d'armes antichars TOW
01.6.12.360	Produits de nettoyage
31.6.74.000	Acquisition d'un tracteur porte-outils
	Acquisition d'une ambulance
31.6.74.030	2 moniteurs de surveillance + accessoires
	2 moniteurs défibrillateurs + accessoires
31.6.74.060	Projet informatique domaine Logistique-Mouvements
31.6.74.300	Caméras infrarouge
31.6.74.320	4 tentes gonflables
31.6.74.330	Matériel et équipement NBC
31.6.74.390	Système de surveillance

## 3. Evolution des crédits de l'Armée entre 2000 et 2004

Budget	Personnel		Fonctionnement		Acquisitions		Total
	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)
2000	29.490.594	74,13	7.197.663	18,09	3.092.521	7,77	39.780.778
2001	32.400.529	72,25	8.133.119	18,14	4.310.189	9,61	44.843.837
2002	35.798.544	70,20	10.946.074	21,46	4.251.289	8,34	50.995.907
2003	39.904.576	74,28	10.715.726	19,95	3.104.118	5,78	53.724.420
2004	41.923.481	73,69	12.094.125	21,26	2.871.818	5,05	56.889.424

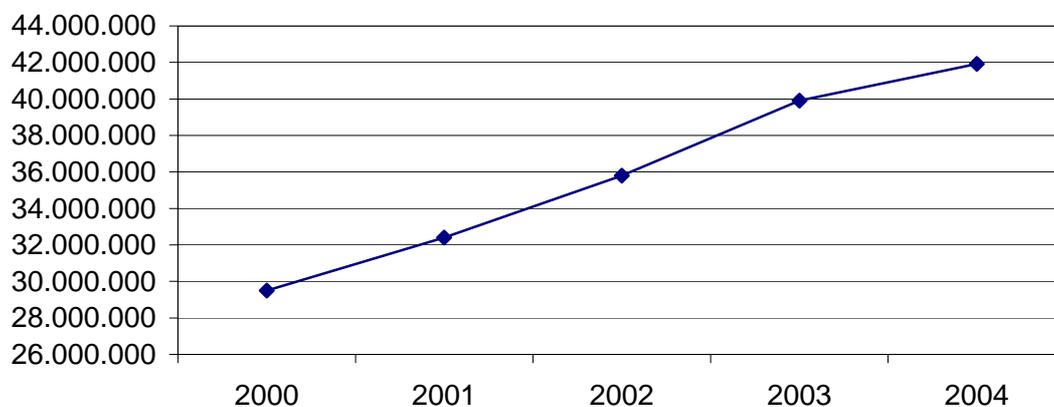
Evolution des pourcentages de crédits par catégorie



## 4. Évolution des crédits pour le PERSONNEL de l'Armée entre 2000 et 2004

Article de Budget	Budget 2000	Budget 2001	Budget 2002	Budget 2003	Budget 2004	Variation 2000-2004
<b>11.000</b>	15.856.187	17.168.729	19.375.324	21.461.586	22.458.845	6.602.658
<b>11.010</b>	627.716	737.018	868.952	986.543	903.588	275.872
<b>11.020</b>	0	0	610	0	100	100
<b>11.030</b>	805.084	918.079	1.162.166	1.361.671	1.724.037	918.953
<b>11.040</b>	0	0	43.860	0	100	100
<b>11.060</b>	0	0	15.000	45.000	5.000	5.000
<b>11.070</b>	11.292.245	12.947.239	13.367.877	14.800.000	15.564.790	4.272.545
<b>11.080</b>	20.451	45.000	47.000	47.000	55.000	34.549
<b>11.081</b>	0	12.395	12.000	12.000	12.000	12.000
<b>11.090</b>	270.948	294.309	419.550	476.618	461.763	190.815
<b>11.100</b>	114.031	120.000	126.115	132.800	143.856	29.825
<b>11.110</b>	300.040	74	185	185	185	-299.855
<b>11.120</b>	26.797	17.472	28.200	24.361	25.423	-1.374
<b>11.130</b>	13.634	23.320	29.400	24.430	30.562	16.928
<b>11.131</b>	17.947	21.170	34.649	29.138	37.178	19.231
<b>11.140</b>	46.356	55.627	55.600	59.600	59.600	13.244
<b>11.150</b>	99.157	38.585	65.000	122.000	185.650	86.493
<b>11.300</b>	0	0	140.000	216.475	255.804	255.804
<b>RESTANT</b>	0	1.512	7.056	105.169	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>29.490.594</b>	<b>32.400.529</b>	<b>35.798.544</b>	<b>39.904.576</b>	<b>41.923.481</b>	<b>12.432.887</b>

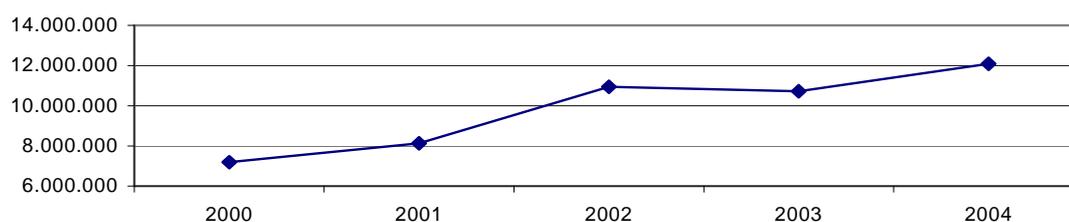
Evolution des crédits totaux en EUR utilisés pour le personnel entre 2000 et 2004



## 5. Evolution des crédits pour le FONCTIONNEMENT de l'Armée entre 2000 et 2004

Article de budget	Budget 2000	Budget 2001	Budget 2002	Budget 2003	Budget 2004	Variation 2000-2004
11.141	704.018	694.048	830.000	824.000	926.000	221.982
12.000	97.001	115.433	108.984	120.000	170.000	72.999
12.010	91.845	134.160	120.644	165.000	140.000	48.155
12.012	0	0	175.000	165.000	165.000	165.000
12.020	149.232	171.184	174.400	172.000	154.890	5.658
12.021	169.237	190.677	187.528	197.120	273.969	104.732
12.022	1.015.025	1.149.232	1.784.900	1.377.935	1.240.961	225.936
12.040	74.368	81.000	115.000	85.000	87.000	12.632
12.050	120.228	120.000	120.000	120.000	120.000	-228
12.070	0	0	250.000	104.000	149.000	149.000
12.080	577.121	639.000	675.000	700.000	748.000	170.879
12.090	88.324	88.324	101.723	89.668	89.674	1.350
12.100	494.597	494.597	517.192	555.022	555.126	60.529
12.140	2.479	2.479	450.000	400.000	400.000	397.521
12.150	0	0	0	22.770	25.000	25.000
12.160	120.972	137.048	168.590	176.000	200.000	79.028
12.180	74.864	22.309	9.800	9.800	11.000	-63.864
12.190	568.618	568.618	660.000	686.000	600.000	31.382
12.191	12.494	10.412	10.400	10.500	16.281	3.787
12.200	9.990	10.040	14.526	12.462	12.515	2.525
12.300	1.043.632	1.167.511	1.013.000	1.105.000	1.026.000	-17.632
12.301	0	0	32.017	106.000	40.000	40.000
12.302	0	0	20.482	25.000	26.000	26.000
12.303	0	0	753.000	645.000	1.678.134	1.678.134
12.304	0	0	704.020	741.000	765.560	765.560
12.310	34.705	37.000	69.000	50.000	55.000	20.295
12.320	37.184	27.576	45.000	35.850	54.350	17.166
12.330	2.479	2.479	1.250	1.250	0	-2.479
12.340	251.364	290.340	254.000	325.000	670.376	419.012
12.350	546.605	666.931	748.523	747.000	749.900	203.295
12.351	106.594	320.868	190.549	270.000	209.000	102.406
12.352	99.157	117.422	105.353	63.200	108.100	8.943
12.353	8.676	39.118	21.100	83.000	177.500	168.824
12.360	272.683	294.495	310.000	355.000	305.000	32.317
12.370	15.865	15.865	22.550	16.000	16.000	135
12.380	19.831	22.331	22.000	25.500	24.000	4.169
12.381	0	0	100.000	80.000	91.000	91.000
12.390	0	267.245	0	250	5.000	5.000
24.000	16.064	16.064	0	0	0	-16.064
35.030	0	0	7.518	8.198	8.590	8.590
RESTANT	372.410	219.313	53.025	41.201	199	-372.211
<b>TOTAL</b>	<b>7.197.663</b>	<b>8.133.119</b>	<b>10.946.074</b>	<b>10.715.726</b>	<b>12.094.125</b>	<b>4.896.462</b>

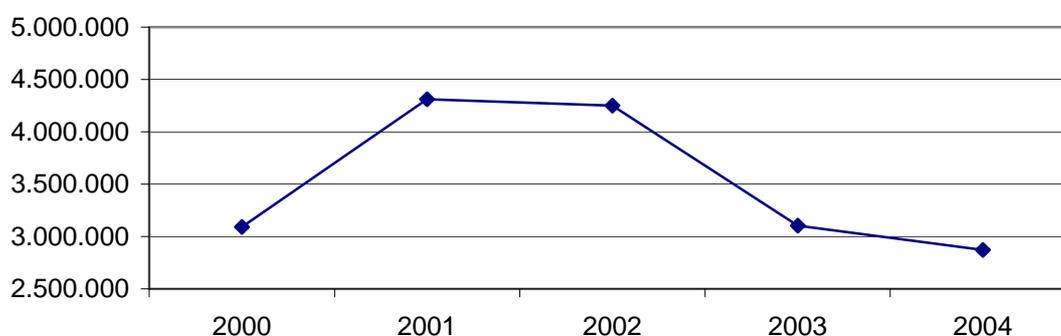
Evolution des crédits totaux en EUR utilisés pour le fonctionnement entre 2000 et 2004



## 6. Evolution des crédits d'ACQUISITION de l'Armée entre 2000 et 2004

Article de Budget	Budget 2000	Budget 2001	Budget 2002	Budget 2003	Budget 2004	Variation 2000 - 2004
<b>72.000</b>	0	0	563.330	0	0	0
<b>74.000</b>	130.739	232.624	276.509	847.550	641.700	510.961
<b>74.010</b>	29.747	47.348	59.797	37.450	10.000	-19.747
<b>74.020</b>	1.487	1.735	0	2.000	2.000	513
<b>74.030</b>	43.728	84.532	172.118	196.000	205.000	161.272
<b>74.040</b>	166.510	177.006	206.644	153.500	69.100	-97.410
<b>74.050</b>	0	0	51.738	73.000	116.000	116.000
<b>74.060</b>	0	0	146.601	473.000	600.000	600.000
<b>74.080</b>	2.479	4.958	24.704	5.000	5.000	2.521
<b>74.250</b>	0	0	138.042	36.000	0	0
<b>74.300</b>	101.141	340.413	237.101	259.000	40.000	-61.141
<b>74.310</b>	6.197	741.680	1.054.658	344.000	29.500	23.303
<b>74.320</b>	55.776	100.000	121.000	504.000	308.800	253.024
<b>74.330</b>	35.920	86.158	25.989	149.000	68.100	32.180
<b>74.340</b>	24.715	24.715	31.157	24.618	24.618	-97
<b>74.390</b>	0	0	0	0	752.000	
<b>93.000</b>	2.429.357	2.469.020	1.500.000	0	0	-2.429.357
<b>RESTANT</b>	64.725	0	205.231	0	0	-64.725
<b>TOTAL</b>	<b>3.092.521</b>	<b>4.310.189</b>	<b>4.251.289</b>	<b>3.104.118</b>	<b>2.871.818</b>	<b>-220.703</b>

Evolution des crédits totaux en EUR utilisés pour les acquisitions entre 2000 et 2004



Certains projets d'acquisitions majeures tels que le simulateur de tir, la première phase de l'informatisation de l'Armée, le renouvellement du charroi et les remorques à eau ont été réalisés en 2001 et 2002.

## **7. Conclusions**

Le budget de l'Armée de l'exercice 2004 a augmenté d'environ 3,1 millions EUR, soit environ 5,9 % par rapport à celui de l'exercice 2003 et d'environ 17 millions EUR, soit environ 43 % par rapport à celui de l'exercice 2000.

Les crédits prévus pour le personnel de l'Armée en 2004 ont augmenté d'environ 2,0 millions EUR, soit environ 5,1 % par rapport à ceux de l'exercice 2003 et d'environ 12,5 millions EUR, soit environ 42 % par rapport à ceux de l'exercice 2000.

Les crédits prévus pour le fonctionnement de l'Armée en 2004 ont augmenté d'environ 1,3 millions EUR, soit environ 12,9 % par rapport à ceux de l'exercice 2003 et d'environ 4,8 millions EUR, soit environ 68 % par rapport à ceux de l'exercice 2000.

Les crédits prévus pour les acquisitions de l'Armée en 2004 ont diminué d'environ 230.000 EUR, soit environ 7,5 %, par rapport à ceux de l'exercice 2003 et d'environ 220.000 EUR, soit environ 7,1 %, par rapport à ceux de l'exercice 2000.

**SECTION 7.**

**INFORMATIQUE.**

## SECTION 7. INFORMATIQUE

### 1. Personnel.

Le personnel du service informatique de l'Armée se compose d'un officier (à tâche partielle), d'un ingénieur, d'un ingénieur-technicien, et de deux sous-officiers. Des consultants externes ont exécuté des missions ponctuelles pour le compte du service informatique.

### 2. Missions exécutées.

Les différentes missions exécutées par le service informatique se laissent regrouper comme suit :

#### a. Projets métier.

##### (1) Système de gestion intégré.

###### (a) Architecture applicative.

L'architecture applicative à base de J2EE mise en place en 2003 a été perfectionnée en ajoutant des composantes logicielles et en optimisant l'interaction des divers modules architecturaux existants et nouveaux.

###### (b) Domaine fonctionnel.

Sur le plan des besoins fonctionnels, l'informatisation du domaine logistique a été poursuivie. Une soumission pour la suite du projet a été lancée en automne 2004.

##### (2) Services de réservation en ligne.

Ces applications sont toutes basées sur des technologies Web. Elles facilitent et rendent plus conviviales les opérations d'inscription, éliminent une grande partie des flux papier existants et détectent des conflits de réservation. Elles seront progressivement déployées au sein de l'Armée. Les applications de ce type réalisées en 2004 ont porté sur l'inscription au réfectoire, la réservation des salles de réunion et de moyens de transport.

##### (3) Gestion de données cartographiques.

Ce projet démarré en 2004 concerne l'informatisation de données cartographiques sur base du logiciel Arcview. Ces travaux faciliteront la consultation étendue et la génération à la demande d'extraits de cartes géographiques actualisées, ainsi que leur partage avec d'autres administrations.

##### (4) Catalogue électronique de formulaires et brochures.

Egalement démarré en 2004, ce catalogue harmonisera et rendra plus convivial l'accès et la consultation de formulaires et de brochures.

##### (5) Point de vente d'effets d'équipement personnel.

La comptabilisation des opérations de vente est facilitée par la mise en opération d'un point de vente informatisé.

## b. Projets système.

## (1) Archivage de données.

La mise en place d'une politique et d'une infrastructure étendues de sauvegarde de données à base de bibliothèques et de logiciels adéquats, permet de réaliser des copies de secours d'un volume de données plus important et adapté aux besoins futurs du service informatique.

## (2) Déploiement de correctifs logiciels.

Un système de déploiement de correctifs logiciels a été mis en place pour parer le danger issu de failles logicielles présentes dans les systèmes d'exploitation et applications informatiques.

## (3) Laboratoire test.

La création de ce laboratoire offre une zone de test, notamment à base de virtualisation de systèmes d'exploitations, pour y effectuer des essais d'applications et d'utilitaires système.

## (4) Gestion réseau.

Démarré en 2004, ce projet regroupe différents sous-projets destinés à améliorer la sécurité, la gestion et le bon fonctionnement du réseau informatique de l'Armée luxembourgeoise.

## (5) Transfert sécurisé de données inter réseau.

En phase de démarrage, ce projet devra offrir à terme aux utilisateurs un moyen simple, convivial et sécurisé de transférer des données d'un réseau public comme l'Internet vers le réseau interne de l'Armée.

## c. Infrastructure matérielle.

Les équipements informatiques ont évolué en fonction des besoins croissants d'informatisation de l'Armée.

## (1) Serveurs de production.

Des machines adéquates pour l'application « Système de gestion intégré » ont été acquises pour l'environnement de production de celle-ci. Elles tournent sous le système d'exploitation Linux.

## (2) Horaire mobile.

Une solution d'horaire mobile a été mise en place à l'Etat-Major de l'Armée. Le service informatique a participé à la sélection du matériel ainsi qu'à sa configuration.

## (3) Connectivité informatique.

L'infrastructure réseau de l'Armée a évolué en terme de qualité des lignes de transmission, en terme de quantité des connexions et en terme de diversification des types de connexions.

## (4) Matériel renforcé pour missions opérationnelles.

En 2004, le service informatique a acquis du matériel renforcé (ordinateurs portables renforcés et semi-renforcés etc.) afin d'étendre les possibilités d'utilisation de l'informatique dans le cadre de missions opérationnelles.

(5) Présidence UE.

Le matériel pour le personnel affecté à la présidence UE a été configuré et mis en place par le service, y inclus à la Représentation permanente auprès du COPS à Bruxelles. Le service informatique assure également des opérations de maintenance et de support pour ce matériel.

d. Infrastructure logicielle.

Similairement à l'infrastructure matérielle, l'infrastructure logicielle de l'Armée a également progressé.

(1) Migration de serveurs.

Les serveurs de l'Armée ont progressivement été migrés vers le système d'exploitation Linux. Cette migration homogénéise la gestion des serveurs et met à disposition une plateforme d'exploitation fiable.

(2) Outils open source.

Dans la mesure du possible, des outils éprouvés de nature open source ont été sélectionnés.

e. Support utilisateur.

Le service informatique a assuré le support utilisateur pour des problèmes d'applications bureautiques, de matériel informatique et d'applications métier. L'éventail des interventions est vaste, de la résolution de problèmes simples comme l'inexpérience de l'utilisateur dans l'emploi de certaines fonctionnalités de Word p.ex ou de la résolution des problèmes de connexion ou d'utilisation de périphériques divers, en passant par la résolution de problèmes d'installation, de configuration et de paramétrage de logiciels et ordinateurs, pour aboutir à des opérations de conseil, de débogage de logiciel et de réparation de matériel informatique.

f. Consultance interne.

Le service informatique est également approché par des utilisateurs pour fournir de l'aide à la prise de décision notamment pour le développement d'applications métier et la sélection/mise en place d'infrastructures matérielles/logicielles (p.ex. horaire mobile, système d'accès).

g. Formation donnée.

Dans le cadre d'applications métier, le service informatique offre également des formations utilisateur.

h. Stages organisés.

Des demandes de stage émanant d'étudiants du secondaire technique ont été prises en compte par le service. Ainsi un stagiaire de « 9ième technique » et trois stagiaires de « 12ième technicien en informatique » ont pu réaliser leur stage au sein de l'Armée. Les stagiaires ont apprécié la qualité et la diversité de leurs missions ainsi que le suivi dont ils ont profité de la part des membres du service.

### **3. Formation.**

Afin d'offrir un service de qualité, les membres du service informatique ont participé à des formations qui sont fonction des directions stratégiques et des technologies retenues. Ainsi des formations en gestion de produits Linux et Novell ont été suivies, de même que des formations relatives à la gestion de projets informatiques.

### **4. Réunions.**

De nombreuses réunions internes ont été effectuées. Ce sont des réunions de travail concernant la coordination et la planification des activités du service, des réunions de travail et de comité de pilotage entre les responsables du projet du système de gestion intégré et le maître d'œuvre ainsi que des réunions de travail avec des consultants externes.

Des réunions interadministrations ont également été réalisées. Elles concernent la présentation des projets eLuxembourg, la faisabilité de l'interconnectivité informatique entre administrations et l'ajout au catalogue INAP de formations Linux. Des contacts avec l'ILR ont permis de partager des expériences dans le domaine des logiciels open source.

## **SECTION 8.**

# **GROUPE INSPECTIONS, VERIFICATIONS & OBSERVATIONS. (GIVO).**

## SECTION 8. GROUPE INSPECTIONS, VERIFICATIONS & OBSERVATIONS. (GIVO)

### 1. INTRODUCTION

La mise en œuvre intégrale des différents traités garantit la viabilité de la maîtrise des armements. La maîtrise des armements fait partie de la politique étrangère et de défense du Luxembourg. L'Armée y sert d'exécutant par le biais de ses experts en la matière.

Bien que de plus en plus de pays ont rejoint l'OTAN et que les points chauds mondiaux se déplacent vers d'autres régions, le régime d'échange d'information comme le régime de la vérification conservent leur importance en vue du maintien de la paix en EUROPE.

Pour l'année 2004, le Groupe Inspections, Vérifications et Observations de l'Armée, malgré son nombre en personnel limité et le détachement au Ministère des Affaires étrangères de son sous-officier travaillant à plein temps, peut à nouveau dresser un bilan positif en ce qui concerne l'implémentation et la mise en pratique de traités relatifs à la maîtrise des armements.

### 2. COMPOSITION ET ORGANISATION DU GIVO

La répartition du personnel du GIVO se fait comme suit :

Personnel	Officiers	Sous-officiers	Personnel civil
A plein temps	1	0*	1
A temps partiel	6	17	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>1</b>

La dernière liste d'inspecteurs, transmise aux pays membres de l'OSCE le 15 décembre 2004, comprend 7 officiers et 17 sous-officiers.

(\*) Un sous-officier fût détaché au MAE pour renforcer la cellule « Présidence 2005 » du Conseil de l'Union Européenne.

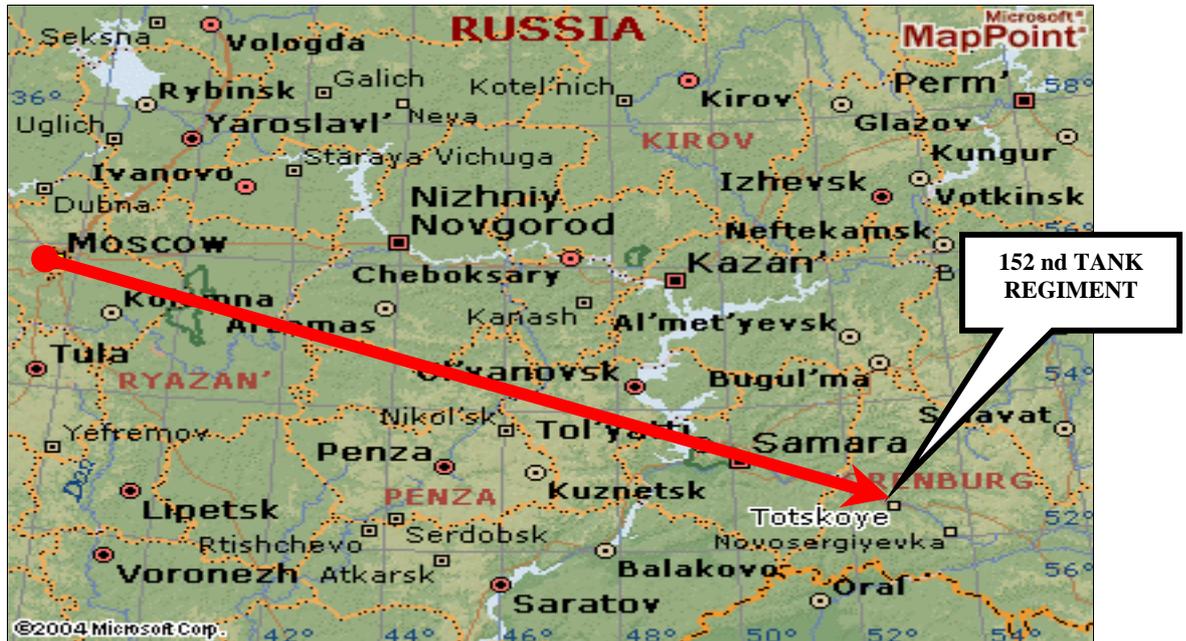
### 3. MISSIONS EXECUTEES

#### a. Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (FCE & FCE 1A)

##### (1) Inspections de vérification nationales (actives)

En neuvième année de la période résiduelle, le LUXEMBOURG a mené comme les années précédentes deux inspections actives.

La première inspection de site déclaré s'est déroulée en FEDERATION DE RUSSIE pendant la période de fin juin et début juillet. L'équipe d'inspection multinationale se composait de trois inspecteurs luxembourgeois et de six inspecteurs venant de pays alliés : ALLEMAGNE, BELGIQUE, ETATS-UNIS, FRANCE, HONGRIE, PAYS-BAS et PORTUGAL. L'objectif était le 152<sup>e</sup> régiment de chars, stationné à TOTSKOYE dans le district militaire VOLGA-OURAL (à 1306 km du point d'entrée à MOSCOU). Cette inspection fut la première inspection effectuée par le LUXEMBOURG en RUSSIE et peut être considérée comme un succès, d'autant plus qu'au site TOTSKOYE est stationnée la 27 Div Mec comprenant huit objets de vérifications et cinq unités non soumises au traité FCE.



Une deuxième inspection de site déclaré a été conduite en REPUBLIQUE d'AZERBAIDJAN au mois d'octobre. Sous la conduite du LUXEMBOURG, l'organisation, la préparation et l'exécution de cette mission furent réparties entre la BELGIQUE et le LUXEMBOURG. La Division d'Artillerie Indépendante stationnée dans l'enclave de NAKHICHEVAN fut l'objet de l'inspection. L'équipe d'inspection se composait de trois inspecteurs luxembourgeois et de six inspecteurs étrangers venant de la BELGIQUE, des ETATS-UNIS, de la HONGRIE et des PAYS-BAS. L'inspection s'est déroulée dans de bonnes conditions et aucune violation aux dispositions du traité n'a été constatée.



## (2) Inspections de vérification (passives) à l'encontre du LUXEMBOURG.

Aucune inspection FCE n'a été conduite sur le territoire luxembourgeois en 2004.

## (3) Inspections alliées

Des inspecteurs du GIVO ont participé à cinq inspections au sein d'équipes multinationales, à savoir :

CRENEAU	PAYS INSPECTANT	PAYS INSPECTE
29 Mar – 04 Avr 04	HONGRIE	FEDERATION DE RUSSIE
21 Jun – 27 Jun 04	FRANCE	FEDERATION DE RUSSIE
21 Jun – 27 Jun 04	PORTUGAL	UKRAINE
16 Aou – 22 Aou 04	ETATS-UNIS	FEDERATION DE RUSSIE
13 Sep – 19 Sep 04	ETATS-UNIS	FEDERATION DE RUSSIE

La participation d'un inspecteur LU avec l'unité de vérification allemande a été annulée.

## (4) Inspection d'entraînement

Du 07 au 10 décembre 04, un membre du GIVO, intégré dans équipe d'inspection belge, a participé à une mission d'entraînement organisée par l'unité de vérification néerlandaise aux PAYS-BAS.

## b. Traité sur le régime CIEL OUVERT ( OS )

En 2004, le GIVO a participé aux missions CIEL OUVERT passives suivantes :

## (1) Missions réelles

Vol d'observation de la FEDERATION DE RUSSIE au-dessus du BENELUX du 26 au 27 juillet 2004.

## (2) Missions d'entraînements

Aucun vol d'observation dans le cadre d'une mission d'entraînement n'a été effectué.

Deux missions, un vol d'observation actif avec le ROYAUME-UNI au dessus de l'UKRAINE et un vol d'observation passif avec la SUEDE, ont dû être annulées pour des raisons d'ordres techniques.

## c. Mesures de confiance et de sécurité (MDCS)

## (1) Missions actives

Un membre du GIVO ont participé à la visite d'installations militaires et aux démonstrations d'armements et d'équipements majeurs relevé ci-après :

20 Sep – 24 Sep 04 - 13e Brigade d'artillerie à JINCE, 21e Base Aérienne à CASLAV et démonstration technique du BMP-1 MPP-40p (véhicule de transmission) – REPUBLIQUE TCHÈQUE

## (2) Missions passives

Aucune inspection dans le cadre du DOCUMENT DE VIENNE 99 n'a été conduite sur le territoire luxembourgeois en 2004.

## d. Accords de DAYTON Art. II &amp; IV (DPA)

La Conférence de révision pour l'article II de l'OSCE a statué lors de sa session en juin d'arrêter les inspections dans ce régime spécifique.

Au mois de septembre, un inspecteur du GIVO a participé à des missions de contrôle des armements en EX-YOUGOSLAVIE dans le contexte de l'article IV de l'annexe I-B des Accords de paix de DAYTON.

## e. Echange annuel d'informations militaires

Le GIVO a compilé, mis en forme standardisée et échangé les données militaires requises par les traités FCE, SALW, OS ainsi que le VD 99. Les échanges furent aussi bien effectués par voie informatisée c.à.d. par les réseaux de communications afférents de l'OTAN et de l'OSCE que par la remise des dossiers officiels lors des réunions organisées à ces fins à BRUXELLES et à VIENNE.

## f. Missions du GIVO de 1992 à 2004 :

Activité	Cadre	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Inspections de vérification nationales	CFE	3	2	2	3	3	1	1	2	2	1	2	2	2
Inspections de vérification alliées	CFE	6	13	13	12	14	4	4	10	7	8	4	6	5
Missions d'escorte	CFE	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Inspections de réduction alliées	CFE	8	27	12	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Visite d'une installation militaire	VD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	4	1
Organisation d'une visite d'installation militaire	VD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Inspections / Evaluations alliées	VD	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0
Missions d'escorte	VD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Inspections Art. II et Art. IV	DPA	0	0	0	0	3	1	1	0	1	2	2	2	1
Vols actifs BENELUX	OS	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0
Vols passifs BENELUX	OS	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	2	1
Vols actifs alliés / partenaires	OS	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vols de collecte de données / certification	OS	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	0	0
<b>T O T A U X</b>		<b>17</b>	<b>43</b>	<b>29</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>19</b>	<b>10</b>

#### 4. COURS DE FORMATION

Le personnel du GIVO a participé aux cours de formation suivants :

- cours de formation d'inspecteur / escorteur FCE auprès de l'agence de vérification italienne à CIAMPINO (IT) – mars 2004
- cours de formation d'inspecteur / escorteur FCE à l'Ecole de l'OTAN à OBERAMMERGAU (DE) – septembre 2004
- cours d'initiation sur les différents traités de contrôle des armements à l'Ecole de l'OTAN à OBERAMMERGAU (DE) – décembre 2004

#### 5. REUNIONS

a. OTAN / CCV (Comité de coordination de la vérification)

Le Chef du GIVO a participé à **huit réunions** du CCV (janvier – février – mars – mai – juin – septembre – novembre – décembre) et **au séminaire** CCV (octobre) avec les pays partenaires.

b. OTAN / DMEG (Data Management Experts Group)

Le Chef du GIVO a participé à **cinq réunions** du groupe de travail sur la **gestion des bases de données OTAN** en matière de contrôle des armements (janvier – mars – juin – septembre – novembre).

c. OSCE / CCB ; CG (Configuration Control Board ; Communication Group)

Le Sous-officier adjoint au Chef du GIVO a participé à **deux réunions** des groupes de travail en charge de la communication informatique entre les pays membres de l'OSCE dans le domaine des **échanges de données militaires** et des notifications requises par le traité FCE, le traité OS et le Document de VIENNE 99 (avril et décembre).

d. Ciel Ouvert BENELUX

**Trois réunions** de coordination des activités dans le cadre du traité CIEL OUVERT ont eu lieu au niveau du BENELUX (janvier – avril – novembre). La réunion d'avril a été organisée au LUXEMBOURG.

e. Ciel Ouvert POD GROUP

Le personnel du GIVO a participé aux **deux réunions** du forum de coordination (mars et octobre) des 10 pays utilisant la nacelle d'observation POD pour la mise en œuvre du régime sur le CIEL OUVERT ( POD GROUP).

## 6. CONCLUSIONS ET PREVISIONS

Un événement clé pour le GIVO consiste dans l'installation et l'utilisation d'un nouveau logiciel nommé VERITY, OIC (« Off-line inspection component »). Ce logiciel permet l'établissement d'un rapport d'inspection pour chacune des missions à effectuer ainsi que la gérance des données obtenues. Ce nouveau programme est beaucoup plus maniable pour l'utilisateur et remplace le logiciel couramment utilisé depuis des années, l'IDL (« Inspection Data Loading »). Il est prévu que ce programme entrera en service à partir du mois de janvier 2005.

Il ne faudrait négliger la distribution d'une nouvelle version du logiciel ADS (« Automated Data Systems ») à tous les pays membres de l'OSCE. Ce logiciel servant à la collecte et à l'échange des informations militaires dans le cadre du traité FCE et des mesures de confiance et de sécurité dans le cadre du DOCUMENT DE VIENNE 99 a été rendu plus maniable à l'utilisation. Il a fait sa première preuve lors des échanges des données en décembre 2004.

En 2005, les pays participants au traité FCE vont également se mettre d'accord sur un format d'échange de photos d'équipements militaires sous forme digitale.

**SECTION 9.**

**MUSIQUE MILITAIRE.**

**SECTION 9. MUSIQUE MILITAIRE****1. Les différentes formations musicales de la Musique Militaire sont les suivantes :**

- 1 orchestre d'harmonie (tous les musiciens)
- 1 orchestre de chambre (25 musiciens)
- 1 ensemble de cuivres (12 musiciens)
- 1 ensemble instrumental (25 musiciens)
- 2 orchestres pour l'encadrement des réceptions (8 à 9 mus./orch.)
- 4 quatuors à cordes
- des groupes de clairons et de tambours
- 4 quintettes à vents
- 2 orchestres dixie (6 musiciens)
- 2 quatuors de clarinettes
- 1 quintette de saxophones avec contrebasse à cordes et percussion (7 musiciens)

**2. Nombre et genres de prestations exécutées.**

- a. La Musique militaire a exécuté 172 répétitions et 220 prestations musicales, dont 102 ont été effectuées par le grand orchestre d'harmonie et 118 par les autres ensembles musicaux.
- b. Genres de prestations.

L'orchestre de harmonie de la musique militaire a donné au total 46 concerts dont 21 à Luxembourg-Ville, 20 dans d'autres localités du pays et 5 concerts à l'étranger. Les prestations se répartissent comme suit :

- 26 prestations militaires ;
  - 40 prestations lors de cérémonies patriotiques ;
  - 14 prestations pour la Maison Grand-Ducale ;
  - 14 prestations pour le Gouvernement Luxembourgeois ;
  - 5 concerts éducatifs et
  - 75 prestations diverses comme des séances académiques, des encadrements musicaux à l'occasion de réceptions, de commissions musicales, d'enregistrements, de travaux avec chorales et autres.
- c. Remarques
    - 45 prestations ont été effectuées les samedis, dimanches et jours fériés (toutes formations confondues).

**SECTION 10.**

**SERVICE MEDICAL.**

<b>Section 10. SERVICE MEDICAL</b>
------------------------------------

**1. Service Médical**

A la fin de l'année 2004, le service médical fut composé comme de 5 officiers, 4 sous-officiers, 1 caporal et 14 soldats volontaires.

Les missions du Service Médical sont les suivantes :

- assurer des consultations en médecine générale et dentaire sur une base journalière ;
- assurer les soins à la santé sur une base journalière ;
- assurer des consultations psychologiques sur une base au minimum bihebdomadaire ;
- assurer des consultations kinésithérapeutiques 3 x par semaine ;
- assurer une double permanence, au niveau secouriste et infirmier, 24/24 heures, 7/7 jours ;
- assurer l'approvisionnement et la gérance en produits médicaux et pharmaceutiques pour les besoins de l'Armée ;
- assurer l'appui médical lors des différentes activités militaires (séances de sport, tir ; parades, etc.) ;
- assurer l'appui médical au profit de la Cour grand-ducale, du gouvernement, de la Police grand-ducale et occasionnellement du secteur public ;
- effectuer la sélection médicale pour l'admission à l'Armée et aux différentes carrières au sein de l'Armée ;
- assurer la visite médicale annuelle ( à partir de décembre )
- effectuer les tests médico-sportifs ;
- préparer les unités et contingents pour leur déploiement en zone de manœuvre ou d'opération ;
- assurer l'instruction générale en premiers soins pour le personnel de l'Armée ;
- assurer la formation continue spécifique pour le personnel du service médical ;
- conseiller l'Etat-major dans les questions relatives au domaine de la santé ;
- représenter l'Armée dans des groupes de travail et des institutions nationales, internationales et supranationales ;

Les activités suivantes ont été exécutées par le Service Médical au cours de l'année 2004,

- |  |                            |
|--|----------------------------|
| ➤ séances de premiers soins et hygiène :           | 74 (1 séance : 2-4 heures) |
| ➤ les activités du PsyA sont reprises en annexe :  |                            |
| ➤ appui pour séances de pistes d'obstacle :        | 9                          |
| ➤ appui pour séances de tir de nuit :              | 10                         |
| ➤ appui pour séances de tir au pistolet :          | 15                         |
| ➤ appui pour séances de tir au fusil :             | 60                         |
| ➤ appui pour séances de lancer de grenades :       | 0                          |
| ➤ appui pour séances de tir .50 :                  | 11                         |
| ➤ appui pour séances de tir LAW :                  | 8                          |
| ➤ appui pour séances d'entraînement NBC :          | 6                          |
| ➤ appui lors de compétitions de marche :           | 15 jours                   |
| ➤ appui lors d'exercices du Pel IB :               | 33 jours                   |
| ➤ appui lors de championnats militaires :          | 4                          |
| ➤ appui lors de cérémonies militaires :            | 17                         |
| ➤ appui lors de séances d'escalade :               | 2                          |
| ➤ appui lors de franchissements de plans d'eau :   | 4                          |
| ➤ appui au profit de la Cour Grand-Ducale :        | 7                          |
| ➤ appui candidats volontaires de la Police (ITB) : | pm                         |
| ➤ appui au profit du secteur public :              | 5                          |
| ➤ consultations sur terrain :                      | 26 jours                   |
| ➤ sélections médicales :                           | 19                         |

- contrôles médicaux lors d'incorporations : 3
- participation à des portes ouvertes : 1
- appui à des exercices : 21 jours
- participation à des missions à vocation humanitaire : pm

## 2. Soins médicaux

Consultations médicales	5011
Urgences	120
Exemptions	1205
Arrêts de travail	625
Rapports d'accident	304
Admissions à l'infirmerie du CM	400
Prises de sang	360
Etablissement de certificats médicaux	1213
Transferts à l'adresse de médecins spécialistes	230
Ordonnances pour radiographies	205

## 3. Soins dentaires

Consultations	1375
Urgences	201
Cours hygiène dentaire	8 heures
Transferts à l'adresse de médecins spécialistes	3

## 4. Service psychologue

mois 2004	total	Kfor	Sél	Cons	C.Soc	Div
janvier	69,0	19,0	35,0	10,5	3,5	1,0
février	35,0	16,5	0,0	13,0	0,0	5,5
mars	39,0	10,0	0,0	22,5	0,0	6,5
avril	52,0	29,0	5,0	12,0	3,0	3,0
mai	45,0	14,0	16,0	14,0	0,0	1,0
juin	46,0	27,0	0,0	10,5	0,5	8,0
juillet	57,0	11,5	26,0	11,0	5,0	3,5
août	23,0	6,5	11,0	4,5	0,0	1,0
septembre	51,0	8,5	27,0	10,5	1,0	4,0
octobre	69,0	43,5	0,0	19,5	3,0	3,0
novembre	31,0	10,0	3,0	17,5	0,0	0,5
décembre	29,0	2,0	6,0	15,0	2,0	4,0
<b>Tot. h PsyA 2004</b>	<b>546,0</b>	<b>197,5</b>	<b>129,0</b>	<b>160,5</b>	<b>18,0</b>	<b>41,0</b>
	100%	36,2%	23,6%	29,4%	3,3%	7,5%

Le nombre moyen d'heures prestées par mois dans l'intérêt de l'Armée reste stable par rapport à l'année précédente (45h).

Comme pour les années 2002 et 2003, le nombre d'heures enregistrées sous rubrique KFOR comprend les heures résultant de la participation du PsyA au groupe de travail OTAN (HFM 081 RGT 020 SPSIMMO) relatif au stress dans les missions militaires actuelles et dont le mandat se

terminera en 2006. A noter que cette participation s'avère très fructueuse dans le sens où le PsyA peut, par ce moyen, avoir accès à nombre de procédures et outils de sélection / évaluation développés par les services de recherche et de développement des Armées de l'OTAN (le questionnaire et l'interview « retour de mission » utilisés à l'heure actuelle est un dérivé direct d'un outil développé par l'US Army Medical Research Unit – Europe). Il en va de même pour l'outil de mesure « Unit Moral » en cours de développement (avec l'aide des Canadiens et des Français).

Par rapport aux années précédentes, le volume de travail lié aux procédures de sélection des candidat(e)s volontaires a continué d'augmenter :

2001: janvier – décembre: 17 sélections

2002: janvier – décembre: 14 sélections

2003: janvier – décembre: 19 sélections

2004: janvier – décembre: 22 sélections

En plus des sélections des candidat(e)s volontaires, plusieurs sélections pour candidat(e)s officiers, sous-officiers et caporaux ont été reprises sous cette rubrique. (Depuis 2002, les prestations du psychologue militaire dans le cadre des procédures de sélection des volontaires et candidats officiers sont repris sur un article budgétaire distinct). A partir de cette année, les opérations de sélection proprement dites (tests ; entretiens,..) des candidat(e)s sous-officiers et caporaux sont réalisées par le psychologue de la Police Grand-Ducale.

Les opérations de sélection / préparation / accueil au retour dans le cadre des missions OMP sont récurrentes et volume reste plus ou moins inchangé par rapport aux années précédentes (33-36% du volume total des heures prestées). En plus des sélections KFOR, des sélections ISAF et EUFOR, une attention particulière a été portée à la période suivant le retour de mission OMP (développement d'outils de dépistage de difficultés en relation avec la participation à une mission OMP et développement d'une procédure de suivi psychologique des personnes au moment de la reprise du travail). Le travail du PsyA en relation avec les missions OMP relatif restera probablement le même en 2005: 1/3 du volume de travail total, en y incluant la participation au groupe de travail OTAN évoqué ci-dessus, mais abstraction faite d'une visite d'un contingent en mission.

Le volume des demandes de consultation adressées au psychologue reste comparable aux chiffres enregistrés pour les années antérieures, la demande ne diminuera certes pas. Le PsyA tente de se limiter aux seules demandes « psychologiques », les demandes « sociales » étant dirigées vers le Bureau Social.

L'implication du PsyA dans les travaux du Conseil Social est restée la même que les années précédentes, ses interventions au niveau du Bureau Social se limitant à une coordination nécessaire (les « clients du service Psy sont souvent consultants auprès du Bureau Social et vice versa).

La rubrique « divers » regroupe différentes activités : réunions de coordination, visites, travaux administratifs, rédaction d'avis ou de rapports, participation au groupe de travail « Brochure OMP »,...

A noter que le PsyA n'intervient pas au niveau de l'Ecole de l'Armée (sauf de manière ponctuelle, à la demande du directeur de l'école). Par ailleurs le projet « formation professionnelle continue des sous-officiers », tel qu'il a été élaboré en cours de l'année 2004, prévoit l'intervention du PsyA en qualité de formateur (communication; gestion du stress; encadrement éducatif des soldats volontaires). Un premier cycle de formation est prévu pour mars 2005.

En 2005, le PsyA finalisera le questionnaire « Unit Moral » afin de pouvoir démarrer ce type d'évaluation en usage dans la plupart des armées. Une réunion de travail avec le service sociologique de l'Armée de Terre française a dû être remise à 2005. A noter que le PsyA ne pourra, à lui tout seul, réaliser l'entièreté des travaux en relation avec ce type d'évaluation.

Mes estimations d'une présence moyenne autour de 40 à 45 heures par mois faites pour les années précédentes (pour un total de +/-500h/an) et pour les activités établies (OMP; Consultations; Sélections & Conseil Social) restent valables pour l'année 2005. Pour ce qu'il en est des activités en « instance de développement » (Formation, évaluation Unit Moral,..), il faudra trouver une solution.

## **5. Conclusion**

Le service médical par ses nombreuses prestations, peut se prévaloir de se muer en service de santé de l'Armée.

Néanmoins le manque d'un médecin de l'Armée pour coordonner les multiples appuis et manifestations est un handicap pour la parfaite réalisation de ces tâches.

# **SECTION 11.**

## **CONCLUSIONS GENERALES**

**Section 11. Conclusions Générales.**

Suite aux orientations de la politique de sécurité et de défense arrêtées en 2001 et la déclaration du Premier ministre du 04 août 2004 portant sur le programme gouvernemental du nouveau gouvernement, l'Armée a au courant de l'année 2004 initié et poursuivi les études et démarches nécessaires pour concrétiser les décisions prises par l'échelon politique pour disposer des capacités nationales proportionnées et crédibles dans le domaine de la gestion de crise et de maintien de la paix afin de contribuer à la sécurité territoriale et de réaliser les engagements pris au sein de l'OTAN et de l'UE.

L'étude des missions attribuées par la loi portant réorganisation de l'Armée a abouti à une planification pluriannuelle en matière de recrutement de personnel avec comme objectif d'augmenter progressivement les effectifs de l'Armée. Force est de constater que jusqu'à maintenant les demandes d'engagement de renforcement de personnel tant militaire que civil n'ont que partiellement été avisées favorablement. En 2004, soixante-quinze pour cent des demandes de renforcement de personnel n'ont pas été honorées. Pour mettre l'Armée en mesure d'honorer ses missions et engagements tant sur le plan national qu'international, il est indispensable que les effectifs prévus soient autorisés.

Le nombre de soldats volontaires incorporés en 2004 (215) restait au même niveau élevé qu'en 2003 (220). Depuis octobre 2003, 77 candidats (dont 49 sont encore en service au 31 Dec 04) citoyens européens ont été incorporés. L'effort consenti dans le volet publicité depuis 2001 a porté ses fruits et doit nécessairement être continué afin de garantir un recrutement suffisant pour l'Armée en nombre et qualité. Comme de plus en plus de soldats ne disposent que d'un bas niveau scolaire, il faut poursuivre l'effort visant à augmenter le nombre de débouchés dans des carrières inférieures de la Fonction Publique et des communes.

La participation de militaires luxembourgeois à des opérations de maintien de la paix reste, comme par le passé, la mission opérationnelle principale de l'Armée. Quelque 101 militaires luxembourgeois ont participé en 2004 à des missions de maintien de la paix ou des exercices sous l'égide de l'OTAN, de l'UE et de l'ONU au KOSOVO, en BOSNIE-HERZEGOVINE, en AFGHANISTAN ainsi qu'en collaboration avec la Belgique au CAMBODGE et au CONGO et la France au BENIN.

Au courant de l'année 2004, les effectifs des soldats volontaires dans les unités opérationnelles ont continué à s'améliorer. Afin d'assurer une bonne préparation de ces militaires, l'instruction collective s'est concentrée principalement sur la formation de base des nouvelles recrues et sur l'entraînement des deux unités combattantes. Ces dernières ont participé à un important exercice d'évaluation de leur niveau opérationnel du 20 au 24 septembre 2004 dans le nord du territoire national avec des unités FR et BE. Actuellement, le manque de cadres dans ces unités pose problème et constitue le plus grand défi auquel il conviendra d'apporter une réponse rapide.

Avec le dépôt d'un projet de loi à la Chambre des Députés ayant comme objectif le changement de la loi relative à la participation à des opérations de maintien de la paix (OMP) le 17 novembre 2004, les procédures « d'autorisation de participation » à une mission de maintien de la paix seront simplifiées et raccourcies. Ceci permettra à l'avenir à l'Armée de réagir plus rapidement aux nouveaux besoins.

Le 10 novembre 2004 a été déposé le projet de loi portant sur l'acquisition d'un avion de transport militaire A400M. Cette initiative permettra au Luxembourg de disposer d'un moyen de transport aérien autonome et qui constitue en même temps une contribution crédible aux efforts internationaux de gestion de crises et de maintien de la paix.

Comme l'organisation de l'Ecole de l'Armée (EA), telle qu'elle a été introduite par règlement grand-ducal le 21 décembre 2001, n'a pas permis d'obtenir les résultats scolaires escomptés, il est envisagé de procéder à des adaptations en 2005.

La charge de travail de l'Armée dans le cadre des relations internationales a augmenté considérablement depuis quelques années suite au développement des structures et capacités militaires de l'UE et la transformation de l'OTAN.

Etant responsable du secrétariat du Corps européen, c'est surtout cette dernière tâche qui constituait la partie la plus importante de nos occupations en 2004. Par ailleurs l'Armée a également suivi la mission KFOR au KOSOVO, la transition de la mission SFOR en BOSNIE - HERZEGOVINE à l'UE, ainsi que la mission FIAS (Force internationale d'assistance et de sécurité) et l'engagement du Quartier général du Corps européen comme noyau de cette opération en Afghanistan.

Si en 2004, l'Armée s'est concentrée en particulier sur la constitution et la mise en œuvre des groupements tactiques de l'Union européenne et du développement de la NATO Response Forces (NRF), elle devra en 2005 définir la contribution luxembourgeoise au sein de ces deux initiatives.

En outre, l'année 2005 sera marquée au premier semestre par la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne à laquelle l'Armée contribuera d'un côté dans le cadre du suivi des dossiers de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense et d'un autre côté par la mise à disposition de personnel au Groupe Protocole et Organisation du Ministère des Affaires étrangères et à la Police Grand-Ducale.

Dans le domaine de la logistique, le volet « infrastructure » a continué à évoluer de manière progressive, mais de manière plus lente que programmé. En effet, il faut constater que le projet relatif au programme de construction visant l'adaptation, la modernisation et l'agrandissement des infrastructures de la caserne Grand-Duc Jean a pris du retard en raison d'une prise de décision pendante au niveau des responsables de l'Administration des Bâtiments Publics (ABP) et en raison d'adaptations budgétaires survenues en octobre 2004 ayant des répercussions directes sur le programme pluriannuel retenu au niveau de cette même administration.

Ainsi à l'heure actuelle le dépôt du projet de loi relatif à ce programme se fera probablement au courant du 2<sup>e</sup> semestre 2006 (initialement ce dépôt était prévu pour début 2005 !) et son vote en fin d'année 2006, sauf imprévus. La réalité (programme pluriannuel ABP) ne semble permettre qu'un faible démarrage (crédits : 200.000 EUR !!) des travaux à partir de l'année 2008 (et non pas en 2007 !).

Cependant deux projets ont bien progressé à savoir la modernisation de trois pavillons logement et la construction d'un bâtiment pour le simulateur de tir aux armes de petit calibre. Alors que les travaux en cours dans les 3 pavillons respectent le planning revu en 2003, les projets de la réalisation du dépôt de munitions sur le plateau du Herrenberg, de la modernisation du champ de tir du Bleesdall et de la construction d'une nouvelle infrastructure sportive seront retardés. Le simulateur de tir en question a été officiellement mis en service.

Concernant l'évolution des budgets il faut mentionner que même si le budget de l'Armée de l'exercice 2004 a augmenté d'environ 5,9 % par rapport à celui de l'exercice 2003 et d'environ 43 % par rapport à celui de l'exercice 2000, il faut surtout retenir que les crédits prévus pour les acquisitions prévues au budget de l'armée en 2004 ont diminué d'environ 7,5 % par rapport à celui de l'exercice 2003 et d'environ 7,1 % par rapport à celui de l'exercice 2000. Les crédits disponibles pour le personnel ont par contre augmenté de manière substantielle. Ceux de fonctionnement ont légèrement augmenté. L'augmentation du budget s'explique surtout par le fait qu'environ 75% du budget concernent les coûts du personnel, à peu près 20% le fonctionnement et seulement 5% les nouvelles acquisitions.

Les activités du service informatique sont en constante évolution de par leur nombre, leur diversification et leur professionnalisation et permettent la mise en place progressive d'une architecture logicielle et d'une architecture matérielle cherchant à tirer profit des technologies modernes afin d'offrir aux utilisateurs métiers des outils simples et intégrés. Cette vision se réalise grâce à une collaboration étroite avec le Centre informatique de l'Etat et d'autres administrations concernées.